

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS

après de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

A quoi servent les dix millions pour la formation professionnelle

Comme on pouvait s'y attendre, le décret mettant à la disposition du Gouvernement valaisan un crédit de 30 millions pour la réalisation de différentes œuvres a été adopté sans opposition par les députés, en premiers débats.

Qui donc, en effet, voudrait prendre la responsabilité d'aller contre le progrès et les améliorations, alors que justement nous avons enfin ce nerf de la guerre qui nous a si longtemps manqué pour parfaire notre équipement ?

Au nombre de ces millions, on sait que dix d'entre eux vont être utilisés pour créer des ateliers-écoles à Sion et pour construire des écoles professionnelles à Sion, Martigny et dans le Haut-Valais.

Ce qu'il convient de savoir, cependant, c'est à quoi seront affectées ces constructions et dans quelle mesure le système de formation professionnelle, telle que nous l'avions jusqu'ici, sera modifié.

Tout le projet est construit sur la constatation que nous avions 460 apprentis en Valais en 1936, que nous en comptons 2500 actuellement et que si l'évolution continue, nous nous achèverons vers le chiffre de 5000 d'ici une vingtaine d'années.

Or, avec le nombre actuel de 2500, le patronat est déjà surchargé, en ce sens que l'on ne peut plus avoir la garantie d'une instruction suffisante.

Il faut donc, pour combler cette lacune, trouver un système où la formation pratique de l'apprenti ne se fera plus seulement chez le patron mais encore dans le cadre des écoles professionnelles qui dès lors ne se borneront plus à l'enseignement théorique mais devront remplacer dans une certaine mesure l'atelier.

Il ne s'agira pas à proprement parler d'écoles de métiers tels qu'on en connaît ailleurs où l'on a supprimé totalement le stage chez le patron, mais d'une solution intermédiaire où l'on répartira l'emploi du temps d'apprentissage entre l'école et la pratique.

De la sorte, les établissements qui forment déjà des apprentis actuellement pourront en instruire davantage que ce n'est le cas aujourd'hui par leurs propres moyens.

En outre, les jeunes gens qui se forment auprès de maisons qui pour des raisons diverses ne peuvent assurer une instruction complète, soit parce qu'elles sont trop spécialisées, soit parce que l'outillage ou l'occasion d'exécuter certains travaux manquent, bénéficieront d'un système où l'atelier-école sera là pour apporter le complément de cette insuffisance.

On alliera, comme dit le message gouvernemental, la précision qu'assure l'école au tempo et au savoir-faire qu'exige la pratique.

Pour parvenir à ces buts, l'effort doit se poursuivre dans deux directions à la fois.

La première doit nous conduire vers la formation de cadres capables dont nous manquons actuellement mais pour l'augmentation desquels des efforts ont été entrepris : enseignement technique supérieur, formation de « maîtres » et de contremaîtres.

La deuxième nous amène à envisager le problème des locaux et du matériel.

Pour ce qui est des bâtiments, on constate que ce qui existe aujourd'hui est nettement insuffisant.

Pour des raisons pratiques, les ateliers-écoles envisagés seraient construits et centralisés à Sion. Chaque atelier-école sera muni de outils, appareils, machines et installations nécessaires pour la pratique intégrale du métier par une douzaine d'élèves à la fois. Coût : 2.250.000 francs.

Quant aux bâtiments scolaires devisés respectivement à 1.700.000 francs pour celui du Haut-Valais, à 3.900.000 francs pour celui de Sion et à 1.600.000 francs pour celui de Martigny-Ville, ils serviront pour l'enseignement théorique général et technique aux apprentis, cours divers tels que préparation aux études techniques supérieures et au technicum, cours préparatoires à l'apprentissage, orientation professionnelle, perfectionnement théorique pratique de jeunes ouvriers et de jeunes patrons, cours pour l'obtention de la maîtrise, réadaptation professionnelle pour handicapés et adultes en général, etc.

On compte recevoir 2500 apprentis à Sion, 1800 dans le Haut-Valais (Brigue ou Viège, la question n'est pas tranchée), 1000 à Martigny.

Les « poses de première pierre » sont envisagées pour l'été 1959 à Sion, le printemps 1960 dans le Haut-Valais et le printemps 1961 à Martigny.

Monthey conservera ses ateliers-écoles pour la mécanique et la formation des aides de laboratoire.

A noter cependant que pour chacun de ces trois centres, on ne construira tout d'abord que ce qui est nécessaire pour une première période d'une dizaine d'années environ.

Un tel programme peut étonner par sa hardiesse. Sa réalisation paraît cependant inévitable si nous ne voulons pas être dépassés par les événements et si nous désirons vraiment que le Valais ne reste pas le pays des manœuvres qu'il a trop longtemps été.

Pour suivre l'exécution de tâches aussi écrasantes, il s'impose que le gouvernement s'entoure de collaborateurs en nombre suffisant et qu'une étroite liaison soit sans cesse maintenue entre les services administratifs et les professions.

Edouard MORAND.

celui de supprimer les divergences en matière de suffrage féminin. La durée de la session sera de 2 1/2 à 3 semaines.

Un milliard pour le Gothard et son « bassin »

Une « Journée du Gothard » sera désormais organisée chaque année « afin de montrer l'importance de cette artère au cœur des Alpes et de réunir les représentants des divers groupes ethniques de cette région », a décidé mardi à Lucerne le comité d'action « Pro Gothard ».

Prenant la parole à cette réunion, le conseiller fédéral Etter, chef du Département de l'intérieur, a rappelé que la Confédération et les cantons intéressés ont dépensé, depuis 1935, 50 millions pour l'aménagement de la route. Mais la commission fédérale de planification a de plus grands projets : 106 millions sont réservés dans son plan à l'élargissement de la chaussée entre Altdorf et Castione et pour le détournement de Brunnen. En outre, 207 millions seront consacrés aux artères qui conduisent au col et 717 millions pour les autoroutes de plaine Bâle-Lucerne, Zurich-Lucerne-Brunnen et Castione-Chiasso.

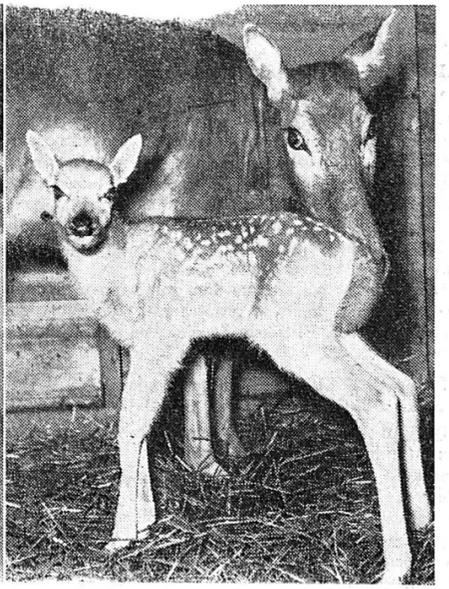
En dix ou quinze ans, c'est donc plus d'un milliard que la Suisse s'approprie à dépenser pour le passage du Gothard.

pour le canton de Vaud : M. Maret, conseiller d'Etat,

pour le canton du Valais : M. Gard, conseiller d'Etat. Avant de pouvoir être ratifiée par le Conseil fédéral et être mise en vigueur, la convention italo-suisse devra encore être soumise à l'approbation des Chambres fédérales auxquelles le Conseil fédéral adressera prochainement un message à ce sujet.

Il convient de relever, par ailleurs, que la Convention entre la Confédération et les cantons de Vaud et du Valais stipule que la Confédération est déchargée de toute responsabilité financière en ce qui concerne tant la construction que l'exploitation du tunnel.

A la « nursery » du zoo de Bâle



Le zoo de Bâle a vu la naissance, ces derniers jours, d'un âne nain de Sardaigne ; avec ses 16 kg. et ses 65 cm. de hauteur, il est le plus petit âne de Suisse. Sa mère se fait beaucoup de souci pour son rejeton, mais permet pourtant au gardien de le prendre dans ses bras pour le mettre sur la balance (à gauche). — Les cerfs de David, race éteinte dans son propre pays et dont on ne trouve que quelques exemplaires disséminés dans divers jardins zoologiques, ont eux aussi une naissance à annoncer, celle du petit que nous voyons sur la photo de droite, prise le premier jour.

Massongex, rendez-vous des musiciens bas-valaisans

Tout était paré et souriant, les rues et les maisons, les gens et les choses. Samedi et dimanche, Massongex recevait magnifiquement les musiciens bas-valaisans. Pour la vingt-huitième fois et dans un élan de fraternité et un esprit de concorde réconfortant, les sociétés affiliées à la fédération des musiques du Bas-Valais se trouvaient réunies.

L'Echo du Châtillon à qui était confiée l'organisation de la manifestation peut se flatter d'un beau succès. Bravo à tous ceux qui y collaborèrent spécialement le comité d'organisation présidé par M. Robert Biollay.

Premiers accents

Samedi, sous le signe de l'amitié intercantonale, l'Union instrumentale de Bex, dirigée par M. Bujard, « Aïda » et « Le Trouvère », de Verdi, et « Finlandia », présente un programme de choix. L'exécution de de Sibélius fut justement appréciée. La Chorale de Massongex, en bonne sœur, mêla ses voix à la réussite de cette soirée qui se termina au petit matin dans un tourbillon de danse.

La journée de dimanche

Le ciel faisait penser au pire mais Phœbus ne manqua pas le rendez-vous, mit le nez à la fenêtre et, comme pour se venger de notre doute, alourdit un peu trop l'atmosphère.

Un généreux vin d'honneur arrangea tout cela, puis un court défilé amena toute cette cohorte sur la place de fête.

Que dire du concert ? Ce ne fut ni plus ni moins qu'un concert de cantine, duquel émerge plus facilement le bruit des verres qui s'entrechoquent que les effets du travail accompli par chaque société. Domage !

Il faut cependant relever les belles exécutions de L'Agaonaise, de l'Echo de la Montagne, de Champéry, de l'Harmonie municipale de Martigny et de La Lyre, de Monthey. Ces deux dernières durent, sur une ovation particulièrement chaleureuse, se remettre une deuxième fois à la tâche. Mais laissons là la critique. Un jury « ad hoc » composé de MM. Paolo Longinetti et Roland Schnork, tous deux membres de l'OSR, saura mieux que quiconque, par ses pertinentes remarques, indiquer la voie à suivre à ces vaillants amateurs.

Et les discours ? Ce fut court mais bon par conséquent. M. Rappaz, président de la commune, ouvrit les feux et apporta son message de bienvenue. Puis M. le conseiller d'Etat Gross comprit que le gouvernement se réjouit de l'organisation de telles manifestations qui obligent chaque acteur à se placer au-dessus du matériel et comble ainsi un vide moral qui mine notre jeunesse trop bercée par le bien-être qu'apporte la prospérité économique du pays.

Des applaudissements nourris prouvèrent que ses paroles dites si simplement sont allées jusqu'au cœur de chacun.

Maintenant, Massongex a retrouvé son calme, mais la flamme du souvenir ne s'éteindra pas de sitôt.

ff.

REVUE SUISSE

La prochaine session des Chambres fédérales

La conférence des présidents des Chambres fédérales et du bureau du Conseil des Etats s'est réunie vendredi après-midi à Berne pour fixer l'ordre du jour de la prochaine session d'été, convoquée pour le lundi 2 juin.

Comme d'habitude, cette session sera placée sous le signe de l'examen du compte d'Etat pour 1957, de la gestion et des comptes des Chemins de fer fédéraux ainsi que de la gestion du Conseil fédéral. Au nombre des objets qui solliciteront encore l'attention des deux Chambres, citons encore le budget de la Régie des alcools pour 1958/1959, les accords sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, l'augmentation du capital-actions de la Swissair, le financement complémentaire du placement des produits laitiers, le préavis sur l'initiative de la semaine de 44 heures.

Au Conseil national incombera en outre le soin de liquider les divergences qui subsistent au sujet de la loi sur la circulation routière et au Conseil des Etats

Tunnel du Grand-Saint-Bernard

Conventions italo-suisse signées à Berne

Dans sa séance du 16 mai, le Conseil fédéral avait approuvé les textes des projets de deux conventions à conclure entre la Suisse et l'Italie, ainsi qu'entre la Confédération et les cantons de Vaud et du Valais au sujet de la construction et de l'exploitation du tunnel routier sous le Grand-Saint-Bernard.

La cérémonie des signatures de ces deux conventions a eu lieu à Berne le vendredi 23 mai 1958.

Ont signé :

Pour la Confédération : M. le ministre de Rahm, chef de la division des organisations internationales du Département politique fédéral,

pour la République italienne : M. Coppini, ambassadeur d'Italie à Berne,

Un produit valaisan

léger en alcool

Désaltérant avec de l'eau minérale



TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

BOUVERET Hôtel du Port

Sa bonne friture
Se filets de perches
JULES GIROUD



partout vous servira

LA VALISE de qualité à un prix avantageux

Paul Carbellay, Martigny
Articles de voyage



FOOTBALL

L'avant-dernière journée du championnat

Vernayaz sur le chemin du titre cantonal de 3^e ligue

LIGUE NATIONALE B : Sion-Longeau 3-1.

Méchamment secoué à Longeau, Sion n'a pas mis des gants pour se débarrasser d'une équipe bernoise comprenant quelques têtes dures qui réussissent, une fois de plus, à mettre le feu aux poudres. Le match fut houleux au possible et faillit bien se terminer par une descente du public sur le ground. Par bonheur, il se retint de faire un mauvais sort tant à l'arbitre qui expulsa deux joueurs bien à la légère, qu'à certains joueurs visiteurs.

Bref, le principal est que Sion soit parvenu à prendre très normalement sa revanche sur son vainqueur du premier tour. Et mieux encore avec une formation incomplète.

PREMIERE LIGUE : Monthey-Boujean 2-2, Vevey-Forward 2-2, Central-La Tour, 0-1, Payerne-Inter 4-1.

Boujean a donné passablement de fil à retordre aux Montheyens qui, finalement, s'estimèrent heureux avec un point. Il faut préciser que les puissants Kolly et Dupont manquaient chez les locaux, encore que leur remplaçants n'aient nullement démerité. Monthey qui devra recevoir encore Payerne, terminera probablement la saison au sixième rang. Position donc de tout repos.

Comme il fallait s'y attendre, Vevey a obtenu le point qui devait le sacrer champion de groupe. On lui souhaite bonne chance pour les prochaines finales de promotion.

DEUXIEME LIGUE : Saint-Maurice-Montreux 3-1.

Les Agaonais auraient pu être de sérieux concurrents pour Rarogne s'ils s'étaient montrés plus réguliers durant le championnat. A noter qu'ils ne connurent qu'une seule défaite « at home », devant Ville-neuve.

TROISIEME LIGUE : Brigue-Chamoson 8-5, Vétroz-Saxon, 0-1, Saint-Léonard-Ardon, renv., Salquenen-Riddes 3-0, Monthey II-Leytron 1-1.

Groupe I. — Brigue se sera véritablement distingué

ce printemps en remportant, sauf erreur, le maximum de points. Il serait intéressant de le retrouver dans les mêmes conditions (offensives) la saison prochaine. Saxon s'est montré meilleur que Vétroz, mais son succès ne lui servira pratiquement à rien si la relégation a lieu. La victoire de Salquenen ne faisait pas un pli.

Groupe II. — On ne s'est pas trop foulé la rate à Monthey et c'est sur un partage équitable du gâteau qu'on se quitta.

Victoire de Vernayaz

Dimanche avait lieu, à Sierre, le premier match éliminatoire pour le titre de champion valaisan de 3^e ligue entre Grône I et Vernayaz I. La partie fut serrée et c'est de justesse que Vernayaz battit son adversaire, ci par 3 à 2. Ainsi, nos deux champions de groupes se valaient à peu de chose près. Vernayaz a donc pris une sérieuse option sur le titre et on peut penser qu'il se l'attribuera dimanche prochain au stade municipal de Martigny.

QUATRIEME LIGUE : Saillon-Orsières 3-1.

Les Orsériens n'ont pu résister devant l'impétuosité bien ordonnée des Saillonnais. Envolées donc les belles illusions, les derniers espoirs pour le courageux FC Orsières. Saillon reprend le flambeau et s'apprête à le porter haut dans les finales.

JUNIORS : Leytron-Saillon 3-1.

Match d'appui pour le titre du groupe II, 2^e degré.

CHAMPIONNAT SUISSE JUNIORS : Sion II-Saint-Maurice 2-0, Granges-Fully 2-1.

3^e DEGRÉ : Lens-Ayent 2-2, Saint-Léonard-Chippis 7-1, Sierre II-Rarogne 3-0, Vollèges-Vétroz 2-1, Fully II-Riddes 8-1.

JUNIORS B : Sion II-Sion I 2-8. F. Dt. GSB

On attendait Longeau... ce fut Lengnau qui vint !

Sion-Longeau, 3-1

Franchement, vivement la saison prochaine ! Il est grand temps qu'on efface tout et qu'on recommence. Sion-Longeau : un match de fin de championnat qui n'avait, pour qui en sportif avait oublié les incidents du premier tour, aucune raison d'être dur et qui le fut pourtant plus que nul autre. On aurait cru par instants que l'on jouait les relégations et encore ! « Il n'est pas dit que le match soit de tout repos. Tout dépendra de Longeau », nous avait soufflé Balma, la veille de la rencontre.

Dès les premiers accrochages, on put aisément se rendre compte que Longeau n'était pas venu en terre romande pour échanger quelques balles amicales. Quand on vit peu après le lever de rideau Pittet se tenir l'abdomen en serrant les dents et Jenny partir au tapis à la suite d'un fauchage en règle, on comprit que le don de force était descendu en abondance sur nos invités en ce dimanche de Pentecôte !

Les incidents n'ont pas manqué, principalement en fin de partie où l'arbitre eut autant de peine à faire quitter le terrain aux badauds accourus qu'aux deux joueurs Witschi et Héritier suspendus pour en être venus, soi-disant, aux mains... et aux pieds.

Voyant que l'adversaire ne se départait pas de sa « virilité », les Sédunois essayèrent à leur tour de « biller dans le cadre ». Ça devait leur réussir moins bien, Guhl leur ayant tout appris... sauf ça.

Bref, chacun eut ainsi, dans un camp comme dans l'autre, l'occasion de présenter aux 1500 spectateurs, son petit numéro de saut roulé ou de claucidation. Chacun, sauf peut-être M. Pic, l'arbitre, qui à défaut de coups de pieds des joueurs, reçut les coups de sifflets du public.

Tout cela n'a pas empêché cependant Sion de triompher et d'arracher ainsi « durement » un titre (si c'en est un) : celui de deuxième équipe romande de Ligue nationale B.

La rentrée de Pittet fut très remarquée (son penalty manqué y compris !) puisque c'est à lui que nous devons les deux tiers des buts, le troisième étant l'œuvre de Jenny, Spahr étant arrivé cette fois trop tard pour le crocheter.

En deuxième mi-temps, Witschi, servi par Sommer, sauva l'honneur (le mot est plaisant) de son camp en trompant Panhard d'adroite façon.

3 à 1. Il restait encore une vingtaine de minutes à jouer. L'affaire n'en était pas moins dans le sac, les coups de botte de Lengnau continuant à faire l'effet de coups d'épée sur les poulains de Guhl.

L'incident dont nous avons fait allusion plus haut se situe à la 82^e minute. Ce fut le bouquet final.

Panhard, en plongeant, arrêta une balle sèchement tirée. Il était encore couché au sol lorsque Witschi, qui arrivait en flèche, lui envoya un coup de pied dans la figure. Le coup a-t-il été volontaire ? Nous n'osons le penser. Toujours est-il qu'Héritier, en voyant le sang couler n'y tient plus et s'élance sur Witschi. On a toutes les peines du monde à le retenir. M. Pic, après avoir passablement navigué, prend une décision inattendue : il sort les deux joueurs. Le public hurle de plus belle.

Il était temps d'arrêter les frais (... de pharmacie) et de faire tomber le rideau sur un spectacle que des plaisantins avaient intitulé « match de football ». Tur.

Monthey-Boujean, 2-2

Résultat plus qu'honorable pour une équipe montheyenne à nouveau remaniée, Dupont et Kolly purgent leur dimanche de suspension. C'est dire que le trio Peyla-Gianinetti-Ondario se trouvait être le « vétérane » d'un groupe de jeunes dont la bonne volonté ne suffisait, hélas pas, à compenser un certain manque d'expérience, un certain punch qui aurait été particulièrement salubre à la ligne d'attaque surtout.

Avec l'aide du vent, soufflant en rafales, Monthey se portait d'emblée à l'attaque des buts de Boujean. A la 12^e minute, Georgy transformait un hands-pénalty. Pris à contre-pied, le gardien Ponti, qui avait esquissé un mouvement sur la droite, voyait le ballon passer à 50 centimètres sur sa gauche, 1 à 0.

A la 22^e minute, Ondario jouait, lui aussi, à sa façon un tour au gardien. Ponti, en effet, s'était emparé d'une balle et s'apprêtait à la dégager. D'un coup de tête, Ondario enleva le ballon des mains du gardien et le plaça dans les buts vides. Vaines réclamations des joueurs de Boujean, M. Flückiger accorda le but : 2 à 0 pour Monthey qui commençait à se sentir porter sur les « ailes du vent et de la victoire ».

Se faisant plus entreprenant, Boujean obtenait un but à la 35^e minute. Anker renvoyait un fort tir d'Hoessli. Paratte interceptait le renvoi et d'un tir puissant il battait Anker. 2 à 1.

En deuxième mi-temps, Boujean profita largement de l'aide du vent. Sa supériorité devenait constante d'autant plus qu'il s'appliquait à jouer ras-terre en faisant courir balle au pied. L'égalisation survenait à la 50^e minute. Depuis 25 mètres, Somazzi plaçait un tir puissant sur le poteau. Or, malgré un plongeon d'Anker, le ballon rebondissait dans les filets, 2 à 2.

Dès lors, la défense montheyenne supporta stoïquement et héroïquement le poids de la rencontre. Par leurs victorieuses interventions, gardien, arrières et demi évitèrent une nouvelle capitulation. Pourtant, la ligne d'attaque biennoise se faisait pressante et dangereuse.

En arrière, le puissant Mühlemann, genre « armoire à glace », imposait respect et circonspection aux jeunes et timides avants montheyens qui ne parvenaient pas plus à garder le ballon qu'à percer une défense solide et aguerrie. Cependant, un tir de Coppex échouait sur la latte, alors que sur échappées, deux tirs de Berrut allaient behind sans que ni défenseurs, ni attaquants ne puissent les intercepter.

Et les deux équipes s'en sont retournées dos à dos, non sans que les dirigeants biennois aient vainement fait remarquer à l'arbitre que le coup de sifflet final avait été donné à la 89^e minute et non pas à la 90^e. Bertal.

VERMOUTH NOBLESSE

SPORT-TOTO

Concours N° 37

Tip juste : 2 1 2, 1 2 x, x x 1, 1 1 1

Loto-tip : 8, 18, 31, 47

Le jeu offensif s'est vengé du passé !

La Suisse battue par la Belgique 0-2

(De notre envoyé spécial)

Je ne pense pas qu'il faille condamner la jeune et expérimentale équipe suisse au seul vu de sa déconvenue d'hier. Car si le sec, mais immérité résultat de ce lundi de Pentecôte eut de quoi refroidir l'ardeur des 30.000 spectateurs du Hardturm zurichois, il ne fait aucun doute qu'il les aura laissés sur le sentiment de promesses tout de même réconfortantes pour l'avenir.

Certes, on pourra toujours prétendre que nos hommes furent seuls responsables d'une stérilité parfois navrante et que certains (Weber et Bâni) n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils commirent deux « boulettes » qui leur valurent deux buts.

Les partisans d'une formation offensive auront pourtant été servis, car on ne se souvient vraiment pas d'avoir vu nos représentants jouer avec un tel sens de l'attaque, portés qu'ils furent sans cesse vers le but adverse. Déjà pour ce seul motif qu'elle domina les quatre cinquièmes de la rencontre, nous montrerons

comme pour punir Allemann d'un geste grossier qui aurait pu lui valoir l'expulsion, une contre-attaque surprise Bâni — il ne pensait qu'à se ruer à l'attaque ! — et l'ailier gauche belge s'en alla fusiller Elsenner en deux temps, notre portier n'ayant pu maîtriser le premier et violent essai de son antagoniste.

Les jeux étaient faits, l'imprécision et une malchance noire ne devant pas permettre à nos joueurs de ré- duire, sinon de combler leur retard.

Pottier brillant, mais délaissé !

Aux brefs reproches adressés à nos hommes, nous en ajouterons un autre que nous considérons comme plus grave. Comment se fait-il, en effet, qu'ils se soient obstinés à jouer sur la droite, délaissant neuf fois sur dix à son aile gauche un Pottier dont le début de match avait été enthousiasmant ? L'astucieux petit Philippe ne rata d'ailleurs qu'une intervention durant tout le match et il semblait hier dans une condition



Le second but marqué par l'ailier Paeschen. De gauche à droite, Paeschen, Kernen (2), le gardien Elsenner et Stockman. La balle est marquée par un cercle blanc.

donc beaucoup de compréhension à l'égard d'une formation composée d'Elsener ; Weber, Kernen ; Bâni, Bürger, Grobty ; Antenen, Allemann, Meier, Eschmann et Pottier.

Hélas ! Sans doute fâché d'avoir été si souvent délaissé par les Suisses, le jeu offensif s'est retourné contre nous et a fait échouer nos représentants là où ils devaient incontestablement réussir.

Les deux buts

Alors que nous dominions de façon sensible, Antenen se fit stupidement subtiliser la balle à la 38^e minute. Servi en profondeur, le centre-avant adverse feinta Weber en se déportant sur la gauche, puis ajusta un tir imparable pour Elsenner.

On ne se faisait cependant pas trop de soucis, car au train où la machine tournait, on finirait bien par l'emporter. A la 43^e minute, effectivement, un coup franc de Meier fut adroitement dévié par Antenen et l'on se permit d'affirmer que la balle avait franchi la ligne de but adverse — ce que l'arbitre espagnol ignora — lorsqu'un arrière la remit en jeu.

Qu'importe, nous reprîmes la seconde mi-temps avec beaucoup d'optimisme. De fait, la Suisse se montra d'emblée supérieure et l'on ne peut que regretter qu'elle ait alors persévéré dans un jeu de passes trop courtes face à une défense massée à huit ou neuf hommes devant sa cage. Soudain, à la 67^e minute et

optima. Egoïsme ou incapacité, on aimerait bien savoir pourquoi il resta si esseulé et servi de manière si spasmodique !

Encore une fois, on évitera d'accabler une formation qui, bien que « sentant la fin de saison », se dépensa avec une belle volonté et un esprit offensif qu'on aimerait lui voir conserver. Face aux athlétiques et souvent trop rudes Belges, nos petits Suisses ont, à défaut de victoire, montré qu'ils savaient jouer un football agréable. Expérience et solidité sauront bien s'acquiescer lors des confrontations futures.

Peut-être verrions-nous mieux un Meier au poste de centre-demi et un Koch à la place de Weber. Peut-être... peut-être... toujours est-il que nous préférons nous abstenir de toute critique violente, au moment même où nos dirigeants n'en sont qu'à fêter les premières bases d'une jeune et dynamique équipe nationale de football.

Avec des Allemann — son geste mis à part, il fut probablement le plus percutant des nos hommes — des Pottier, des Echmann, des Rey — car on ne désespère pas de le voir aussi « flamber » avec notre formation nationale — voire des Riva, des Antenen, des Grobty, des Bâni, etc., il n'y a pas lieu de trop se lamenter sur un passé récent par trop négatif.

Car l'avenir de notre football n'est pas si sombre que pourrait trompeusement le laisser supposer la malencontreuse défaite d'hier... J. Vd.

Du bon football

Martigny-Thiers, 3-2

Temps magnifique mais vent assez fort, 800 personnes. Arbitre, M. Marendaz, de Lausanne, excellent. Ambiance des grands jours.

Une petite manifestation releva le cachet de cette belle journée. Présentation des équipes, hymnes nationaux, échange de cadeaux offerts par deux gracieux mannequins pendant que deux autres mannequins tout aussi gracieux donnaient le coup d'envoi d'une manière qui laissa pantois certains joueurs pourtant fort habiles dans l'art du jonglage.

Les deux formations se présentent dans les compositions annoncées. Nous notons à Martigny les essais de Constantin au but, José Jordan à l'aile droite et Pit-teloud inter gauche.

D'entrée, les deux équipes cherchent à nous présenter du bon football. De part et d'autre on prépare de belles actions et nous assistons à certains mouvements, feintes et passes très heureux. Seulement, et il faudra toujours qu'il y ait un seulement, on oublie de tirer au but. Ce sera seulement à la 35^e minute que sur une action en apparence anodine, le centre-avant entre en possession du ballon et son tir est imparable pour Constantin. Deux minutes plus tard, c'est l'inter gauche qui, à son tour, contrôle, prend l'arrière à contre-pied et marque le numéro 2. Du vrai football à la française.

Spectateurs et joueurs n'en reviennent pas. Heureusement que dans les rangs octoduriens aujourd'hui émerge un homme. Sa classe et sa personnalité ont dominé jusque là et c'est à lui que reviendra l'honneur de marquer le premier but pour les locaux de manière imparable. C'est Bertogliatti. Sacré bonhomme, c'est un régal de le voir jouer. Après le thé, Girold II cède sa place à Ruchet, très bon, et à la 65^e minute, Renko, à son tour, quitte le terrain et c'est Pitteloud qui le remplace.

Durant cette deuxième période, malgré les prouesses des Français, les locaux dominent mais n'arrivent pas à concrétiser cette supériorité. Toutefois, à la 70^e

minute, après une mêlée épique, Jordan, d'un beau coup de tête, égalise. A la dernière seconde du match, coup de théâtre. Une belle attaque, Bertogliatti shoote sur le poteau dans une position difficile et Girold III reprendra pour marquer le but de la victoire. Ainsi Martigny gagnera justement.

Ce dernier match de la saison à Martigny appelle quelques commentaires. Constantin dans les buts fut très peu mis à contribution ; il eut un arrêt difficile et le fit très bien ; il ne pouvait rien contre les deux buts reçus, par conséquent, disons bien, mais à revoir. La défense s'est montrée à la hauteur de sa réputation. Des demis rien à dire, nous connaissons leurs possibilités mais nous aimerions toutefois que Renko, dont le tir est meurtrier, fasse plus souvent usage de la bombe de gros calibre. En attaque, nous avons déjà parlé de l'homme numéro 1, Bertogliatti. Sarrasin, quant à lui, eut des hauts et des bas ; dans l'ensemble, il fut bon. Quant à Girold III et Antonioli, il nous ont habitués à mieux, le premier surtout. Jordan, s'il ne nous a pas convaincu, nous a tout de même laissé entrevoir quelques bonnes choses et nous pensons que c'est un garçon à suivre. Pour ce qui est du cas Pitteloud, il ne joua que les vingt-cinq dernières minutes, nous avons déjà parlé à l'occasion d'un match de juniors de révélation. Nous ne voudrions pas nous répéter, mais force nous est de remarquer que durant ce court laps de temps, il nous a fait entrevoir une masse de possibilités. Quoique de petite taille, il nous a rappelés de manière frappante Pottier et je pense que Martigny tient en ce joueur un réel espoir. Qu'il ne nous déçoive pas !

Pour la chronique, nous dirons que les Français ne nous ont pas déçu. Rapidité, précision, improvisation, feintage, tout le football français et aussi le reste, c'est-à-dire manque de réalisation. On joue mais on ne tire pas au but et c'est dommage. Cette équipe très fair-play est sympathique et nous a laissé un bon souvenir. Rick.

AUTO-ECOLE R. FAVRE

Voitures
Cars
Camions

Sion, tél. 2 18 04 et 2 28 49 - Martigny 6 13 72

Jeudi soir chez vous
café complet

Pour une participation massive au Tir fédéral en campagne 1958

Les samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin prochains sont consacrés aux journées des tireurs suisses en vertu de la décision prise par le comité central de la Société suisse des carabiniers.

Comme tous nos fervents du tir le savent déjà, il s'agit du tir fédéral en campagne, cette compétition pacifique qui constitue un appoint complémentaire indispensable au tir militaire obligatoire.

Or, s'il est vrai que le tir en campagne est facultatif, il ne s'ensuit pas moins qu'il s'avère aujourd'hui d'une nécessité impérieuse que nos tireurs y participent dans le plus grand nombre possible et cela pour les motifs que nous nous permettons d'évoquer brièvement ci-après.

Tout d'abord, c'est un devoir pour nos soldats-citoyens aptes à porter armes, de démontrer leurs capacités dans l'art du tir, qui reste pour notre pays en dépit du perfectionnement des armements modernes, un des moyens les plus garants de sa défense nationale. En outre, tous nos tireurs se doivent de participer au tir en campagne dans l'intérêt même de la société de tir à laquelle ils adhèrent, puisqu'ici les subsides fédéraux ont été augmentés.

Malheureusement, à ce sujet, on doit constater avec regret que dans notre canton cette participation a été jusqu'à ces années dernières vraiment trop faible. Depuis deux ans toutefois, un progrès réjouissant est enregistré mais c'est surtout en ce moment que le Valais ne doit pas s'arrêter en si bonne voie.

Bien mieux, il devrait même parvenir, sinon à égaler, du moins à se rapprocher de certains cantons suisses alémaniques où très nombreuses sont les sociétés de tir alignant au tir en campagne le 100 % de l'effectif ayant participé au tir obligatoire.

C'est pourquoi le comité de la Société cantonale des tireurs valaisans, en particulier MM. Bertholet (Saxon) et Chanton (Viège), chefs respectifs, comptent cette année sur une participation record à cette joute pacifique.

Du reste, est-il besoin de rappeler le slogan admis à l'occasion de ce tir à savoir qu'ici

la participation prime le rang

Il ne s'agit donc point pour nos sociétés de chercher à sélectionner leurs tireurs mais d'y amener tous leurs membres, du plus chevronné au moyen et même au plus faible.

Que les dates des 31 mai et 1^{er} juin voient pour le Valais une affluence encore jamais atteinte de tireurs accomplissant le tir en campagne, afin de prouver devant nos cantons confédérés que les tireurs du Vieux-Pays en imposent encore non seulement par leurs capacités dans la pratique de notre grand sport patriotique, mais aussi par leur... nombre!

Service de presse des tireurs.



AUSFÜHRUNGSGRÖSSE: 10,7 x 13 cm.
GRANDEUR D'EXÉCUTION:

MUGUENIN LE LOCLE
Plaquette de section
La Suisse au travail

LE FILM DU MATCH SION-LONGEAU, 3-1



1^{re} minute
Ce n'est pas Magada qui remplace Guhl, mais H 54, le filtre qui vous protège encore mieux.



18^e minute
Pittet feinte habilement le gardien Hänzi et ouvre le score pour Sion.



46^e minute
Depuis 25 mètres, Pittet botte magnifiquement un coup franc sous la latte. C'est 2 à 0.



60^e minute
Sion force de plus en plus l'allure et Jenny, sur passe du jeune de Wolff, signe le N° 3.



76^e minute
La moutarde monte au nez des Bernois et une violente offensive se termine victorieusement pour eux.



84^e minute
Witschi, sur sa lancée, envoie son pied dans la figure du gardien Panchard, à terre.



86^e minute
On risque d'en venir aux mains lorsque l'arbitre tourne la mouche à son tour et renvoie deux joueurs aux vestiaires.



90^e minute
Ouf! Quel match! Les spectateurs font passer leur nervosité en allumant une Maroquine-Filtre, la cigarette des sportifs.



Appel aux tireurs

L'instabilité du monde actuel nous est à nouveau confirmée. La Suisse, heureusement, est demeurée en dehors de ces conflits, mais son sort dépend plus ou moins de leur évolution. Notre pays, en dépit de l'exiguïté de son territoire, a donné au monde l'exemple de son unité, l'exemple de la fraternité comme celui de la tolérance. Il est devenu le refuge des exilés, le siège de multiples institutions internationales.

Nous devons aujourd'hui resserrer les liens qui nous unissent et nous montrer tels que nous sommes, attachés à nos libertés, à cette indépendance que de nombreux pays nous envient et maintenir le sentiment patriotique qui nous anime tous.

C'est pourquoi nous vous invitons de frotter notre cœur à participer activement aux « Journées des tireurs suisses » des 31 mai et 1^{er} juin prochains, qui serviront de cadre au tir fédéral de sections en campagne, et à témoigner ainsi à ce pays que nous aimons tous au plus profond de nous-mêmes, notre indéfectible affection.

Notre appel ne s'adresse pas aux seuls champions chevronnés, mais à tous les tireurs suisses sans aucune exception, à tous les Confédérés. Les « Journées des tireurs suisses » n'ont pas d'autre but que d'accorder à tous les habitants de ce pays en état de porter les armes une nouvelle occasion de s'unir plus intimement encore sous la bannière que nous ont léguée nos aïeux et dont nos prédécesseurs ont confié la garde.

C'est l'occasion pour nous de confirmer notre volonté ferme et inébranlable de demeurer tels que nous sommes.

Le président central de la Société suisse des carabiniers: Charles Jan.

Les tireurs faibles de notre armée se raréfient

En vertu d'une décision du Département militaire fédéral, l'immense majorité des officiers subalternes, des sous-officiers (à l'exception des sous-officiers supérieurs armés du pistolet) et des soldats de notre armée sont astreints aux tirs militaires jusqu'à l'âge de quarante ans. En 1957, ils étaient encore 353.000 en chiffres ronds, soit 3000 de moins qu'en 1956.

D'autre part, selon une décision semblable, les militaires astreints au tir doivent obtenir un résultat minimum de 60 points et touchés (cette limite étant valable pour 1957 seulement) s'ils ne veulent pas être considérés comme « restés » et convoqués à un cours spécial d'une demi-journée, destiné à leur rappeler les principes de l'instruction au tir.

En 1957, on comptait encore 5885 « restés », c'est-à-dire près de 1300 de moins qu'en 1956 et 4000 de moins qu'en 1955. Les tireurs faibles de notre armée voient donc leur nombre diminuer sensiblement d'année en année et l'on s'attend à ce qu'ils se raréfient encore davantage à l'avenir. L'introduction du nouveau programme obligatoire, en 1957, a certainement joué un rôle déterminant en leur faveur: ses exigences se sont finalement révélées sensiblement inférieures à celles des précédents et la faculté qui leur est accordée d'effectuer leur exercice obligatoire avec appui (et non plus à bras francs) leur a grandement facilité la tâche. En outre, l'organisation des cours de « restés » sur un jour ouvrable les a peut-être engagés à redoubler d'attention au pas de tir.

Certains cantons, cependant, possèdent encore des contingents extrêmement nombreux de tireurs faibles: le canton de Vaud, pour sa part, en compte près de 1700 (sur 28.000 tireurs astreints), et celui de Genève 870 (sur 15.000 tireurs astreints), alors que le canton du Valais, par exemple, n'en a plus que 370 pour 15.000 tireurs astreints également. Dans le canton de Berne, il n'y a pas plus de 590 « restés » pour 60.000 astreints au tir environ et dans celui de Zurich, l'on n'en trouve plus que 740 sur 61.000.

Les statistiques fédérales démontrent clairement que tous les « restés » ne sont pas inaptes au tir: seuls 104 d'entre eux ont été déclarés tels et renvoyés à une commission de visite sanitaire qui propose, en général, leur affectation à un corps de troupe non armé.

En 1957, la Confédération a réservé une somme de quelque 26.000 francs à l'organisation des cours de « restés », soit 7000 francs de moins qu'en 1956 et 15.000 francs de moins qu'en 1955, sans compter les munitions qu'elle leur fournit gratuitement. Chaque « resté » coûte ainsi aux pouvoirs publics une dizaine de francs à peu près.

Certes, comparée aux huit millions et demi de francs que le Département militaire fédéral consacre dans son budget au tir hors service, cette dépense n'apparaît guère, mais elle pourrait être presque supprimée si les tireurs faibles (à quelques exceptions près) voulaient mettre encore davantage de soin à l'exécution de leurs exercices obligatoires annuels.

D'autant plus que le DMF leur offre la possibilité d'effectuer un nouveau tir s'ils n'ont pas réussi le premier, en mettant à leur charge les seuls frais de munitions. En 1957, plus de 14.000 tireurs ont profité de cette facilité, sans quoi le nombre des tireurs « restés » aurait augmenté presque d'autant.

Incompréhension!

Le problème des tireurs faibles n'est pas si simple que cela: les cours de restés, on l'a vu maintes et maintes fois, ne sont pas fréquentés uniquement par des soldats inaptes au tir, tant s'en faut! On y trouve une forte majorité d'hommes que le tir n'intéresse pas (à leurs côtés) et qui n'hésitent pas à consacrer à leurs exercices obligatoires une demi-journée supplémentaire, au lieu des quelques heures qu'ils réclament (attente et verre de l'amitié après le tir compris!). Il est juste de dire aussi, non pas comme excuse absolue, que les conditions d'exécution des exercices obligatoires ne sont pas toujours parfaites: on remarque dans nos stands, surtout au mois d'août, qui marque la fin de la période des tirs militaires, une affluence telle qu'il est souvent bien difficile de ne pas y trouver quelque sujet d'énervement, alors qu'il serait si aisé de ne pas attendre le tout dernier moment pour s'acquitter de ses obligations hors service.

Il est temps que l'on comprenne enfin qu'il s'agit là d'une institution traditionnelle que d'aucuns nous envient (et ils sont nombreux!), dont le seul but est de maintenir un contact étroit entre le soldat suisse, son arme et son indépendance. B.

Automobilistes! Pour vos travaux de
CARROSSERIE AUTOMOBILE
PÉLISSIER S. A., Martigny-Ville
Route de Fully Téléphone 026 / 6 02 27
Toutes réparations, transformations, garnissage, peinture

Poussins de 1 à 3 jours. Bl. de Hollande et New Hampshire. Eclussions toutes les semaines.
M. Girard Elevage avicole,
Martigny, téléphone 026 / 6 10 23

wettkampf, der eine unerlässliche Ergänzung zum obligatorischen Programm darstellt.

Wenn auch die Teilnahme am Feldschieszen auf freiwilliger Basis beruht, so besteht heute doch die unabwendbare Notwendigkeit, dass sich unsere Schützen massenhaft an diesem Wettkampfe beteiligen und zwar aus Gründen, die wir hier kurz erwähnen möchten.

In erster Linie ist es Pflicht eines Schweizer Bürgers und Soldaten seine Fähigkeiten in der Schiesskunst zu zeigen. Wenn heute auch moderne Waffen bestehen, muss darauf hingewiesen werden, dass der Einzelschuss, der gut gezielte, immer und immer wieder die beste Verteidigung für unser Vaterland ist. Ferner sind die Bundesbeiträge erhöht worden, sodass es Pflicht eines Schützen ist, der Subsidien nicht verlustig geht. Leider stellen wir mit Bedauern fest, dass in unserem Kanton die Beteiligung bis in den letzten Jahren als schwach bezeichnet werden muss.

Seit zwei Jahren ist immerhin ein schöner Fortschritt zu verzeichnen und es muss nun alles daran gesetzt werden, um auf diesem Wege nicht stecken zu bleiben.

Wir müssen sogar trachten, gewisse Kantone der deutschen Schweiz zu erreichen, die sehr oft an einem Feldschieszen 100 % und mehr ihrer Teilnehmer am obligatorischen Schieszen zum Wettkampfe stellen.

Es ist dies auch der Grund, warum der Vorstand des Walliser Kantonschützenvereins und ganz besonders die zuständigen Ressortchefs (Hr. Bertholet, Saxon, für das Unterwallis und Hr. Chanton, Visp, für das Oberwallis) eine Massenbeteiligung an diesem friedlichen Wettkampfe erwarten.

Uebrigens ist es wohl überflüssig zu erwähnen, dass das Leitmotiv für das Feldschieszen

Beteiligung kommt vor dem Rang

nach wie vor seine Gültigkeit hat. Es handelt sich dabei unseren Vereinen also nicht darum, in erster Linie nur erprobte Schützen an den Wettkampf zu bringen, sondern vielmehr darnach zu trachten, alle, vom besten zum schwächsten Mitglied, dafür zu begeistern.

An den bestimmten Tagen vom 31. Mai und 1. Juni soll unser Kanton am Feldschieszen eine nie erreichte Teilnehmerzahl erleben. Dies auch um unseren Mit-eidgenossen zu zeigen, dass das so gerne in den Hintergrund gestellte Wallis sich nicht nur durch seine Schiessfertigkeit, sondern auch durch seine Teilnehmerzahl, auszeichnet.

Pressedienst der Schützen.

Les matcheurs valaisans à l'entraînement

Moyenne élevée à 50 et 300 m.

A la suite des séances éliminatoires des 23 mars à Sion et 20 avril à Saint-Maurice, la Société cantonale valaisanne des matcheurs a convoqué dimanche matin, à Sion, 14 tireurs à 300 mètres (12 présents) et 12 à 50 mètres (11 présents) pour un nouvel entraînement. On voit que la SCVM prépare avec beaucoup de soins ses meilleurs éléments en vue du prochain tir intercantonal de Bienne. Et les résultats sont là, toujours plus convaincants, pour témoigner de l'excellent travail accompli.

En effet, il est particulièrement réjouissant de constater après ce troisième entraînement que tous les tireurs convoqués dimanche à Sion ont atteint des résultats de grande et petite maîtrises, avec une belle majorité pour la première.

A 300 mètres, 7 tireurs ont largement dépassé les 500 points. La palme est revenue, ex-aequo, au champion valaisan Maurice Guerne, de Sion, et à Emile Grenon, de Champéry, qui totalisèrent chacun 523 points. Le jeune Lorenz, de Sion, s'est classé troisième avec 518 points, à un point devant l'excellent Anton Blatter.

Au pistolet, 8 tireurs sur 11 franchirent allègrement le cap des 500 points, emmenés par l'Agauinois André Ducret, qui obtint 534 points, contre 532 le 23 mars. Belle régularité, en vérité. René Gabioud, d'Orsières, dont la progression est remarquable, prit le second rang avec 528 points.

Après un départ difficile, Henri Bessard et Joseph Heinzmann se raccrochèrent magnifiquement (le métier!) et terminèrent en bonne place.

Voici les classements de cet entraînement:

300 mètres

1. Maurice Guerne, Sion, et Emile Grenon, Champéry, 523 points; 3. Lorenz, Sion, 518; 4. Anton Blatter, Ried-Brigue, 517; 5. Schnorhk, Saint-Maurice, 514; 6. Antoine Gex-Fabry, Sion, 513; 7. Valsecchi, Viège, 509; 8. J. Cottagnoud, Vétroz, 497; 9. André Savioz, Sion, et H. Vuadens, Vouvry, 495; 11. A. Bétrisey, Saint-Léonard, 483; 12. M. Moren, Vétroz, 481.

50 mètres

1. André Ducret, Saint-Maurice, 534; 2. René Gabioud, Orsières, 528; 3. Louis Heinzmann, Viège, 523; 4. André Luisier, Sion, 512; 5. Bernard Pignat, Saint-Maurice, 509; 6. Henri Bessard, Sion, 507; 7. Paul Christinat, Sion, 506; 8. Joseph Heinzmann, Viège, 505; 9. Louis Uldry, Vernayaz, 498; 10. Fernand Donnet, Martigny, 487; 11. Louis Vuilloud, Saint-Maurice, 452.

Rappelons que 9 tireurs seront finalement sélectionnés pour l'équipe cantonale à 300 mètres et 6 seulement pour celle à 50 mètres. Les places sont donc chères!

Dt.

Votre cure d'asperges
au Restaurant
Mon Moulin CHARRAT - Tél. 026 / 6 32 92
Le relais des spécialités gastronomiques et valaisannes
Se recommande: L. Richoz-Balmat.

Jeudi soir chez vous
café complet

TROISIÈME LIGUE

Grône-Vernayaz, 2-3

La première finale entre Grône et Vernayaz, champions de groupes, a attiré quelque 600 spectateurs autour de la belle pelouse du FC Sierre.

L'ambiance était donc créée quand M. Schüttel, de Sion, secondé par les juges de touche Favre et Rey-Bellet appela les formations suivantes :

Grône : Théoduloz P.; Rudaz J., Grand C.; Devanthery M., Bitz M., Largy M.; Largey J.-P., Bruttin A., Allegroz V., Jacquod, Gillioz M.

Vernayaz : Moret H.; Lugon J., Rappaz P.; Uldry M., Jacquier H., Clavien A.; Rimet R., Grand M., Revaz G., Revaz P., Woeffray B.

Alors que Grône joue avec trois juniors qui remplacent Bruttin H., Bruttin P., Gard A., blessés, Vernayaz joue au grand complet.

Dès le coup d'envoi, Vernayaz, aidé par un vent assez violent, se porte immédiatement à l'attaque. Grône se laisse nullement impressionner et réplique de belle façon. Le premier quart d'heure demeure très partagé.

Peu à peu, Vernayaz devient plus pressant et alerte à maintes reprises le camp des hommes du Centre. Il leur faudra toute l'autorité de Grand G. en défense et de magnifiques plongeurs de Théoduloz pour garder le sanctuaire vierge.

L'orage bas-valaisain passé, Grône montre le nez et tente crânement sa chance. Trois tirs de Jacquod passent d'un rien à côté.

Encouragés par leurs supporters, les deux équipes présentent un jeu rapide. Les attaques déferlent de part et d'autre mais se brisent sur des défenses bien à leur affaire.

Quelques minutes avant la mi-temps pourtant, une contre-attaque de Vernayaz provoque une mêlée devant les buts de Grône, laquelle permet à Guy Revaz d'ouvrir le score.

Dès la reprise, Grône, aidé par le vent, assiege à son tour le camp visiteur. Mais la chance ne lui sourit pas. Un « boulet » de Bitz s'écrase sur la transversale.

Vernayaz redonne de la vapeur et obtient son second but par P. Revaz, sur hors-jeu manifeste, signalé par le juge de touche, mais non sifflé par M. Schüttel.

Puis Grône, découragé, concède un troisième sur pénalty, botté par Grand M. Soudain la physionomie du jeu change complètement. Vernayaz est littéralement étouffé et encaisse deux buts en dix minutes, le premier par G. Grand, par suite d'un pénalty logé dans l'angle supérieur, le second par Gillioz, qui déborde toute la défense.

La galerie s'échauffe. L'égalisation plane dans l'air. Les deux équipes puisent dans leurs dernières réserves. La partie devient captivante, rapide jusqu'au coup de sifflet final qui sacre donc Vernayaz vainqueur de la première manche par 3 à 2.

Cette victoire, Vernayaz l'arracha avec chance si l'on pense que la latte sauva une fois son camp et que son second but fut obtenu sur offside.

Un score nul aurait été très équitable car ni l'une ni l'autre équipe n'a démerité.

A Vernayaz, on relèvera la belle partie de l'ensemble de l'équipe avec mention au gardien Moret et à l'intérieur M. Grand, qui n'a que dix-huit ans.

Quant à Grône, il regrettera amèrement ses blessés, car la victoire était à sa portée. Nous relèverons la bonne prestation de G. Grand, P. Théoduloz, M. Bitz et Gillioz, quoique chacun donna le meilleur de lui-même.

Monthey II-Leyron I, 1-1

Ce match qui s'annonçait très fair play a failli tourner à l'aigre-doux. Nous mettons cela sur le compte de la chaleur lourde qui régnait au stade de la Vièze, et surtout sur le compte du foehn qui soufflait en rafales. Mais cela n'exclut nullement pour certains joueurs (de Leyron en particulier), la nécessité impérieuse de banir hargne et rancune, état d'esprit dont la simple manifestation suffit parfois à « empoisonner » une rencontre. Par son coup de sifflet final, M. Bétrisey a pu couper nette cette tension nerveuse qui risquait de s'emparer des joueurs et des spectateurs.

Le résultat nul, 1 à 1, explique lui aussi en partie cette petite tension nerveuse. Or, de part et d'autre, le gardien a été responsable de l'unique but reçu. Le gardien de Leyron laissa filer entre ses mains un tir anodin de Dupont junior, et celui de Monthey (un junior) laissa passer sur son bras un coup franc auquel le vent avait donné un certain effet.

On s'est donc acheminé vers un « remis ». Pourtant, avec l'aide du vent, Monthey II domina en deuxième mi-temps. Les juniors qui composaient sa ligne d'attaque manquaient par trop d'esprit de décision et de poids pour s'imposer en profitant des occasions offertes. L'Italien Bassi émergea nettement d'une équipe formée de sept juniors et de quatre titulaires de « l'équipe réserves ».

Bertal.

QUATRIÈME LIGUE

Saillon-Orsières, 3-1

Un match nul aurait suffi pour qu'Orsières s'assure la première place du groupe. Aux locaux, il fallait la victoire pour conserver des prétentions. Enjeu important donc. Puis, 300 spectateurs enthousiastes, le terrain en bon état, le temps calme, voilà quelques données qui apparaissent dès le coup de sifflet initial.

A l'appel de l'arbitre répondent pour les locaux : Brocard; Raymond, Raoul Roduit; Jean-Claude Roduit, Rossier, Léo Roduit; Bertholet, Jean-Marie Roduit, Pellaud, Gaby Roduit, Perraudin.

Orsières aligne Jacques Rausis; Lovey, Carrupt; Ferdinand Rausis, Sarasin, Troillet; Darbellay, Theux, Jean-Marc et Michel Rausis.

De part et d'autre on est au complet. Les joueurs sont remarquablement jeunes.

Saillon attaque dès le coup d'envoi. Puis les visiteurs ripostent et ouvrent le score. On joue depuis 2 minutes. Les nombreux spectateurs venus de l'Entremont exultent tandis que ce début douche froidement les locaux. Leur moral sera plus bas encore à la 4^e minute quand après avoir pressenti l'égalisation, ils voient un pénalty échouer sur la latte.

Les faits saillants survenus pendant les 5 premières minutes préludent à l'animation qui régnera tout au long de la partie. Renversements de situations, phases délicates dans les divers camps marqueront le jeu jusqu'à la mi-temps. On décèle pourtant un avantage territorial, mince mais prometteur, en faveur des locaux.

Dès la reprise, les Saillonnais se montrent dangereux. Mais ils semblent victimes de la malchance. Alors qu'on en croit applaudir à l'égalisation, il faut reconnaître que le but doit être annulé pour offside. Le jeu reprend. Deux minutes plus tard, les équipes sont à égalité. Après l'engagement, les visiteurs opèrent une descente fulgurante mais leurs efforts se brisent sur la barre transversale. On est au moment psychologique de la partie. De part et d'autre on combat avec l'acharnement des vieux Suisses. L'arbitre, M. Giand, de Montreux, se montre sévère mais juste.

A la 60^e minute, un shoot compensant un faoul survenu sur la ligne des seize mètres, donne l'avantage

CYCLISME

Le Prix Cilo-Toscanelli

Comptant comme éliminatoire de la finale suisse juniors qui se courra à Lausanne, le Prix Cilo-Toscanelli s'est disputé dimanche. Long de 85 km., le parcours choisi était le suivant: Monthey - Vouvy - Monthey - Martigny - Charrat - Fully - Martigny - Evionnaz - La Rasse - Saint-Maurice - Monthey.

Quelque 75 coureurs étaient inscrits. Ils étaient 71 à prendre le départ. Mais ce départ fut, en fait, retardé d'une demi-heure, cinq coureurs ayant déjà crevé sur la ligne du départ.

Un vent soufflant très fort gêna considérablement les coureurs dans la première partie du parcours. Mais c'est avec son aide qu'ils rallierent Monthey où l'arrivée était jugée à la rue de l'Industrie. On regrette que quelques voitures suiveuses aient cru bon de s'intercaler entre les coureurs à l'arrivée à Monthey, où elles avaient tendance à gêner les sprints, ou à les faciliter. Cela dépend du point auquel on se place.

Voici les résultats de cette épreuve cycliste :

1. Jean-Claude Maggi, Genève, 2 h. 17' 30"; 2. Jean-Claude Portier, Annemasse, même temps; 3. Walti Clavien, Sierre, 2 h. 17' 35"; 4. Willy Wenger, Rennens, 2 h. 17' 45"; 5. Christian Rouiller, Yverdon; 6. Jurg Bödler, Genève; 7. Henri Ketterer, Genève, tous même temps; 8. Gérard Roux, Sion, 2 h. 18' 8"; 9. Jean-Paul Tachini, Martigny, 2 h. 18' 10"; 10. Jean-Paul Chaney, Genève, 2 h. 18' 24".

15. Louis Genoud, Martigny, 2 h. 20' 10"; 24. Michel Blanchut, Martigny, 2 h. 20' 50"; 36. Michel Bellon, Monthey, 2 h. 21' 35"; 38. Marcel Revaz, Monthey, 2 h. 22' 04"; 41. André Blanc, Sion, 2 h. 22' 33"; 42. Paul Morard, Sion, 2 h. 23' 02"; 43. André Aymon, Sion, 2 h. 23' 32"; 46. Jean-Claude Zufferey, Sierre, 2 h. 25' 02"; 47. Jérôme Dessimoz, Sion, même temps; 48. Georges Varone, Sion, 2 h. 25' 40"; 49. Willy Bonvin, Sion, 2 h. 26' 10"; 52. Charles Aymon, Sion, 2 h. 27' 30"; 54. Romain Aymon, Sion, 2 h. 30' 15".

Bertal.

Le Tour d'Italie

Le Giro 1958 a ceci de particulier qu'il se déroule à une allure endiablée. Aussi, le classement général s'en trouve-t-il bouleversé jour après jour.

Dans la 6^e étape Mondovì-Chivari, une échappée de cinq Italiens et un Belge (ce dernier ceda par la suite) réussit parfaitement et ce fut avec 6 minutes d'avance sur le peloton principal que terminèrent les Ciampi (1^{er}), Ranucci, Pettinati, Moser (l'ex-maillot rose) et Benedetti. Une étape entre Italiens, quoi!

L'Espagnol Botella dut ainsi verser une larme sur son maillot rose endossé la veille, Pettinati prenant provisoirement sa succession.

Sensationnel exploit de Baldini

C'est à la moyenne absolument stupéfiante de 47 km. 491 qu'Ercole Baldini a couvert, hier, les 61 km. de l'étape contre la montre Forte dei Marmi-Varese. Il va sans dire que tout le monde fut battu sans remission. Cependant, le Belge Brankart réalisa une performance digne d'être relevée, puisqu'il ne ceda que deux minutes au brillant vainqueur, Pettinati, qui avait une avance de plus de 6 minutes sur Baldini, a réussi à conserver le maillot rose.

Classement général: 1. Pettinati, Italie, 29 h. 26' 17"; 2. Moser, Italie, à 25"; 3. Baldini, Italie, à 1' 11"; 4. Botella, Espagne, à 2' 25"; 5. Brankart, Belgique, à 5' 03"; 6. Pambianco, Italie, à 6' 18"; 7. Tinazzi, Italie, à 7', etc.

GYMNASTIQUE

Avant la Fête cantonale de gymnastique

La gymnastique fut très à l'honneur chez les anciens. Les Athéniens surtout cherchèrent en elle le développement de la force et de la santé ainsi que le perfectionnement de la beauté physique. Outre son utilité évidente comme préparation à la vie militaire, la gymnastique apparaît aussi comme un excellent moyen de modifier les constitutions défectueuses et débiles et de prévenir beaucoup de maladie. Elle tend encore à l'éducation de l'esprit dont elle développe l'énergie, la persévérance et la décision.

Les exercices en sections ont toujours été la base de toutes les activités de la Société fédérale de gymnastique, celle-ci va même jusqu'à interdire à ses membres les concours individuels si ceux-ci ne se présentent pas aux concours de sections.

La grande revue des gymnastes valaisans aura lieu cette année à Viège les 21 et 22 juin prochains.

En prévision de ces importants concours et afin que ceux-ci répondent aux exigences des techniciens, chaque région doit organiser un concours qui est inspecté par les autorités cantonales.

C'est à la section Espérance, de Saxon, qu'échoit l'honneur d'organiser le 8 juin prochain cette fête réunissant les sections de Riddes, Charrat, Fully, Martigny-Ville, Martigny-Bourg et Vernayaz.

Voilà donc à inscrire dans le calendrier une date à ne pas oublier.

C. V.

LES SPORTS en quelques lignes

* Prévu pour les 21 et 22 juin prochains, le tournoi des vétérans du FC Monthey verra la participation des équipes d'International, Chailly, Union, Aigle, Monthey et probablement Bex.

* Ce dernier week-end n'a pas été très favorable aux footballeurs suisses. Dimanche, Suisse B s'est fait battre par Belgique B, 2 à 1, à Bruges, et hier, Suisse juniors a succombé par 3 à 0 devant Angleterre juniors.

* Roger Solioz, de Morgins, s'est classé bon premier des seniors II et III au Derby de Pentecôte organisé par le SC Bex, dans la région d'Anzeindaz.

* Les coureurs suisses ont remporté toutes les premières places des courses internationales de Singen (Allemagne) avec Walter Bücher (demi-fond), Fritz Pfemlinger (vitesse) et Armin von Büren (handicap).

aux locaux. Confiants, ils joueront décontractés désormais. En face, les Orsiérains se crispent, opèrent des modifications dans leurs lignes, tentent de circonscrire le jeu dans le camp adverse. Leur tactique les desservira finalement puisque 5 minutes avant la fin, les locaux obtiennent le but qui consolide leur victoire.

Félicitons tous les acteurs de cette partie où le jeu fut d'excellente facture, les phases intéressantes à suivre, les joueurs généreux dans l'effort et constamment fair-play.

Her.

MOTOCYCLISME

Le Rallye cantonal de Vernayaz

On ose prétendre que notre petite Suisse est en quelque sorte un des beaux pays de l'industrie motocycliste dans le monde. C'est précisément ce qui a permis à ce sport de connaître un succès très vif, sport s'adaptant fort bien à la configuration topographique de notre pays; de répondre ensuite au goût inné du Suisse pour le tourisme; et de faciliter les randonnées en raccourcissant les distances.

Véhicule économique et pratique, la moto constitue donc tout à la fois un moyen de transport et un moyen de passer ses loisirs d'une manière fort agréable, ma foi.

Aussi la moto n'a-t-elle pas sa pareille pour permettre à la masse laborieuse de notre population de s'aérer facilement et à bon marché. Elle n'a pas sa pareille non plus pour dépasser car rien ne peut se comparer à la splendide sensation d'indépendance ressentie quand on l'enfourche. . . .

Le Moto-Club valaisain (MCV), affilié à la Fédération motocycliste suisse (FMS), avait chargé le Moto-Club de Vernayaz d'organiser, dimanche dernier, son rallye annuel, manifestation tout empreinte de cordialité et de cet esprit joyeux de collaboration, d'entraide que l'on a plaisir à reconnaître chez ces centaures modernes que sont les motards.

La triste pluie tombée à la fin d'une nuit étoilée et pleine de promesses pour le lendemain, avait certes retenu chez eux quelques timorés. Mais tous les courageux arrivés par une pluie battante, n'ont pas été déçus.

Après le contrôle d'usage, un pâle soleil se résolut enfin à transparaître à travers les nuées qui s'accrochaient désespérément aux rochers dominant la petite cité des bords du Trient.

La messe, prévue en plein air, dut néanmoins être célébrée à la halle de gymnastique transformée en cantine de fête. A l'issue du service divin, auquel présidait l'abbé Evéquo — un motard — est-ce par la volonté du Très Haut que chacun put s'égailler alentour dans une délicieuse chaleur presque estivale.

Le président du MC Vernayaz, M. Gaby Gross, reçut alors dirigeants et invités au cours d'un vin d'honneur offert par la commune. On y entendit le président du MCV, M. Monay, qui remercia les organisateurs de leur travail. Il salua aussi la benjamine des sections du MCV, celle de Conthey, représentée par le souriant Bernard Dessimoz, cumulant les qualités de lutteur et de dirigeant.

M. Meizoz, président de commune, se fit ensuite un plaisir de saluer chacun au nom des autorités du lieu et releva que sa cité est toujours très fière lorsque lui échoit la tâche de recevoir des sportifs.

Pour mettre fin à cette réception intime, l'abbé Evéquo, après avoir invité les participants à la prudence, à la courtoisie qui doit exister chez les usagers

de la route, se plut, avec une chaleur communicative, à tirer un parallèle entre les plans spirituel et sportif.

L'après-midi, un nombreux public assista au traditionnel gymkhana. Nous l'avons déjà dit une fois: pourquoi ne pas abandonner cette formule désuète et pleine de déjà vu qui n'amuse en définitive que les concurrents car, du point de vue spectaculaire, avouons-le franchement, le public demande autre chose. Pourquoi ne pas adopter en haut lieu le gymkhana-cross, compétition ne présentant aucun danger? L'éclatant succès obtenu par le MC Vernayaz l'automne dernier le prouve.

Nous n'avons pas la prétention de donner ici des conseils à qui que ce soit. Contentons-nous d'être l'intermédiaire de ce bon public qui paie pour voir quelque chose et dont chaque organisation, en définitive, a besoin si elle veut, comme on dit, « nouer les deux bouts ».

Joli succès quand même et bravo à Vernayaz qui vient d'ajouter un nouveau fleuron à son blason qui pourtant n'avait pas besoin d'être redoré.

Em. B.

CLASSEMENT DU RALLYE

Catégorie de 40 membres et plus: 1. Troistorrens, effectif 66, présents 44, 66,6%; 2. Daviaz, 44,23, 50,2%; 3. Rhône, 47, 11, 23,4%; 4. Martigny, 65, 13, 20%; 5. Monthey, 125, 24, 16%.

Catégorie de moins de 40 membres: 1. Scooter-Club de Troistorrens, effectif 13, présents 13, 100%; 2. Doréaz, 22, 19, 86,6%; 3. Muraz 38, 24, 63,1%; 4. Saint-Martin, 25, 14, 52%; 5. Fully, 18, 9, 50%; 6. Centre, 16, 7, 43,7%; 7. Conthey, 34, 12, 34,7%; 8. Navisance, 20, 4, 20%; 9. Entremont; 10. Saint-Maurice.

PRIX SPÉCIAUX

Un plateau au club le plus éloigné: Saint-Martin. Une coupe au deuxième club toutes catégories: Doréaz (86,6%).

1 gobelet à la benjamine des sections: Conthey. Le comité d'organisation a eu la délicate attention d'offrir une plante fleurie au plus vieux motard du canton, M. Andrey, de Martigny, 76 ans.

CLASSEMENT DU GYMKHANA

1. Ott Eric, Vernayaz, 40"; 2. Villieber Franz, Vernayaz, 41"3; 3. Crettenand René (conducteur de l'« araignée rouge »), Martigny, 43"; 4. Yergen Jean, Martigny, 43"1; 5. Vouillamoz Raphy, Vernayaz, 43"3; 6. Hubert Jean, Leysin, 43"4; 7. Coucet Casy, Vernayaz, 44"4; 8. Jacquier Maurice, Vernayaz, 46"4; 9. Fosserrat Marc, Troistorrens, 48"2; 10. Evéquo Raphy, Centre, 51"; 11. Balley Maurice, Sion, 52"2; 12. Udressy Raphy, Troistorrens, 60"2; 13. Rausis Louis, Doréaz, 60"3; 14. Fusay Roger, Vernayaz, 62"2; 15. Luisier Antide, Vernayaz, 63"2, etc.

Le possesseur du billet de tombola, série rose, No 117, n'a pas encore retiré son lot: un panier garni.

TIR

Le rendez-vous commémoratif de Finges

Pour la neuvième fois consécutive, les sociétés de tir de Sierre et de Loèche ont organisé dimanche en commun à proximité immédiate du célèbre monument élevé en mémoire des événements de 1799, le tir commémoratif de Finges.

Comme les précédentes éditions, et malgré des conditions atmosphériques assez incertaines (fort vent surtout!), ce rendez-vous traditionnel de nos fins guindons a remporté un immense succès. En effet, plus de 560 tireurs, répartis en groupes de 5 hommes, se sont affrontés toute la journée durant sur 120 mètres pour enlever la palme de roi du tir. Finalement, celle-ci est revenue après appui à Edouard Zumoffen, de Salquen, devant neuf autres concurrents, qui tous avaient réussi le maximum.

Voici d'ailleurs les principaux résultats:

Vétéran: 1. Ghezzi Jakob, Visp, 48 points. Junior: 1. Zufferey Bernard, Avenir, Muraz II, 45 points.

Roi du tir: Zumoffen Edouard, Raspile, Salgesch; 2. Meyer Joseph, Militaire I, Turdamn, 50-71; 3. Greby Heinrich, Sportschützen, Visp, 50-70; 4. Florey Aloys, Avenir, Muraz-Sierre, 50-70; 5. Baysard Basile, Palette Verte, Sierre, 50-69; 6. Schmidt Paul, Les Limaces, Crissier, 50-68; 7. Orlandi Aldo, les Cracks, Sierre, 50-67; 8. Siggen Othmar, Chevrouils, Chalais, 50-65; 9. Kalbermatten Otto, Sportschützen, Visp, 50-62; 10. Wenger Ludwig, Polenblut, Baltschieder, 50-60; 11. Zufferey Gilbert, Braconniers, Veyras, 49; 12. Frily André, Braconniers, Veyras, 49; 13. Hofstetler Otto, Salgesch II, 49; 14. Gex-Fabry Antoine, Invincibles, Sion-Cible, 49; 15. Martin Rodolphe, Probables, Sierre, 48; 16. Marcks Ernest, K.K. Leukergrund, 48; 17. Salamin Marcel, Sans Prétention, Sierre, 48; 18. Russi Albert, Lichten, Leukstadt, 48; 19. Meichtry Walter, Fröhlich, Leukergrund, 48; 20. Ghezzi Jakob, Sportschützen, Visp, 48; 21. Oggier Basile, Sans Espoir, Uvrier Campagnards, 48; 22. Chevrier Edmond, La Borgne II, Bramois, 48; 23. Deslarzes Louis, Pleureurs I, Versegères, 48; 24. Berner Emile, Malvoisie, Vétroz, 48; 25. Volken Joseph, Glisorn, Glis, 47.

Groupes: section invité, hors du canton, Crissier, Les Limaces, 167 points.

Sections invitées (canton du Valais): 1. Viège, Sportschützen, 230; 2. Sion, ASSO I, 225; 3. Glis, KK, 222; 4. Versegères, Le Pleureur I, 220; 5. Glis, Glisorn, 218; 6. Eyholz, Militaires I, 217; 7. Vétroz, Malvoisie, 213; 8. Baltschieder, Assenpaffler, 208; 9. Baltschieder, Epienblut, 205; 10. Staldenried, Gspon, 205; 11. Glis, Hölzi, 204; 12. Le Châble, Pleureur II, 204, etc.

Sections titulaires (districts de Sierre-Loèche): 1. Leukerstadt, Lichten, 222; 2. Leukergrund, Gr. I, 215; 3. Sierre, La Palette Verte, 210; 4. Sierre, Les Probables, 207; 5. Leukergrund, Fröhlich, 207; 6. Agam, Z. II, 207; 7. Chippis, La Liberté, 207; 8. Sierre, Grande Cible, Speckschiebe, 206; 9. Sierre, Ouest, 205; 10. Muraz, Avenir I, 205, etc.

SKI

Le concours ski-neige/ski-eau à Montreux

Attirant un nombre record de spectateurs, le concours « ski-neige, ski-eau » aux Rochers-de-Naye et au large du quai du Casino de Montreux, a remporté un succès sans précédent.

Le matin, sur une piste en parfait état, les 39 concurrents messieurs et dames subirent l'épreuve de slalom. Chez les dames, l'Américaine Sally Deaver l'a aisément emporté sur toutes les autres concurrentes. Derrière elle, l'Italienne Vera Schenone faisait également deux très belles manches, ce qui lui permettait de s'adjuger le combiné l'après-midi, surclassant ses adversaires au slalom nautique.

La lutte devait être plus serrée chez les messieurs. Les deux magnifiques parcours de Georges Panisset (France) lui permirent de prendre, sur la neige, le meilleur sur son principal concurrent, le Suisse Roger Staub, dont une légère chute compromit irrémédiablement la victoire. Classé au 15^e rang le matin, le Lyonnais J.-M. Muller, champion d'Europe de ski nautique 1957, se distingua particulièrement au slalom l'après-midi et remporta le combiné neige-eau.

G. M.

Photo Dorsaz MARTIGNY

Portraits sur rendez-vous — Téléphone 026/6 11 47

EN DIFFICULTÉ AVEC VOTRE INTESTIN ?

C'est le moment de vous rappeler les vertus des GRAINS DE VALS. Doucement laxatifs, ils font mieux que libérer l'intestin, ils le réduisent et ramènent l'exercice régulier des fonctions en favorisant la sécrétion biliaire. Leur action est efficace contre les troubles dus à la constipation.

25 grains : Fr. 1,80; 50 grains : Fr. 2,80. 917 te



Le docteur et Madame Pierre ZUMSTEIN, leurs enfants Véronique et Thierry, ont la tristesse d'annoncer le décès de leur fille et petite sœur

SÉVERINE

La sépulture a eu lieu, dans l'intimité, le dimanche 25 mai 1958.

Monsieur Albert CLARET père,

à Saxon, très touché par les nombreux messages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil, exprime sa vive gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence et leurs envois de fleurs, lui ont été d'un si profond réconfort.

Mai 1958.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les empiètements gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure de l'Inde et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2,30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

Imp. PROFAR S.A. - GENEVE

VALAIS

Appel au motocycliste inconnu

Le 18 mai 1958, à 20 h. 40, sur la route cantonale Monthey-Saint-Gingolph, à la sortie du village de Muraz, côté Vionnaz, un enfant fut renversé par un motocycliste.

Au moment de l'accident, une moto rouge arrivait en sens inverse. Son conducteur s'est arrêté puis a quitté le lieu de l'accident avant l'arrivée de la police.

L'audition de ce témoin étant nécessaire à l'établissement des circonstances de l'accident, il est donc prié de se mettre en relation avec le commandement de la police cantonale, service de la circulation, à Sion, tél. 027 / 2 10 47, ou avec le poste de police le plus proche.

Commandement de la police cantonale.

Valaisan tué à Genève

Un grave accident s'est produit à la rue de Lyon, à Genève. Circulant à moto, un Valaisan, M. René Lorétan, électricien, domicilié à Genève, a été happé par une voiture. Transporté à l'hôpital cantonal il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. M. Lorétan n'était âgé que de 28 ans.

Accident à la Grande Dixence

Au barrage de la Grande Dixence, M. Marco Luigi, 27 ans, travaillait sur un pont roulant, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Il a été hospitalisé à Sion avec une fracture du crâne.

HAUT-VALAIS

En deux mois

BRIGUE. — Récemment décédé, le professeur Puipe a légué une intéressante somme d'argent à la Société de développement de Brigue ainsi qu'à la Fondation du château Stockalper.

STENHAUS. — La police cantonale a procédé à l'arrestation d'une ressortissante allemande qui vagabondait dans la région. Elle a été reconduite dans son pays via Bâle.

Primes pour les cultures de céréales fourragères : orge, avoine et maïs

Nous rappelons aux agriculteurs qu'il faut s'inscrire sans tarder auprès de l'office communal. **Dernier délai d'inscription : 31 mai.**

Par son arrêté du 28 mars 1958, le Conseil fédéral a augmenté la prime de base à Fr. 3.— par are. Cependant, pour obtenir la prime complète, les champs doivent être bien soignés et exempts de mauvaises herbes. Office cantonal pour la culture des champs.

Société d'histoire du Valais romand

La 68^e assemblée générale aura lieu dimanche 1^{er} juin 1958, à Sion, avec le programme suivant :

10 heures : réunion au Musée de la Majorie et visite de l'exposition organisée par M. Albert de Wolff sur l'Héraldique valaisanne.

10 h. 30 : séance commune des deux sociétés au Musée de la Majorie, avec les conférences suivantes : 1. M. Charles Kuntschen : La Numismatique de l'Evêché de Sion ; 2. M. Olivier Clottu : Les fresques armoriées de la vallée d'Hérens.

12 heures : apéritif sur les terrasses de la Majorie. 13 heures : repas à l'Hôtel de la Planta (7 fr. 50, boissons et service non compris).

Un Bernois lance un S. O. S. de la cabane du Finsteraarhorn

Un groupe d'alpinistes bernois tentaient hier l'ascension d'une des pentes du Finsteraarhorn lorsqu'une pierre se détacha et atteignit l'un d'eux à une jambe. Ses camarades le transportèrent à la cabane et, de là, alertèrent l'aérodrome de Sion.

On essaya en vain d'atterrir en matinée, mais le brouillard était si épais qu'il fallut renoncer. Martignoni repartit dans l'après-midi et réussit cette fois à prendre le blessé à son bord pour le conduire à l'hôpital de Sion.

Le soir même, le malheureux alpiniste pouvait regagner son domicile à Langenthal.

Une belle manifestation syndicale libre

Dimanche 1^{er} juin, les ouvriers de la grande commune de Conthey, syndiqués à la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB), inaugurent leur drapeau. Cet événement va revêtir un certain faste, non seulement parce que la grande majorité de ces travailleurs sont membres de cette organisation, mais surtout du fait de l'intense activité qui caractérise cette section et son comité.

La manifestation débutera à 13 h. 15 par un cortège devant conduire les participants du village à la place de fête, la halle de gymnastique de Plan-Conthey. Les cinq fanfares de la commune, dans un geste magnifique de compréhension et de camaraderie, ont accepté de participer à la fête. Aussi aurons-nous encore un petit air de festival qui ne manquera pas d'attirer. Des discours seront prononcés par P.-H. Gagnebin, vice-président de l'Union syndicale suisse (USS), et G. Diacon, secrétaire central FOBB. M. Cl. Luyet, député, vice-président de Savièse et pilier du syndicalisme libre professionnel en Valais romand, présidera cette journée qui verra également la distribution des diplômes aux vétérans.

Pour agrémenter la journée, il est prévu un buffet froid, une cantine, des jeux et, dès 18 heures, un bal.

Les décès dans le canton

Massongex : Mme Thérèse Oreiller-Delherse, 72 ans ; Val-d'Illiez : Mme Marthe Pitteloud-Es-Borlat, 54 ans ; Saxon : M. Albert Claret, 84 ans ; Martigny : Mme Vve Jacques Loehrer, 85 ans ; Lens : Mme Vve Clotilde Bonvin, 77 ans ; Ardon : M. François Gaillard, 67 ans.

Le feu au bois de Finges

Le Bois de Finges, qui occupe toujours une place de choix dans l'actualité valaisanne, a été le théâtre dimanche d'un violent incendie. Le feu a pris dans la région des lacs. Les pompiers des environs, notamment ceux de Sierre, ont dû intervenir. Il est fort à craindre que le sinistre soit dû à une imprudence des campeurs de Pentecôte.

PIERRE PIOTA

« Phénix » Vie - Incendie

« Zurich » RC - Accidents

AGENCE DE MARTIGNY, téléphone 6 17 80

SION

Passante renversée

Traversant le carrefour de la Jonction, à l'angle de la Matze, une passante, Mme Marie Summermatter, de Sion, a été renversée par une voiture conduite par M. Marcel Schwitzer, 1937, de Sion également. Elle a été conduite à l'hôpital dans un état grave. Elle souffre d'une fracture du bassin et de jambe.

Mgr Adam bénit un nouveau drapeau

Une centaine d'enfants de chœur, ont gagné dimanche la cathédrale derrière leur nouveau drapeau pour le faire bénir par Mgr Adam. La cérémonie eut lieu à la messe de 8 heures. Mgr Adam profita de l'occasion pour adresser quelques aimables paroles aux servants de messe et leur rappeler l'importance de leur rôle.

On remarqua dans le cortège qui suivit la cérémonie les drapeaux de plusieurs sociétés locales : étudiants, JOC, Petits Chanteurs, etc.

Le parrain et la marraine de la nouvelle bannière étaient M. Albert Imsand et Mme Gaston Biderbost. La Knabenmusik de Brigue a bien voulu prêter également son concours.

Les infirmières de l'hôpital en fête

Une sympathique fête marquera la vie toute de dévouement de nos infirmières de l'hôpital régional. Ce matin, en effet, deux d'entre elles, Mlles Céline Schmid et Germaine Varone, ont pris l'habit de religieuse dans l'église du collège. A cette même occasion, Sœur Marie-Agnès Fournier a prononcé ses vœux simples et Sœur Marie-Nicolas Dorsaz ses vœux solennels.

A notre tour de formuler également à ces quatre infirmières nos vœux de bonheur dans la voie qu'elles ont choisie.

MONTHEY

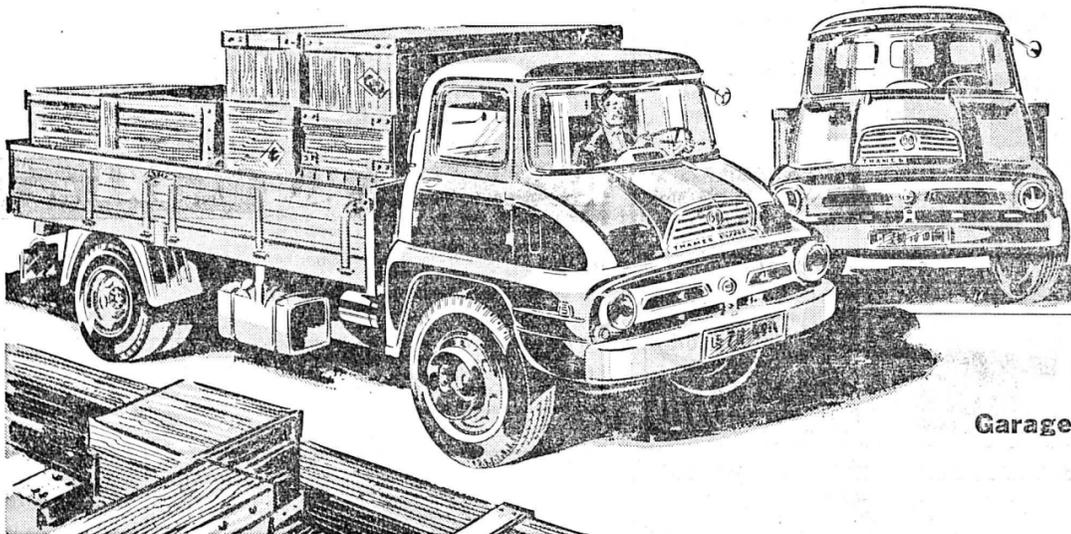
Trois accidentés

Trois accidents se sont produits durant le dernier week-end à Monthey et environs : Mme Louisa Bussien, 67 ans, fracture de la hanche, et Mlle Angèle Granges, 76 ans, ont dû être hospitalisées ; quant à M. Lucien Diaque, de Collombey-Muraz, tombé à vélo-moteur, il a été soigné sur place.

ANNEN/EPTT-2840

Les nouveaux FORD THAMES «Trader»

avec moteurs à essence et diesel



Un nouveau progrès ! Avec leur cabine avancée, ces camions ont un châssis plus court et plus résistant, une plus grande surface de chargement, un équilibre idéal des masses et un braquage réduit. Dans sa cabine, le conducteur jouit d'un confort égal à celui d'une voiture. L'accès aisé du moteur facilite les travaux d'entretien. Extraordinairement avantageux à l'achat, les Ford-THAMES-Trader sont aussi très économiques en exploitation. Leur solidité garantit une longue durée.

Modèles de 1,5 à 5 tonnes de charge utile. Demandez prix et prospectus. Distributeur officiel :

Garage du Rawil S. A., Sierre - Tél. 027 / 5 03 08

L'Elégance et la Fantaisie



se conjuguent harmonieusement dans cette

blouse

dont le col chemisier peut se porter ouvert ou fermé, confectionnée dans un joli coton mercerisé à rayures bleu ciel ou rose. Une large ceinture doublée de plastic souligne la taille et se ferme par une grande boucle

29⁸⁰



Visitez notre étage de l'élégance féminine

Du nouveau à la LOTERIE ROMANDE pour les vacances d'été. Le sort désignera celle des deux séries dont TOUS LES LOTS SONT DOUBLES. C'EST LA TRANCHE DE LA DOUBLE CHANCE. Et voilà les gros lots : 25 000 50 000 75 000 150 000 avec 26572 autres lots

Sion, avenue du Midi Ch. Post. II c 1800

Commerce de gros de Martigny demande

employée de bureau

Connaissance de la dactylographie et de la comptabilité désirée. Place stable. Entrée tout de suite.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à Case postale N° 16793 à Martigny-Ville.

L'homme de bon goût et le zozou s'habillent chez Pierre-Marie Giroud



AGRIA Motofaucheuse spéciale 5 et 6 CV, avec marche arrière sont livrables tout de suite. Agence pour la vallée du Rhône G. Fleisch SAXON Téléphone 026 / 6 24 70

4 CABRIOLETS

à vendre avec garantie, années 1954 et 1955, de 4 à 20 CV. Echanges acceptés. Conditions de paiement favorables. Essais sans obligation d'achat.

S'adresser au Garage de Montchoisi S. A., Lausanne, 49, avenue de Montchoisi, téléphone 021 / 26 19 33.



Elle coud, rapiécée, fait les ourlets et surfile. Elle coud les boutonnières, fixe les boutons, est insurpassée aussi dans l'exécution de monogrammes entrelacés avec art. Elle prouve sa maîtrise par la multiplicité de ses merveilleux points d'ornement.



Maurice WISCHARD Martigny-Ville - Tél 026 / 6 16 71

On cherche

un maçon qualifié

Se présenter à l'Usine d'aluminium Martigny S. A., Martigny-Ville.



1

Demain, c'est les vacances!

Monsieur Bontemps a rassemblé son équipement de vacances et Virginie, sa femme, est déjà en tenue de vacances.



2

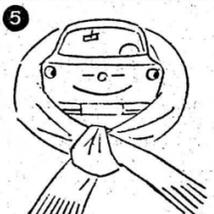


3

Pour Jeannot et Sophie, les vacances sont pleines de promesses. Et voilà Tramontane, la familiale.



4



5

Tantôt, il fait terriblement chaud et Tramontane souhaiterait avoir dans son moteur une huile d'été visqueuse. Tantôt le temps est frais et Tramontane préférerait alors une huile d'hiver plus fluide.



6



7

Mais Monsieur Bontemps veille au bien-être de toute la famille et il a équipé la voiture pour les vacances: Tramontane a eu son plein d'huile Shell X-100 Multigrade, dont la viscosité est toujours adaptée à la température du moteur.

Propre...
et fraîche comme une rose!

SD 2 B

Comme elle se sent fraîche et pleine d'assurance... grâce au double morceau SUNLIGHT, un savon pur, que l'on aime du premier coup!



2 grands morceaux
1 pour la salle de bain
1 pour la cuisine
seulement 90 cts!

le savon de toilette qui rafraîchit!



La belle confection
avenue de la Gare

A vendre
Caravane Opel 1954
en parfait état de marche.
Ecrire sous chiffre P 7051
à Publicitas, Sion.

Machines à écrire


Hallenbarter SION
Téléphone 027 / 2 10 63

DUVETS
neufs, remplis de mi-édredon, gris, léger et très chaud, 120 cm. x 160 cm., à Fr. 40.-. Même qualité: 140 cm. x 170 cm., Fr. 50.-. Oreiller, 60 cm. x 60 cm., Fr. 9.50. Port et emballage payés.
A la
Maison du Confort
Banque 7, Le Locle
Téléphone 039 / 3 34 44

A vendre un
scooter
DKW - HOBY, 4000 km., comme neuf.
S'adresser à Jean Yergen, cycles, Martigny-Ville, tél. 026 / 6 16 61.

Land Rover
10 PS, roulé 20.000 km., avec toute garantie, à vendre, faute d'emploi. — S'adr. au Garage du Stadtberg, Fribourg, tél. 037 / 2 41 29.

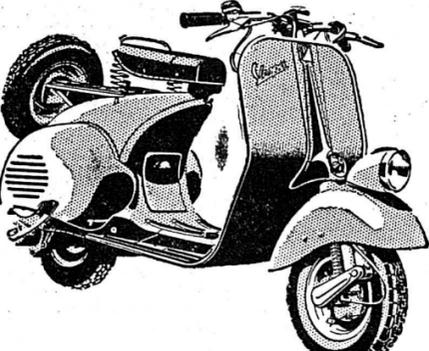
AGRIA
5, 6 et 7 CV
Synonyme de qualité et de progrès
Motoculteur, faucheuse, etc.
Monoaxe: Débrayage indépendant de chaque roue, commande sur le guidon.
G. Fleisch
SAXON
Téléphone 026 / 6 24 70

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Venthey fers SAXON
ARTICLES DE FETES
TEL. 62351

MAURICE PELLOUCHOUD - MARTIGNY
Téléphone 026 / 6 14 42 - Pont de la Câtiaz
ARTICLES EN BOIS - EMBALLAGES
Caisses en tous genres - Caisses à pommes - Caisses à vins
Plateaux à tomates - Livraisons rapides - Demandez offre

Tuyaux d'arrosage
caoutchouc 1" choix, marques renommées Pirelli, Bear, etc.
rouge, 12 atm. noir, pression de service 18 atm.
13 mm., à 1.90 le m. 13 mm., à 2.60 le m.
16 mm., à 2.20 le m. 16 mm., à 2.90 le m.
par toute longueur 19 mm., à 3.60 le m.

Magasins Pannatier à Vernayaz



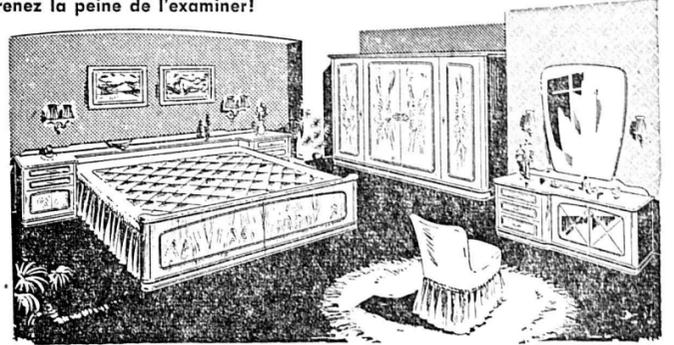
Vespa
avec ses grands avantages
ECONOMIE - SECURITE
CONFORT - ROBUSTESSE
A partir de Fr. 1490.- Grandes facilités de paiement
Agence
FREDDY GAY-BALMAZ
MARTIGNY-VILLE - Téléphone 026 / 6 19 86

Vous épargnez Fr. 200.- !

Comparez la chambre à coucher «Rita» - aux magnifiques panneaux en noyer flammé - à d'autres offres semblables, vous constaterez, vous aussi, que ce modèle exclusif Pfister, d'un aménagement intérieur pratique, vaut réellement Fr. 200.- de plus qu'il ne coûte

Chambre à coucher «Rita»,
armoire 4 portes
seulement **1780.-**

Prenez la peine de l'examiner!



Pfister-Ameublements S.A. est plus avantageux !
Toute comparaison le prouve !

La visite de notre merveilleuse exposition vous réserve d'inoubliables instants! Vous serez agréablement surpris par le choix prodigieux et les prix avantageux des nouveaux modèles créés par Pfister. Conditions de paiement très favorables. - Service à la clientèle impeccable. - Service-entretien gratuit.

Spécialement destinés aux fiancés: les 14 élégants mobiliers complets Pfister de Fr. 1980.- à 7600.-.

Chez Pfister-Ameublements S.A., où plus de 1000 revendeurs, tapissiers et ébénistes sont clients, vous ferez, vous aussi, un choix judicieux - faites la comparaison!

Tous les avantages sous un seul toit chez:

PFISTER-AMEUBLEMENTS SA

La maison de confiance des familles suisses depuis 1882

Lausanne, Montchoisi 5, tél. 021/260666

Bon pour fiancés et amateurs intéressés:

N'achetez aucun meuble avant d'avoir examiné «Le livre du Beau Meuble» du plus haut intérêt: 196 pages, 125 photos en couleurs et 420 reproductions originales. Il n'existe pas de meilleur conseiller! Vous trouverez à chaque page une foule d'idées nouvelles!

Mme/Mlle/M.:

Je vous prie de m'envoyer gratuitement votre «Livre du Beau Meuble».

Je désire une de vos offres si avantageuses: chambres à coucher / salons / studios-combés / meubles rembourrés / chambres d'enfants / «nouvelle tendance». Soulignez ce qui vous intéresse.

Je désire votre feuille de meubles-modèles à découper, avec plan-annexe «Home idéal».

Envoyez-moi votre prospectus illustré concernant votre système d'épargne!

Expédiez ce bon directement à Pfister-Ameublements S.A., Lausanne, Montchoisi 13. Service du catalogue. (Pas d'envoi à l'étranger!)

Rue/No.:

Localité:

Shell X-100 Multigrade
super protection *



* assure: parfaite sécurité de graissage aux températures extrêmes de toutes saisons et à tous régimes... protection efficace contre l'usure mécanique et chimique... marche souple et silencieuse du moteur... rendement économique

PERSONNE

seule cherche petit emploi ou heures de ménage.

S'adr. au journal sous R. 2145.

On cherche
personne de confiance

pour tenir ménage soigné d'une personne.
Faire offres case postale N° 16793, Martigny-Ville.

On demande
JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au magasin.
S'adr. au journal sous R. 2140 ou tél. 026 / 6 19 05.

A vendre pour cause de transformations

agencement de magasin

ainsi que TABLES ET CHAISES. Prix avantageux.
S'adresser: Boulangerie-Pâtis. Lonfat, Martigny.



Cuprosan

contre le mildiou

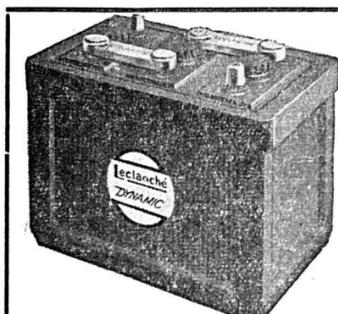
Cuprosan K

combat simultanément l'araignée rouge

Aralo

l'insecticide avec adjonction d'acaricide

Dr R. Maag S.A.,
Dielsdorf/Zurich



AUTOMOBILISTES !

Adressez-vous au spécialiste!
Equipement électrique pour autos et camions de toutes marques. Réparations, révisions, entretiens
Atelier électromécanique.

PIERRE GUEX

Avenue du Grand-Saint-Bernard
Martigny-Bourg Tél. 6 10 06

GRAND CONSEIL

Messieurs les députés, au 23 juin!

Nos députés ont terminé vendredi soir, au terme d'une séance de relevée passablement chargée, leur session de mai.

Sous la présidence énergique et courtoise de M. Louis Pralong qui n'a pas quitté une seule fois le fauteuil présidentiel, d'importantes décisions ont marqué ces dix jours de délibérations: acceptation des comptes de l'Etat, examen de la gestion, projet de décret de 30 millions, nombreux subsides pour la reconstitution du vignoble, remaniements parcellaires, etc., jusqu'aux traditionnels recours en grâce.

M. Pralong, notons-le également, a renoué l'heureuse tradition qui veut que le président, au terme de la session, sympathise un brin avec les représentants de la presse et l'huissier derrière une bonne bouteille de fendant ou de malvoisie!

Mais voyons plutôt le travail accompli durant ces dernières heures de séance.

Acceptations à la chaîne

Le Grand Conseil a décidé tout d'abord de participer par un subside de 22 % aux travaux devisés à 432.000 francs en vue de la construction de la route viticole de Champlong-Pré-Péteille, à Vétroz.

Il en est de même de l'établissement d'une installation d'eau potable aux Agettes: coût des travaux, 215.000 francs; subside cantonal: 22 %.

On passe ensuite au projet de décret concernant le subventionnement de la reconstitution du vignoble. Le rapport est présenté par M. Hubert Roduit.

Ce projet prévoit d'allouer une subvention pour toute reconstitution de vignes situées dans la zone viticole reconnue, effectuée avec des porte-greffes autorisés, en plants américains figurant sur la liste des cépages recommandés en Valais.

Les vignes dont la reconstitution a été subventionnée doivent, sauf raison majeure, être cultivées comme telles pendant quinze ans au moins.

Amélioration des alpages de Bagnes

On accepte sans discussion aucune le projet de décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur des travaux d'amélioration de l'alpage des Grands-Plans, commune de Bagnes.

Les travaux prévoient notamment la construction d'une étable pour 160 têtes de bétail, l'installation d'une adduction d'eau, du purinage et l'aménagement du courant électrique.

Le devis des travaux à effectuer s'élève à 160.000 francs.

Le canton participera à ces travaux par un subside de 22 % des frais effectifs et de 35.200 francs au maximum.

Il en est de même du projet de décret en faveur de l'amélioration intégrale de l'alpage de la Marlénaz, commune de Bagnes.

Il est prévu ici la construction d'une étable, d'un chemin d'accès, d'un chemin de parcour et d'une adduction d'eau.

Le devis des travaux à exécuter s'élève à 243.000 francs.

Le canton participera à ces travaux par un subside de 22 % des frais effectifs et de 53.460 francs au maximum.

Le bâtiment projeté comprend une étable à quatre rangées, une fromagerie et un logement pour les bergers. L'installation de la fromagerie ne comprendra qu'un foyer fermé à potence jusqu'à ce que la création d'une centrale laitière à Verbier soit résolue.

Le chemin d'accès, d'une longueur totale de 2750 mètres, part de la route forestière actuellement en construction au lieu dit Les Esserts et traverse tout le coteau de Verbier par Sonallon et Bri pour aboutir à l'emplacement prévu pour la nouvelle étable. Les premiers 600 mètres auront une largeur de 3 m. 50 avec une banquette, et le reste du chemin, une largeur de 3 mètres.

La route Sion-Aproz

On sait que la route Sion-Aproz est rétrécie par le passage sous voie situé à l'ouest de la gare de Sion et est dépourvue de revêtement bitumineux sur son parcours longeant le flanc sud de la ligne des CFF.

Le passage sous voie est dangereux par son étroitesse et le trafic des piétons. Les CFF sont disposés à participer par 350.000 francs à l'élargissement du passage sous voie. L'occasion est ainsi favorable pour procéder à la correction de la route jusqu'aux abords de la piscine.

Les travaux consisteraient, d'une part dans l'élargissement du passage sous-voie en lui adjoignant une seconde galerie, du côté est, ce qui permettrait de créer deux chaussées à sens unique, ainsi que des trottoirs et, d'autre part dans la correction de la route d'Aproz, depuis le passage sous-voie jusqu'aux environs de la piscine.

Le coût des travaux s'élève pour le passage sous-voie avec la chaussée à 635.000 francs.

La Haute Assemblée vote sans hésiter le subside prévu pour ces travaux: 70 % pour la section à l'extérieur de la localité et 50 % pour les sections à l'intérieur de la localité, le solde étant à la charge des communes intéressées (Sion et Nendaz).

L'urgence est bien entendu sollicitée et acceptée.

Des subsides pour Vouvry

Les bourgeois de Vouvry envisagent l'amélioration intégrale de leurs alpages situés dans le vallon de Verne et de Tanay. Il existe actuellement quatre consorts propriétaires de différents bâtiments. On envisage de grouper le tout et de construire dans le vallon de Verne étable, fromagerie, installation de purinage et de refaire le chemin d'accès.

Le devis de ces travaux s'élève à 293.000 francs. Le canton participera à ces travaux par un subside de 22 % et de 64.460 francs au maximum.

Pour se conformer à l'usage établi, M. Spahr demande l'urgence. Les travaux pourront donc commencer sans tarder.

Modification du Code de procédure civile

Le Grand Conseil passe de longs instants à l'examen des modifications de la loi de procédure civile du 22 novembre 1919.

L'article 20 touchant le serment fut de loin celui qui donna le plus de fil à retordre aux députés. Cet article est ainsi conçu: «D'office ou à la demande

de l'opposant, le juge peut déférer à la partie le serment ou la promesse solennelle de dire la vérité en la rendant attentive aux dispositions du CP.»

MM. Vouilloz, Bagnoud, Stockalper et Aloys Morand sont pour la suppression de cet article. MM. Gérard-Perraudin et Copt prétendent au contraire que pour beaucoup le serment a encore un sens.

M. Schnyder, conseiller d'Etat, n'est pas convaincu cependant de son utilité.

On passe au vote: l'article 20 est supprimé par 51 voix contre 19. La nouvelle loi est finalement votée à l'unanimité.

Remaniements parcellaires à Ayent, Cogne, Ovronnaz, Conthey et Grône

Le Grand Conseil s'est attaqué vendredi après midi à toute une série de remaniements parcellaires. Tous ces projets de décret avec subvention cantonale de 30 % ont été acceptés en première et deuxième lecture.

Ovronnaz. — Les mayens d'Ovronnaz s'étagent sur 99 ha. de 1000 m. à 1350 m. d'altitude. Cette surface est répartie en 1097 parcelles appartenant à 394 propriétaires, dont 257 possèdent de 1 à 2 parcelles, 69 de 3 à 5 parcelles et 68 de 6 à 10 parcelles.

Le remaniement prévoit un réseau de chemins de 10.250 m., dont 2450 m. pour la route principale de 4 m. 50 de largeur.

Le devis de tout ce remaniement a été arrêté comme suit:

1. Travaux géométriques et abornement	Fr. 58.000,—
2. Construction du réseau de chemins	» 375.000,—
3. Drainage et assainissement	» 38.000,—
4. Imprévus	» 49.000,—
	Fr. 520.000,—

Conthey. — Pour le remaniement de la plaine de Conthey, le coût des travaux est arrêté à 920.000 francs.

Ce projet englobe la zone de la plaine sise au bord de la voie CFF. Le périmètre est délimité comme suit: au nord, le pied du coteau et les villages de Plan-Conthey et Place; au sud, le chemin de Ferrot; à l'ouest, la limite communale de Vétroz; à l'est, la Morge. La surface en est de 143 ha., divisée en 2041 parcelles appartenant à 561 propriétaires. Le morcellement est de 14,3 parcelles par ha. et de 3,6 parcelles par propriétaire.

201 propriétaires possèdent une parcelle, 24 en possèdent de 11 à 20. On a même un propriétaire qui possède 23 parcelles.

M. le député Francis Germanier profite de l'occasion pour prier le Département des travaux publics d'étudier comment il serait possible d'améliorer le carrefour du chemin des chevaux (accès sur la route cantonale) où de nombreux accidents graves se sont déjà produits. Ne serait-il pas possible de prévoir un passage sous voie ou d'ériger des chicane pour couper la vitesse des véhicules agricoles accédant sur la route cantonale?

Il a également été prévu de remanier les mayens sis au fond de la vallée de la Lizerne, ce paradis terrestre où, selon M. Albert Biollaz, rapporteur, «Adam et Eve ont probablement passé leur lune de miel»!

Le coût des travaux est arrêté à 600.000 francs. Ces mayens sont divisés en 753 parcelles appartenant à 141 propriétaires des communes d'Ardon, de Vétroz et de Conthey.

Ayent. — Toute la région supérieure de la commune d'Ayent sera remaniée également. Coût des travaux: 2.830.000 francs.

Iogne. — Coût des travaux: 1.000.000 francs.

Ayer. — Il y a 89 propriétaires qui ont 10 à 20 parcelles, 34 qui en ont 20 à 30, et 22 qui en ont plus de 50!

Le coût des travaux est de 2 millions et demi environ.

Le recours en grâce

M. H., de Bramois, condamné à six mois de prison pour vol. La grâce est accordée.

A. S., de Sierre, condamné à cinq mois pour attentat à la pudeur des enfants et ivresse au volant. La grâce est accordée.

E. R., d'Orsières, marié, condamné à 3 ans pour inceste. La grâce est refusée par 42 voix contre 10.

C'est sur ces divers recours en grâce que s'est terminée la session de mai.

Les débats ne reprendront que le 23 juin prochain où d'heureuses surprises, espérons-le, nous attendent!

SIERRE 31 mai et 1^{er} juin

Fête cantonale

des

Musiques valaisannes

Samedi (cantine et salles): dès 20 heures, concert des sociétés: dès 22 heures, BAL à la cantine, orchestre «Lou Carioca»

Dimanche: 9 h. 30, défilé des sociétés: dès 11 heures, (cantine et salles), CONCERT; dès 20 heures, grand bal de clôture à la cantine.

L'assemblée générale de la section valaisanne du T.C.S.

Une résolution est votée pour la réalisation du tunnel du Grand-Saint-Bernard

Samedi 24 mai, la Section valaisanne du TCS s'est réunie en assemblée générale, sous la présidence de M. Alexis de Courten, à l'Hôtel de la Planta à Sion.

Parmi les técéistes venus prendre part aux délibérations administratives de la Section, il y avait MM. Arnold de Kalbermatten, ancien directeur de l'Inspection fédérale des travaux publics, Roger Bonvin, conseiller national et président de la ville de Sion, Charles Meyer, ingénieur et conférencier du jour, ainsi que le pl. Ernest Schmid, de la Police cantonale valaisanne.

M. F.-Gérard Gessler, secrétaire, ayant donné lecture du procès-verbal traditionnel, il appartient à M. Alexis de Courten, président, de donner lecture du rapport d'activité de la section pour l'exercice 1957-1958.

Nous nous bornerons à le résumer ici pour ne pas être dans l'obligation d'utiliser une page entière de journal pour rendre compte de cette séance qui a pris une ampleur assez particulière par le nombre de rapports présentés et d'objets traités.

Le comité a eu à s'occuper plus spécialement de la préparation des programmes des manifestations, de l'étude des stationnements, des contrôles techniques, des moyens de prévention en matière de circulation, de la lutte contre les accidents et le bruit, de l'octroi des subventions et s'est donné pour tâche de mettre sur pied un comité spécial devant traiter de toutes les questions routières dans le domaine de la technique et de l'éducation, etc.

Dans le cadre de la section, il faut signaler les interventions répétées du TCS en vue d'améliorer le transport des véhicules à moteur à travers le tunnel du Simplon. Il est à souhaiter que, du côté italien, les propositions suisses soient acceptées le plus rapidement possible.

Le comité spécial chargé des problèmes routiers est au travail. Il est présidé par M. Paul Boven, vice-président de la section. Deux sous-commissions ont été créées: celle des routes, placée sous la direction de M. le Dr Bojen Olsommer, directeur de la Chambre valaisanne de commerce, qui a comme collaborateur directs MM. Charles Meyer, ingénieur, Albert Coudray, ingénieur, Joseph Michaud, directeur de «Provinc», Hans Weber, ingénieur, Joseph Bruchez, architecte, ainsi qu'un délégué du Département des travaux publics; celle d'éducation et de circulation, présidée par M. Charles Gollut, commandant de la Police cantonale, dont les membres sont MM. Jacques de Riedmatten, avocat, Jean Burrin, chef du Service automobile, François Meytain, colonel et chef de service à la Br. mont. 10, Albert Wicht, chef de bureau, Joseph Volken, ancien chef du Service auto et Victor Dupuis, avocat.

Déjà une vaste campagne a été entreprise avec la collaboration des Départements de l'instruction publique et de justice et police en faveur de l'éducation routière dans les écoles du canton, avec l'aide de la gendarmerie, du personnel enseignant et des agents municipaux spécialisés.

La Section valaisanne de l'ACS collabore également. Le matériel, les brochures «Toujours plus vite» et «J'apprends à circuler», les tableaux-muraux d'enseignement de la circulation et les dépliants d'explication des signaux ont été mis gratuitement à la disposition des maîtres et des élèves du canton.

Des félicitations sont adressées à MM. Paul Boven, Charles Gollut, Maxime Evéquo et A. Chastonay. Le rapport de l'Office du Touring (Caisse d'Epargne du Valais) nous montre l'importance de ce bureau qui renseigne et facilite les membres du TCS qui doivent disposer de documents pour leurs voyages en Suisse et à l'étranger.

«Touring-Secours», dont l'appel va subir une modification, est un service fortement utilisé et apprécié. La participation financière du TCS à cette action, pour 1957, est de 215.488 francs pour l'ensemble de la Suisse.

Les œuvres de charité publique ne sont pas oubliées. Plusieurs d'entre elles reçoivent des subsides annuels de la caisse de la section.

On a noté l'extraordinaire évolution du «Camping». Les nuitées pour les camps du TCS atteignent le chiffre de 437.900.

M. Alexis de Courten a rappelé les causes des accidents en Valais en ajoutant que la lutte devait continuer pour les limiter.

L'accroissement des véhicules à moteur est considérable. Nous roulons aujourd'hui avec des voitures de demain sur des routes d'hier. De gros problèmes sont posés et doivent trouver une solution. Il y a urgence. Les autorités doivent prendre leurs responsabilités. Les détenteurs de véhicules à moteur doivent adhérer aux associations comme le TCS pour donner plus de force à toutes les requêtes exigées par la situation actuelle.

Après avoir dit une fois de plus les avantages du «Livret d'assistance Touring-Internationale», M. de Courten a brossé un tableau des recettes apportées à la Confédération et aux cantons par les automobilistes, puis à rompu une lance en faveur du tourisme, élément majeur de l'économie valaisanne.

Ce rapport, très applaudi, reçut l'approbation de l'assemblée, de même que les comptes lus par M. Alfred Kramer, trésorier, qui démontrent la bonne situation financière de la section. La gestion de ces comptes fait l'objet de compliments de la part des vérificateurs par la voix de M. Joseph Ebener. Ils sont acceptés et des éloges sont encore adressés à M. Kramer.

Le rapport de M. Paul Boven, président du comité des routes et de la circulation, est aussi copieux qu'intéressant. Concernant les routes, la sous-commission a pour tâches principales: l'étude du réseau routier, les routes cantonales, la critique objective des projets et des plans, le devoir de faire des propositions dans ce domaine, de suivre l'exécution des projets et des travaux, de faire rapport sur l'état et l'entretien des routes en été et en hiver, etc. Quant à la sous-commission de la circulation et d'éducation, on connaît sa mission. Elle veillera à favoriser l'éducation des conducteurs et des piétons, au parcage des voitures (places de stationnement), à la signalisation plus judicieuse, etc.

M. Paul Boven met l'accent sur les travaux des sous-commissions: campagne d'éducation en cours, constitution des patrouilles scolaires avec l'appui de l'ACS dans tout le canton, création de centres d'intérêt, étude de la situation présente et de l'état du réseau routier, exposés techniques de MM. les ingénieurs Meyer et Coudray, exposé général de M. Maurice Troillet, ancien conseiller aux Etats, sur le futur tunnel du Grand-

Saint-Bernard, établissement d'un rapport général qui doit servir de base à la discussion sur tous les problèmes routiers du canton, etc.

M. le Dr Bojen Olsommer, rapporte à son tour, puis fait un brillant exposé sur l'ensemble du projet du tunnel du Grand-Saint-Bernard, sur la participation financière du canton à la réalisation de ce tunnel et sur les avantages indiscutables qu'il donnera à notre tourisme qui, par définition, comprend toutes les régions du canton aussi bien le Haut que le Bas-Valais.

Une résolution sera votée en fin de séance. Nous la plaçons à la fin de ce compte rendu qui n'a pas la résonance voulue pour témoigner de l'importance de cette réalisation.

Rappelons que dans sa séance du 16 mai, le Conseil fédéral avait approuvé les textes des projets de deux conventions. La cérémonie de signature a eu lieu à Berne le 23 mai. Ont signé pour la Confédération: M. le ministre Rham, pour la République italienne M. Coppini, ambassadeur, pour le canton de Vaud M. Maret, conseiller d'Etat, et pour le Valais M. Marcel Gard, chef du Département des finances. Cette convention italo-suisse devra être soumise à l'approbation des Chambres fédérales auxquelles le Conseil fédéral adressera un message avant de les ratifier pour les mettre en vigueur.

M. Henry Varone annonce les prochaines sorties du TCS qui auront lieu à Bruxelles (Saint-Pierre et Saint-Paul), le 15 août à Bienne pour visiter les usines de la General Motors, le 7 septembre au Val d'Anniviers.

M. Jacques de Wolff, au terme de son rapport sur les contrôles techniques, demande aux automobilistes de répondre en plus grand nombre aux convocations si on veut assurer une meilleure sécurité routière.

Sont nommés membres vétérans: MM. Albert Antonioli et Xavier Haenni, Sion; MM. Edmond Menard, Georges Luisier, et Paul Forstel, Martigny; MM. Bernard Henri, Monthey; André Chaperon, Saint-Gingolph; François Duverney, Lens; le Dr Jean Frochoux, Sierre, et Ernest Jeannot, Chippis. Ces fidèles membres du TCS reçoivent l'insigne bordé or et le diplôme.

Le comité est réélu par acclamations dans la forme suivante: M. Alexis de Courten, président, M. Paul Boven, vice-président, M. F.-Gérard Gessler, secrétaire, M. Alfred Kramer, trésorier; membres: MM. Henri de Lavallaz, Henry Varone, Jacques de Wolff, Sion; Henri Gard, Louis Vallotton, Sierre; Antoine Carraux, Monthey; Guy Moret, Martigny; François Meytain, Saint-Maurice; Hans Weber, Viège; Adolphe Borer, Brigue.

Vérificateurs: MM. Joseph Ebener et Paul Elsig. Suppléant: M. André Tavernier.

Commission de circulation: M. Paul Boven, président.

Commission technique: M. Jacques de Wolff, président.

Commission de tourisme: M. Henry Varone, président.

Groupe des campeurs du TCS: M. Hans Weber, président.

Pour le service juridique voir liste à l'Office du TCS. La première consultation est gratuite auprès de nos avocats-conseils.

La conférence de M. Charles Meyer, ingénieur, fut écoutée avec intérêt, car elle nous a permis de prendre conscience de l'état des travaux en cours sur nos routes de plaines et de montagne, puis de connaître un peu mieux les objets de la prochaine votation des 5 et 6 juillet qui doit retenir l'attention des automobilistes et, enfin, par le texte et par l'image, de suivre les projets de la construction des routes et du tunnel du Rawyl sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir en détail.

M. Roger Bonvin, conseiller national et président de la ville de Sion, devait préciser à son tour l'importance des articles constitutionnels (nouveaux) au point de vue national. Il faudra se rendre aux urnes les 5 et 6 juillet. M. Roger Bonvin apporte également d'intéressants renseignements sur les travaux préliminaires en vue de l'établissement du futur réseau routier suisse et sur la percée du Rawyl.

L'unanimité doit être créée en Valais sur les projets l'un après l'autre, dans l'intérêt de tout le canton.

La Section valaisanne du TCS, forte de 5049 membres, entend favoriser cette unité nécessaire et ne manquera pas de prendre position pour la réalisation de tous les projets qui tendront à sortir le Valais de son isolement.

F.-Gérard Gessler.

Résolution de la Section valaisanne du TCS pour le tunnel routier du Gd-St-Bernard

- * L'ouverture permanente de la grande voie Nord-Sud millénaire la plus courte est d'intérêt national, tant au point de vue du tourisme que pour l'économie générale du pays, ainsi placé sur l'axe reliant le centre et le nord de l'Europe à la Méditerranée, avec un des principaux bassins industriels du continent.
- * Elle permet à la Suisse, qui a un grand retard routier et qui est menacée de détournement pur et simple par des projets concurrents, de rentrer rapidement dans le circuit.
- * Elle créera un gros trafic international qui jaillira sur le Valais entier, et dont l'ampleur stimulera aussi la fréquentation du Simplon et des autres passages, c'est la loi du tourisme.
- * Elle est susceptible d'entraîner la percée des Alpes bernoises et d'autres progrès.
- * Les accès du tunnel sont le point d'aboutissement de futures autoroutes du grand réseau européen.
- * Il en coûte au Valais une participation financière de 3 1/3 millions de francs, pour s'enrichir d'un ouvrage de 57 millions.
- * A l'ère des tunnels routiers, c'est une nouvelle occasion pour le Valais — après les tunnels ferroviaires — d'être à l'avant-garde. Il faut se hâter.

Tous les Técéistes du canton ne peuvent que donner la main à une telle réalisation, qui sert la cause de l'automobilisme et qui, dans le cas particulier, fait le plus grand honneur à l'initiative privée.

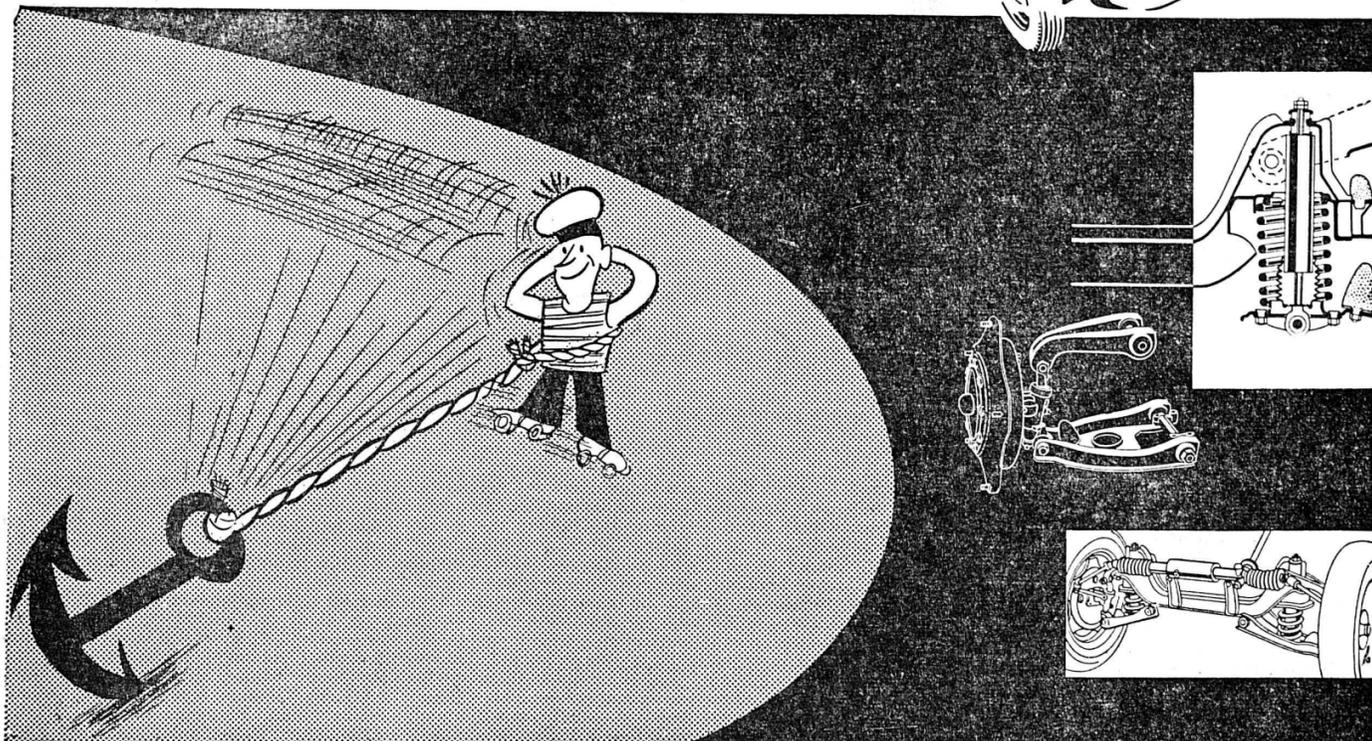
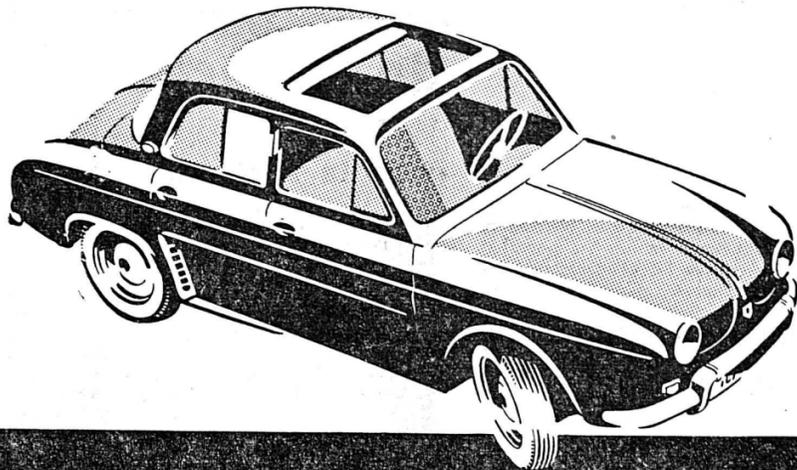
Prête à soutenir toute autre initiative propre à améliorer les communications routières, l'assemblée générale de la section valaisanne du TCS se rallie donc entièrement au projet de tunnel routier du Grand-Saint-Bernard, et en demande la réalisation dans le plus bref délai possible.

Et si c'était VOTRE FILLE ?

Le nombre des jeunes mères sans mari ne cesse d'augmenter... Que faire? Lisez Sélection de Juin; un célèbre gynécologue vous donne de précieux conseils. Achetez, dès aujourd'hui, votre Sélection de Juin.



L'incomparable tenue de route de la Dauphine



En matière de tenue de route, la Dauphine (4 portes) est une pure merveille ! C'est ce que disent, sans exception, tous ceux qui en ont pris le volant. Plusieurs facteurs concourent à donner au conducteur ce sentiment vraiment nouveau : celui de coller littéralement à la route. Des études approfondies ont permis d'amener le centre de gravité de la Dauphine dans une position extrêmement basse telle qu'elle n'était réalisée que dans quelques rares voitures de sport. Autre résultat de ces études minutieuses : une répartition des poids particulièrement judicieuse. En outre, la liaison mécanisme-carrosserie autoporteuse a été résolue par une disposition triangulée qui garantit un maximum de stabilité. Les 4 roues indépendantes, la suspension à ressorts hélicoïdaux, les amortisseurs télescopiques hydrauliques, logés dans l'axe même des ressorts, ainsi que la barre de torsion transversale avant, assurent aux roues une adhérence au sol qui ne pourrait être meilleure. Dans les courbes, le dérapage, inconvenient de tant de voitures, est absolument éliminé dans la Dauphine. Elle prend les virages comme si elle était ancrée au centre de leur rayon. Vous aussi, vous aimez « rouler sûr ». Vous aussi, vous devez donc faire la connaissance de la Dauphine, et vous la faire présenter une fois au cours d'un essai : elle saura vous conquérir, et ne tardera pas à vous compter parmi ses nombreux, fidèles et chaleureux admirateurs.

Automobiles Renault

Genève, 7, boulevard de la Cluse, tél. 022 / 26 13 40
Zurich, Ankerstrasse 3, tél. 051 / 27 27 21



... roule comme sur des rails !

RENAULT



Prix 6750 francs.

Brig-GLis : M. Nanzer & B. Jossen, Garage Mondial. Tél. (028) 3 17 50 — Monthey : Gérald Moret, Garage de la Plantaud. Tél. 4 22 75 — Saxon : Jules Vouillamoz, Garage de la Pierre-à-Voir. Tél. 6 21 09 — Sierre : Arthur Zwissig, Garage des Alpes. Tél. (027) 5 14 42 — Sion : M. Gagliardi, Garage du Rhône. Tél. (027) 2 38 48 — Vernayaz : Jacques Vouilloz, Garage du Salantin. Tél. (026) 6 57 05.

Le Rhône le plus fort tirage des journaux indépendants du canton



QUE CHERCHEZ-VOUS ?...

... Une robe de tricot, un deux-pièces de jersey ou de tissu, une petite robe des beaux jours en coton aux impressions gaies, une robe habillée, une petite blouse pratique ou un pull de coton ?

Que vous veniez en curieuses ou en acheteuses, vous ne serez pas déçues, Mesdames et Mesdemoiselles, en visitant le rayon de Confection des Grands Magasins A l'Innovation S. A. à Martigny.

Notre rayon vous propose cette semaine un ensemble de coton comprenant : pull, encolure ronde, manches kimono, fermeture éclair au dos et jaquette droite manches ¾, fermeture quatre boutons, à Fr. 17.50 les 2 pièces.

LA PISCINE DE MARTIGNY EST OUVERTE...

Les fervents de la nage et de l'eau pourront reprendre leurs joyeux ébats. Souhaitons que la température leur soit propice.

Une chose est certaine... c'est que si vous désirez porter un nouveau costume de bain, vous le trouverez au rayon de Bain-Innovation, dans sa nouvelle formule « Pré-Sélection » : un très beau choix de modèles, aussi bien pour dames et messieurs que pour enfants.

Vous trouverez également dans nos magasins un grand choix de chapeaux de plage, de linges et peignoirs de bains et de zoccoli.

NOUS NE VOUS OUBLIONS PAS, MESSIEURS...

Pour les beaux jours et le plein été, quoi de plus agréable qu'un blouson léger en couleurs vives.

Modèle avec manches longues, bord côtes et ceinture élastique, deux poches poitrine, dès Fr. 19.90. Blousons Mylord, notre exclusivité, modèles chic, dès Fr. 35.—.

L'ACTION DE LA SEMAINE :

A notre rayon d'Alimentation :
Vin rouge de table extra
Fr. 1.50 le litre Vente par 2 litres

OFFREZ A VOTRE PEAU...

... ce que seul Lancôme peut offrir.

● Avec ses crèmes de régime et ses produits de traitement, votre peau conservera ou retrouvera l'équilibre de sa jeunesse.

● Avec ses crèmes protectrices, vous écarterez les microbes et défiez les intempéries.

● Dix minutes par jour de soins et de traitements avec les produits Lancôme, 5 minutes d'auto-massage suivant la méthode de Lancôme c'est 15 ans de gagnés sur le vieillissement.

LE MÉDECIN DIT :

Pour combattre le surmenage
Rien de tel que le jardinage
J'aimerais que tout citadin
Après l'atelier, le bureau
Armé de pelle, de râteau,
Aille cultiver son jardin
C'est la meilleure méthode à suivre
Pour conserver la joie de vivre !...



à la condition, bien sûr, qu'on se serve de bons outils, des outils qui ne fatiguent pas, simples, efficaces, bien équilibrés, légers à la main, solides, durables, c'est-à-dire des outils de qualité Innovation.

L'OFFRE DE LA SEMAINE :

Du plastic adhésif pour Fr. 1.50 le mètre, en 45 cm. de large. Voyez le très beau choix de coloris et de dessins à notre rayon de Plastics.

A toute heure, à toute occasion, portez des bas INNOVATION

LES BEAUX JOURS SONT COURTS...

... dit une chanson, mais au propre comme au figuré, il faut savoir en profiter. Dès que le soleil joue de ses rayons, vivez en plein air sur votre terrasse, votre balcon ou dans votre jardin.

Visitez notre Exposition de meubles de jardin, au sous-sol de nos magasins, et vous serez agréablement surpris de l'évolution heureuse apportée dans le mobilier de plein air.

POUR PARFAIRE VOS TOILETTES D'ÉTÉ...

... nos rayons de maroquinerie et de gants se sont assurés, cette année, un choix important de sacs aux teintes claires ou vives et de gants en nylon ou tissu suédé.

POUR VOS CHALETS ET VOS MAYENS...

... notre rayon de Blanc vous propose :

Drap éçu	150 x 240	Fr. 6.50
»	160 x 250	» 7.90
Drap de dessus, jour ou bourdon,	160 x 250	» 12.90
»	180 x 260	» 15.90
Taies d'oreillers	60 x 60	» 2.95
Taies traversins	60 x 90	» 2.95
Fourres duvet	120 x 160	» 13.90
Couvertures de laine	150 x 205	» 23.50

Notre vendeuse du rayon de Blanc se fera un plaisir de vous conseiller.

Vous trouverez certainement, dans notre grand assortiment, le drap, la couverture ou le duvet que vous désirez.

LA DÉMONSTRATION DE LA SEMAINE :

Vitrifiez vos parquets
3 ANS sans entretien
BRILLANTS, LAVABLES
Pose au pinceau simple et facile
VITRIFICATEUR
Vente exclusive
Drogueries, Gds Magasins
Démonstration:
Innovation s. a.

OUVERTURES, SYMPHONIES, CONCERTOS...

... de Rossini, Beethoven, Mozart... Mais oui, vous trouverez à notre rayon de disques un grand choix d'enregistrements de musique classique. sur disque Philips 33 t. à Fr. 15.—. Nous disposons d'une cabine d'écoute insonorisée où vous pourrez à loisir faire votre choix.

VOULEZ-VOUS GAGNER UNE FIAT 500 ?

Participez alors à notre grand concours « La Femme et l'Auto ». Les conditions vous seront données dans nos magasins.



*La technique moderne au secours
des montagnards*

Le nouveau téléphérique Dorénaz-Alesses-Champex

L'appauvrissement de la population paysanne de nos montagnes est un phénomène constaté un peu partout.

La situation économique satisfaisante aurait dû, semble-t-il, d'une façon générale, permettre une amélioration sensible du niveau de vie de nos producteurs agricoles de montagne.

Hélas ! il n'en est rien.

Malgré leur rôle vital pour le pays, ceux habitant certaines régions peu favorisées voient de plus en plus s'élargir l'écart entre leur niveau de vie et celui des autres secteurs de l'activité.

Notre propos est de parler aujourd'hui d'une région peu connue du fait de sa situation géographique particulière, de ses habitants :

Outre-Rhône.

Sur la rive droite du fleuve, des crêtes de Dorénaz à l'Avançon de Morcles, se trouve un territoire encaissé entre les pentes rocheuses et le cours d'eau roulant ses flots gris et tumultueux. Cette plaine jadis inculte où abondaient les roseaux, plaine à laquelle le concert nocturne des grenouilles donnait un aspect marécageux, fut souvent menacée par les eaux boueuses du Rhône qui mirent en péril les populations riveraines. A l'époque des hautes eaux, le peuple de ces lieux devait veiller, monter une garde vigilante et maintenir à l'aide de moyens rudimentaires, le fleuve dans un lit de fortune.

Il est dès lors facile de comprendre pourquoi une partie des habitants de ce petit morceau de terre valaisanne caché derrière les Follaterres, « émigra » et chercha refuge sur les hauteurs d'Alesses et de Champex. Bien que le sol y fut plus ingrat, ces deux balcons superposés situés respectivement à 930 et 1120 mètres d'altitude, présentaient l'inestimable avantage de les soustraire aux sautes d'humeur fréquentes du fleuve.

Alesses, malgré certains droits féodaux de l'Abbaye de Saint-Maurice, dépendait depuis sa création, de la châtellenie de Martigny. Ce n'est qu'en 1431 (relate le chanoine Charles qui fut archiviste de l'Abbaye de Saint-Maurice au XVIIIe siècle) que le

grand duc de Savoie Amédée VIII « ordonna qu'Alesses qui est régi par le droit écrit soit désormais de la dépendance de la châtellenie de Saint-Maurice ».

D'où son rattachement à la commune de Dorénaz.

La région se mourait tout doucement

Dorénaz, Alesses, Champex.

Cela nous souvient un étroit sentier aux multiples lacets, s'élevant avec une patience têtue au-dessus de la vallée, parmi les blocs de rochers entassés, les touffes maigres, les arbres squelettiques et les broussailles enchevêtrées, rampant à travers les petits dévaloirs roux de feuilles tombées. Il grimpe, ce sentier, vers un premier étage, puis un second, à la lisière de la forêt, vers les villages où l'on sent passer un air plus frais.

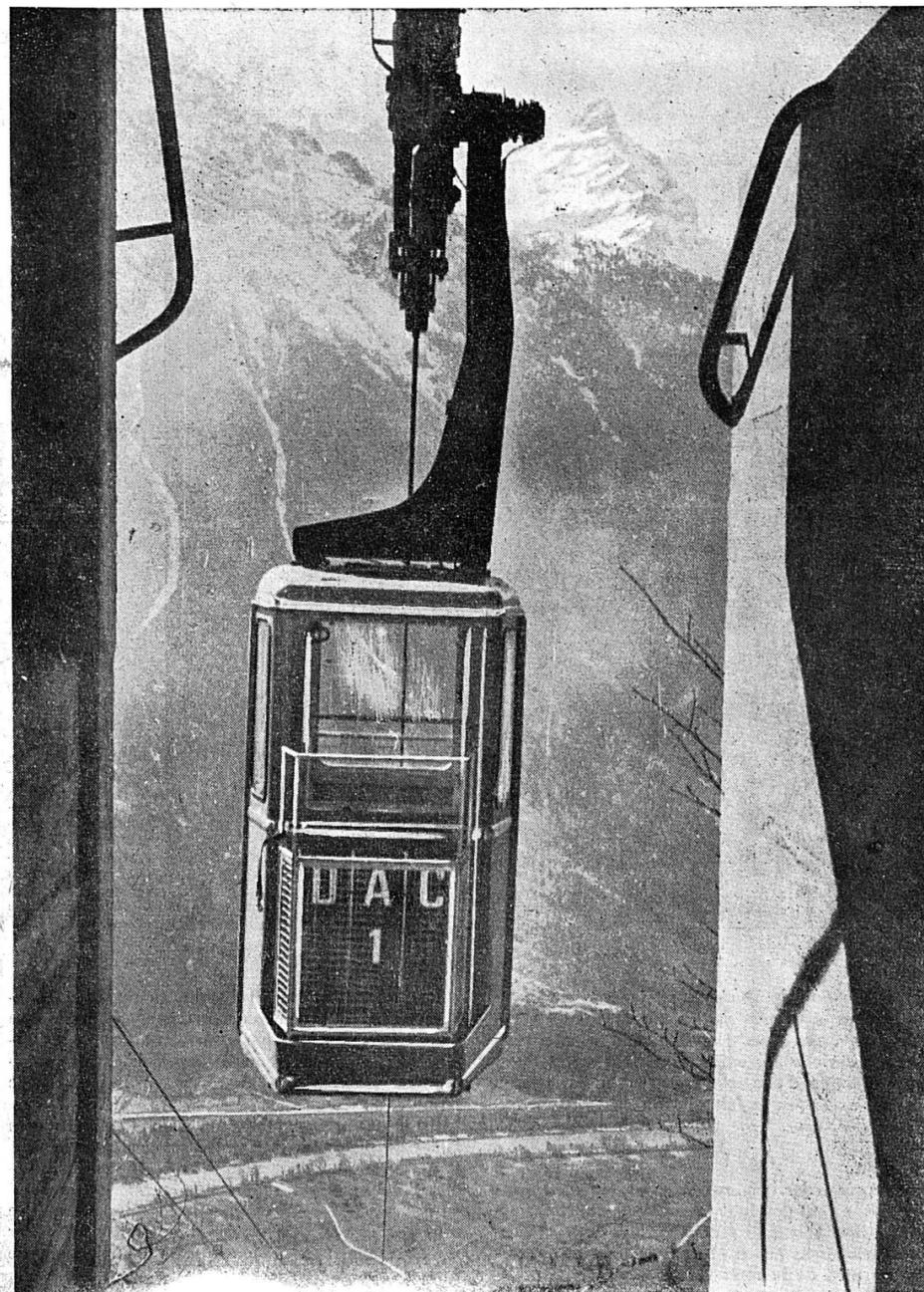
Dans notre curieux siècle, certaines choses se transforment avec une telle rapidité que les derniers vestiges du passé disparaissent sans qu'on y prenne garde. Outre-Rhône est dans ce cas. Ses marais tristement célèbres ont été asséchés ; les dunes de sable amoncelées par les siècles et revêtues d'une végétation envahissante, ont été employées par les paysans pour exhausser les terrains conquis sur les marécages.

La transformation a été relativement rapide. Le damier des champs s'est agrandi, réduisant ce qui restait du domaine marécageux. On a créé des routes carrossables, des chemins de dévestiture ; on a construit un pont pour franchir le fleuve.

Mais le petit sentier d'Alesses est resté ce qu'il était, avec ses pierres et ses vieilles racines sortant comme les veines sur le bras d'un vieillard.

Tout doucement — mais régulièrement — le déplacement de la population que l'on avait enregistré il y a des siècles, déplacement conduisant les habitants de la plaine vers la montagne, s'est répété mais dans le sens opposé.

Songez qu'en plein XXe siècle, une agglomération montagnarde n'était reliée à la plaine que par



Curieux contraste que cette cabine du DAC, entre deux murs lisses de béton, se détachant sur un fond prestigieux où l'on reconnaît la Cime-de-l'Est.

un chemin muletier : liaison pénible qui excluait tout service médical efficace — les malades devaient être descendus à Dorénaz sur une luge — et empêchait les autochtones de s'employer dans l'industrie située en plaine.

Il s'ensuivit une désaffection de ces hameaux qui se dépeuplaient : une émigration massive des forces jeunes, seules les personnes âgées persistant à faire fructifier les deux plateaux agricoles.

On dénombrait, en 1850-1860, environ 300 habitants entre Alesses et Champex. Actuellement il en reste 80, les gosses compris.

C'est le phénomène constaté partout où les voies de communication avec la vallée ne correspondent plus aux exigences de notre époque.

Cette situation n'était plus tenable. Il fallait arrêter à tout prix l'exode. D'autre part, on ne pouvait négliger certains intérêts. N'oublions pas qu'il y a là-haut deux pensions hébergeant chaque année, pendant les vacances, quarante enfants lausannois et genevois, car l'ensoleillement et la situation des plateaux superposés, exposés au sud, les mettent à l'abri des vents du nord en y maintenant une température idéale et un air vivifiant.

Les mayens de la Giète, à vingt minutes au-dessus de Champex, abritant douze chalets, ne pouvaient pas sombrer dans la décrépitude. Les alpages de la Cerniaz et de Malève reçoivent chaque

année à eux deux plus de cent têtes de gros bétail.

Une liaison commode devint indispensable pour assurer la survivance de ces hameaux.

Que faire ?

Exaucez notre prière

Les citoyens de Dorénaz résidant à Alesses et Champex avaient adressé au Conseil communal une demande tenant à obtenir cette liaison avec la plaine.

Alesses et Champex étant pour Dorénaz un patrimoine et une mission, les autorités du lieu ne se sont point dérobées à ce vœu et une assemblée primaire, convoquée le 15 novembre 1953 en a fait de même, désignant une commission chargée de l'étude d'un moyen de communication : route ou téléphérique.

La situation topographique ne permettait pas raisonnablement d'envisager la construction d'une route qui, entre Dorénaz et Alesses, n'aurait desservi aucun terrain intéressant. Les frais qu'on aurait dû engager — plus d'un million de francs — n'étaient d'autre part pas en rapport avec le rendement prévisible.

On a donc fait appel à la technique moderne et il semblait tout à fait indiqué de construire un



Jean-Pierre Lavanchy, devant son pupitre de commande, vous expédie vers le ciel... mais vous ramène aussi sur terre ferme !

Le téléphérique Dorénaz-Alesses-Champex

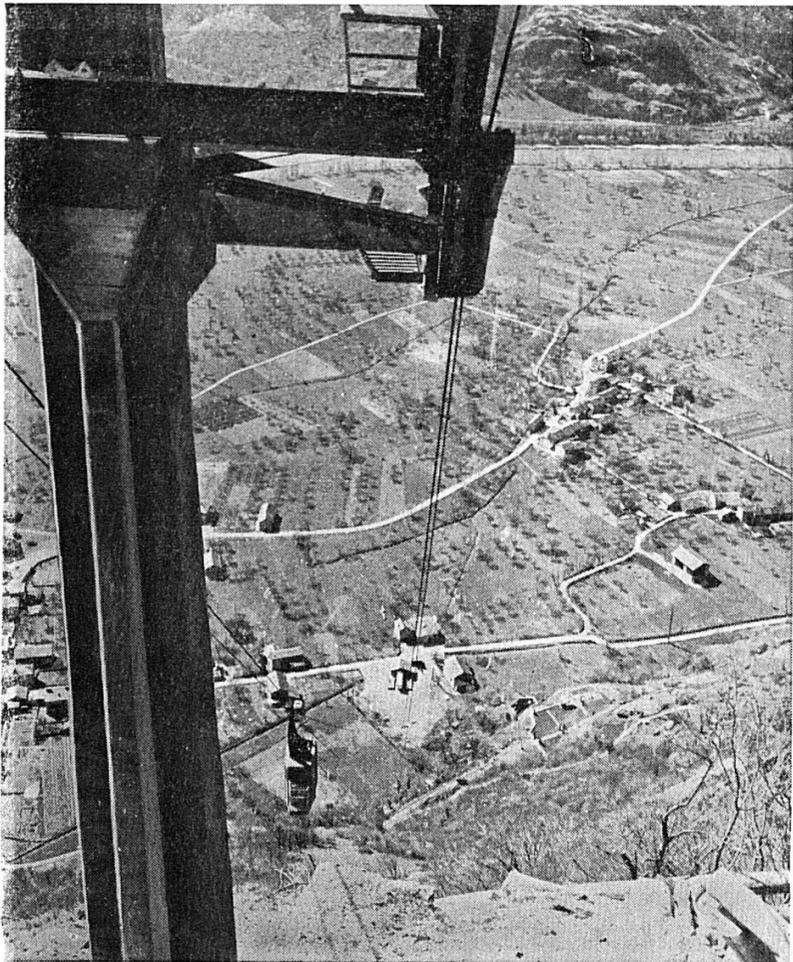
Circule tous les dimanches et fêtes, sans interruption, de 7 à 20 heures ; les jours ouvrables, selon horaire.

Départs simultanés de Dorénaz et d'Alesses - Champex :

700 820 1245 1430 1645 1830 s 2000
s samedi seulement

vous amène en quelques minutes dans un site incomparable, sur les hauts plateaux d'Alesses et Champex, face à la cascade de la Pissevache et aux Dents-du-Midi. Vue splendide sur la vallée du Trient, sur la vallée du Rhône et sur le lac Léman.

Prix populaires, arrangements pour sociétés et écoles. Service de taxi depuis la gare de Vernayaz.



Non moins impressionnant est l'aspect du pylône de croisement, accroché au bord des rochers. Tout en bas, la station de départ.

téléphérique qui, de Dorénavant, atteindrait le plateau de Champex avec une station intermédiaire à celui d'Alesses, ces deux plateaux étant ensuite desservis par des chemins agricoles partant des stations.

La rentabilité d'une telle construction est rendue moins aléatoire par le fait que de nombreux avantages en découlent.

En effet.

Le transport des bois exploités, au lieu d'emprunter la voie des dévaloirs accidentés qui transforment souvent le bois de service en bois de feu, pourra s'effectuer sans heurts et sans dommages, directement du pied de la forêt vers la plaine.

Les alpages, nous l'avons dit, seront aussi bénéficiaires de cette construction, d'une part parce que les éleveurs de la plaine y accèdent maintenant facilement; d'autre part parce que le lait et ses sous-produits peuvent être descendus à Dorénavant avec rapidité et sécurité.

Un avant-projet établi le 7 juin 1954 n'eut pas l'heur de plaire au Service fédéral des améliorations foncières qui insistait pour que la station intermédiaire d'Alesses fut supprimée du fait que celle-ci — prétendait-il — augmenterait considérablement le coût de l'œuvre. Ce service proposait, pour relier les deux hameaux, la construction d'un chemin de 2 m. à 2 m. 50 de largeur.

Le projet fut revu par le bureau chargé de l'établir et le devis comparatif fit ressortir que la suppression de la gare d'Alesses ne donnait qu'une différence de 48.500 francs entre les deux solutions.

A Dorénavant, on fut convaincu et soutint l'idée première.

On eut raison et gain de cause.

Le téléphérique a été construit d'après l'arrêté du Conseil fédéral du 3 juillet 1934 concernant les funiculaires aériens à but agricole ou forestier, et le décret du Conseil d'Etat du 10 septembre 1946 concernant la construction des téléphériques en Valais. Aussi la capacité de transport a-t-elle été fixée à une tonne de charge utile par cabine. Un dispositif spécial a été prévu pour le transport du bétail et du bois exploité par la commune (500 mètres cubes par an environ).

L'axe du téléphérique n'a pu être choisi arbitrairement en raison de la proximité d'un câble à charbon appartenant à l'entreprise Dionisotti. Les emplacements choisis pour les stations et pylônes n'en sont néanmoins que des plus favorables.

Le troisième pylône, pourtant, nous incite à donner quelques précisions. Celui-ci, s'il n'était transformé en élégante station intermédiaire, ne serait pas nécessaire, les deux précédents pouvant suffire à supporter les câbles. Mais comme la majeure partie du trafic voyageurs et marchandises (le bois excepté) passera par cette station, il a fallu qu'elle soit située à une hauteur convenable par rapport au village.

Le dernier pylône a dû être incorporé à la station supérieure en vue d'obtenir un parcours d'arrivée moins incliné. Cependant, bien que cette disposition ne soit pas souhaitable pour le trafic, elle s'est imposée à cause du transport du bois.

Pour ne point influencer défavorablement l'esthétique, à la station d'Alesses particulièrement, les pylônes ont été coulés en béton. Mais l'installation de ces derniers a posé aux ingénieurs différents problèmes difficiles à résoudre — le premier surtout — c'est-à-dire le pylône de croisement, situé en bordure des rochers.

Les stations

La station inférieure contient la machinerie, un groupe électrogène, les dispositifs d'enclanchement et de commande, un dispositif monté sur voie Decauville pour le déchargement du bois.

Le téléphérique est en outre équipé d'un système de sécurité automatique monté sur les charriots munis de huit poulies avec garniture en Semperit, dispositif pouvant être actionné de l'intérieur de la cabine.

Un moteur à essence VW industriel, d'une puissance de 6 CV, est prêt à être accouplé au treuil — dont les volants pèsent chacun 1200 kg. — en cas de panne électrique. D'autre part, la solution architecturale de la salle d'attente mérite que nous la mentionnions.

La station supérieure qui comporte aussi un dis-

Ardoisière de

Pierre-à-Perret

Ulysse Revaz

Dorénavant

Tél. 026 / 6 58 46

Livraison et installation

(courant faible)
du téléphone de service
du dispositif de signalisation
des installations de sécurité

Gubler & Cie S. A.

Lucerne

Entreprise électrique
Installations spéciales

Roger Balley

Dorénavant

Menuiserie -

Charpente -

Coffrages

Billieux & Cie

Grands Chantiers S. A.

St-Maurice

Entreprise de génie civil

Travaux hydrauliques

Construction de routes

Béton armé

Meunier & Lettingue

Martigny

Hermann Cerchierini

Dorénavant

Entreprise
de gypserie
et peinture

A. Bessard & R. Cassaz

Maîtrise + fédérale

Entreprise
de gypserie -
peinture - vitrerie

Martigny

Magasin
rue Octodure

Téléphone
026 / 6 14 20 - 6 17 35

J. Marquis et H. Pernollet

Collonges

Entreprise

de menuiserie

**L'installation
vue par les chiffres**

Altitude de la station inférieure : 450 m.
 Altitude de la station supérieure : 1123,75 m.
 Différence de niveau : 673,75 m.
 Longueur de l'installation : 1341,90 m.

Distances :

- entre la station inférieure et le premier pylône : 692 m.
- entre le premier et le deuxième pylône : 85,20 m.
- entre le deuxième pylône et la gare intermédiaire d'Alesses : 84,80 m.
- entre la gare d'Alesses et la station supérieure : 479,90 m.

Câbles porteurs :
 diamètre : 28 mm. ; charge de rupture : 72 tonnes.

Câbles tracteurs :
 diamètre : 19,5 mm. ; charge de rupture : 22 tonnes.

Moteur électrique de 70 CV de puissance constante.

positif approprié au transport des bois, possède une salle d'attente semblable à celle de la station inférieure. Alors qu'en bas les câbles porteurs sont enroulés autour de deux ancrages circulaires de 3 m. de diamètre appelés « fromages », ils sont supportés ici par deux volants placés verticalement sur l'ancrage. Deux contrepoids en béton, de 20 tonnes chacun, assurent une tension régulière. Sous le quai d'embarquement, perpendiculairement à l'axe de l'installation, un passage permet de répartir les bois sur les deux quais de chargement.

La station intermédiaire d'Alesses est constituée par un pylône de forme moderne, avec local de service et salle d'attente.

Comment payer la facture ?

D'aucuns prétendent — car il y a encore à Dorénavant des sceptiques — qu'une telle construction dépasse les moyens financiers de la petite commune agricole.

On peut comprendre que lorsqu'on articule le chiffre de 500.000 francs, certains s'insurgent.

A tort.
 Oui, tout cela a coûté 500.000 francs.
 Un demi-million !
 Mais n'oublions pas les subventions.

La Confédération verse le 30 % dans le cadre des améliorations foncières.

L'Etat du Valais 45 %.

L'assemblée bourgeoise du 12 septembre 1954 a décidé de verser à la commune 80.000 francs. Geste hautement appréciable et apprécié.

Dans ces conditions, le compte est vite établi :

Subvention fédérale	Fr. 150.000,—
Subvention cantonale	» 225.000,—
Versement de la bourgeoisie	» 80.000,—
Total des subventions	Fr. 455.000,—

Restent à la charge de la commune Fr. 45.000,—

La charge n'est donc pas aussi lourde qu'on le prétend dans certains milieux.

Voyage aérien

Suspendue à un câble, se balançant doucement au gré d'un petit vent chaud, l'élégante cabine noire et orange nous attend. Nous y prenons place en compagnie du jeune et remuant président de la commune, M. Roland Jordan, âme de toute l'entreprise et du non moins jeune architecte M. Jean-Michel Rouiller, de Dorénavant.

Tout doucement, sans bruit, elle s'ébranle, s'élève et s'emballe s'envoler vers le ciel, telle une coccinelle géante.

Le grand viège se creuse, permettant au regard de s'évader sur la vallée qui s'étend maintenant à nos pieds. Et puis, si l'on se tourne de l'autre côté, on a le sentiment, en voyant l'ombre du véhicule se profiler sur le rocher, de ramper au flanc de la montagne, sur la paroi de rochers.

Plus nous montons, plus aussi nous éprouvons ce sentiment de paix en observant les éperviers planant, sans un battement d'aile, à notre hauteur. Les grands monts forment là, tout autour, une couronne étincelante de lumière et de neige ; la profonde et sauvage vallée du Trient se prolonge là-bas, engloutie dans l'ombre d'une fin d'après-midi. Passé le premier pylône, notre intérêt se transforme en étonnement.

Oh ! le joli village, l'agréable plateau. Qui, de la vallée — n'étant pas averti — pourrait supposer qu'il y a là pareil eden ?

Lorsque passée cette girafe valaisanne qu'est la station d'Alesses, lorsqu'on met pied à terre à Cham-

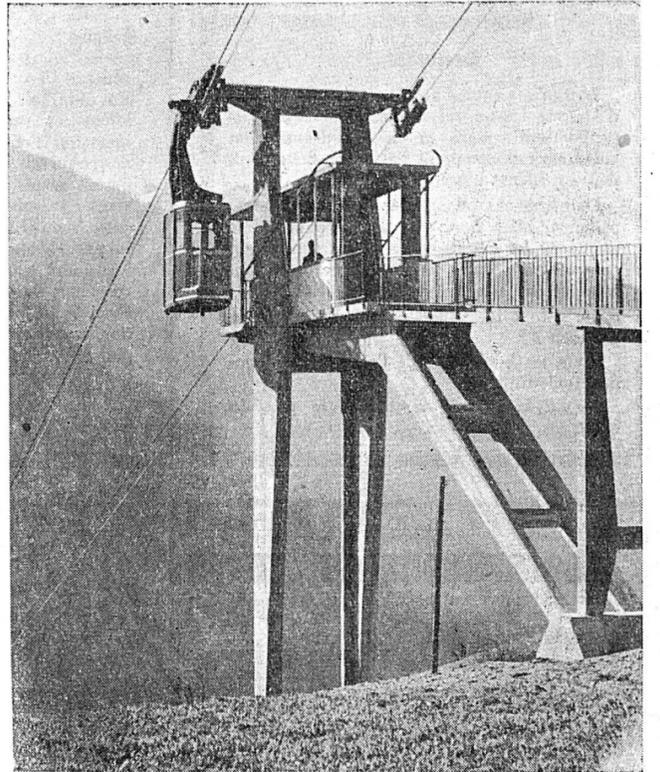
pex, notre étonnement se transforme alors en enchantement.

Ici, c'est comme le foyer, au théâtre : on se recueille en songeant ce qu'on va voir.

Si l'imprévu augmente le mérite d'une chose, la meilleure manière, sans contredit, de faire connaissance avec Champex et Alesses est de se promener sur ces plateaux. La verte pelouse qui s'efforce de se couvrir d'arbustes et de fleurs semble se prolonger indéfiniment jusque aux riantes perspectives aperçues au loin.

N'en est-il pas souvent de même dans la vie ? On marche sans prévoir nul obstacle et, soudain, la terre manque sous vos pieds. C'est l'impression que nous avons ressentie en atteignant le rocher du Rosel.

Ici, cet imprévu n'a rien de désagréable, car il est difficile de rencontrer un site où le grandiose et le charmant soient mieux réunis : devant soi, un abîme et puis un stade immense couvert de cultures où les méandres de la Dranse et du Rhône — des



Girafe valaisanne, voici la station d'Alesses, curieuse mais très élégant assemblage de poutrelles en béton armé, surplombant la vallée du Rhône.

Jean Vouthey

Dorénavant

Entreprise

de Menuiserie

et de coffrage

**Ardoisière
de Dorénavant**

*Edouard Jordan
et fils*

Dorénavant

Schindler



Equipements électriques pour téléphériques
 Système Schindler
 offrent une grande sécurité
 Fabrique d'ascenseurs et de moteurs électriques
 Schindler & C^{ie} S. A. Ebikon/Lucerne

Flavien Rossa

Installations sanitaires
 Chauffages centraux
 Travaux hydrauliques

Martigny - Bourg

Tél. (026) 6 12 70



Entreprise
de carrelage
plastic et
caoutchouc

Edgar Jordan



Saint-Maurice
et environs

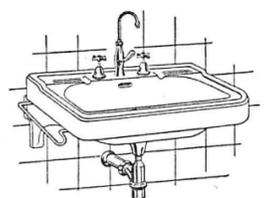
Serrurerie et constructions métalliques

Arthur Revaz, Sion

Portes de garage silencieuses
 Travaux sur aluminium
 Silos à ciment
 Chaudronnerie
 Réservoirs à mazout

Stragiotti Frères S. A.

Ferblantiers-
Appareilleurs
**MARTIGNY-
VILLE**
 Rue Octodure
 Téléphone
 026 / 6 10 07



Installent et vendent tous les appareils sanitaires à des prix avantageux — Marchandises livrables du stock. Avant toute nouvelle acquisition, une visite à leur Exposition permanente vous rendra service. — Dépôt général BUTAGAZ

**Couvertures en tous genres
pour bâtiments**

canaux aussi — transportent « cette eau vivifiante qui descend pour arroser les terres basses dont elle est la force et le sang », comme l'a si bien dit Gilles. Le tout est bordé de montagnes tapissées de forêts où le vert tendre des jeunes pousses jette une note claire sur le fond noir des sapins.

Nul doute que cette région mérite d'être ouverte au touriste épris de silence et de calme. Car l'on pourrait même, par la suite — nous confie M. Roland Jordan, construire un télésiège jusqu'au Sex-Carro, à 2091 mètres, mirador alpin d'où l'on jouit d'une vue unique s'étendant du Bois de Finges au Jura français, en passant par la chaîne pennine, le massif du Mont-Blanc, les rives enchantées du lac Léman.

Mais, comme disait Kipling : ça, c'est une autre histoire...
Emmanuel Berreau.

Rassurant...

Lorsqu'une cabine s'arrête à la curieuse gare d'Alesses, l'autre reste momentanément suspendue entre terre et ciel, au-dessus d'un vide impressionnant, se balançant doucement dans un silence absolu.

Dernièrement, dans cette situation toute aérienne, alors que, silencieux, j'admirais la plaine où les méandres du fleuve scintillaient au soleil, une dame fit une réflexion laissant transparaître une légère inquiétude :

— Si le câble venait à se rompre, que se passerait-il ?

Alors, un bonhomme de l'endroit de répondre, imperturbable :

— La compagnie rembourse le prix du billet.

De la chargosse au téléphérique...

Un des principaux intéressés à cette amélioration, c'est Rossignol, le mulet.

Planté là, stoïque, attelé à la chargosse — petit véhicule très bas sur ses deux roues — il expose son poil alezan brûlé au soleil. La tête longue, volumineuse avec des nœuds peu dilatés, des arcades sourcilières proéminentes, le regard pensif, il agite ses longues oreilles à notre approche.

— Alors, Rossignol, que pensez-vous de ce nouveau moyen de transport ?

— Mon ami, n'y mets pas tant de formes : entre mauvaises têtes, on peut se tutoyer.

Voilà qui nous met franchement à l'aise.

— Moi, poursuit-il, je suis bien content. Tu parles d'une histoire. En ai-je fait des kilomètres et des kilomètres sur ce sentier de malheur qui l'on gravissait par saccades, où l'on s'arrêtait, puis l'on repartait suant. Maintenant, je me fais vieux ; je vais sur mes dix-sept ans. Avec mon collègue d'Alesses, nous sommes les derniers de notre race, ici. On a voulu remplacer les autres par des poneys. Entre nous, c'est de la bibine. Ces petits, ça ne tiendra pas le coup aussi longtemps que nous : c'est trop léger. Ça n'est pas fait pour nos montagnes.

» Eh oui ! je m'en vais sur l'âge, comme on dit. Mais pendant toutes

ces longues années, en a-t-on mis sur mon bât, des charges que je tenais en équilibre.»

Voici que Fritz — son maître — ayant chargé un long radiateur de chauffage central sur la chargosse, le fait avancer du geste et de la voix, interrompant notre dialogue.

De la voix surtout.

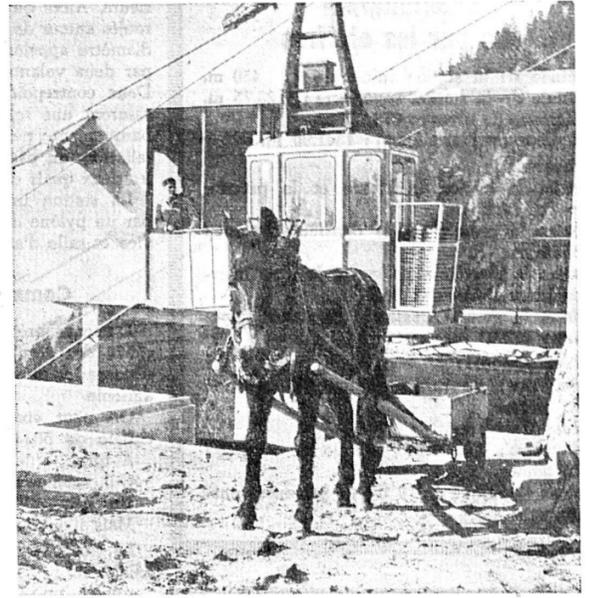
Rossignol s'en va avec un drôle de façon de fléchir l'arrière-train, de s'accroupir presque à terre pour enlever la charge sur le sentier qui monte de la station supérieure au restaurant en construction.

Au bout d'un moment il revient.

— Dis-moi, Rossignol, ça a dû bien changer, par ici ?

— Ben oui. Avant, on rencontrait de temps en temps un monsieur ou une dame qu'on ne connaissait pas, qui grimpaient sur mon dos pour que je les transporte de Dorénavant. Il y avait aussi des touristes, toujours les mêmes en général, et puis, les gosses des villes, plus pâles que les nôtres à leur arrivée. Bien gentils ceux-là, avec les regards étonnés qu'ils mettaient sur les gens et les choses.

» Aujourd'hui, de très nombreux visiteurs sortent des cabines, par petits groupes ; on les voit qui s'intéressent, qui prennent des photos, comme toi, qui s'extasiaient sur la beauté du paysage. Il y a des messieurs bien habillés, des dames



en toilettes comme on n'en voyait pas auparavant. Ils viennent, s'arrêtent, discutent, parlent d'acheter une maison ou un coin de terrain pour bâtir un chalet, comme ça se fait partout ailleurs où il y a la tranquillité et du bon air. Ils s'en vont voir plus loin, là-bas, d'où on aperçoit le fond de la vallée.

» Ça n'est pas pour me déplaire. On me passe de temps à autre, la main sur l'échine ; on me donne un morceau de sucre. Et puis, ça met

un peu de vie dans le coin.

» J'ai le net sentiment que je vais finir mes jours sur ce plateau, sans jamais revoir le village d'en bas, avant que ma vieille carcasse ne soit transformée en bœuf premier choix. C'est comme si Fritz m'offrait des vacances à perpétuité.»

Rossignol s'est tu et repart, tirant philosophiquement la chargosse cette fois chargée de sacs de ciment ; il repart vers son nouveau destin de mulet retraité...

Les artisans de l'œuvre

Bureau d'ingénieur :

Alb. Schönholzer, Grubweg 5, Spiez.

Architecte :

Jean-Michel Rouiller, Dorénavant.

Profilés en long :

Ing. Georges Gaillard, Riddes.

Maçonnerie et béton armé :

Billieux & Cie S.A., Saint-Maurice.

Menuiserie-charpente-coffrages :

Roger Ballays, Dorénavant.
J. Marquis & Pernollet, Dorénavant.
Ivon Veuthey, Dorénavant.

Couverture, toiture :

Ardoisières de Dorénavant Ed. Jordan & fils, Dorénavant.
Ulysse Revaz, Dorénavant.
Marcel Jordan, Dorénavant.

Ferblanterie :

Stragiotti Frères S.A., Martigny-Ville.

Installations électriques :

Bruchez S.A., Martigny.

Installations sanitaires :

Flavien Rossa, Martigny-Bourg.

Serrurerie :

Arthur Revaz, Sion.

Cañrelages :

Edgar Jordan, Dorénavant.

Peinture :

Hermann Cherchierini, Dorénavant.

Vitrierie :

Bessard & Cassaz, Martigny.

Machines :

L. & E. Küpfer, fabrique de machines, Steffisbourg.

Câbles :

Fabrique de câbles, Brougg.

Ascenseurs :

Schindler & Cie S.A., Fabrique d'ascenseurs et moteurs, Lucerne, Sentimattstrasse 3.

Installations électriques :

Cubler & Cie, Installations électriques, Lucerne, Furrengasse 17.

Fers et constructions métalliques :

Jos. Baumann-Muheim, Fers et constructions métalliques, Altdorf (Uri).

Téléphone et mécanique de précision :

Hasler A.G., Berne, Belpstrasse 23.

Fourniture d'électricité :

Lonza S.A., Vernayaz.

Bruchez S.A.

MARTIGNY

ELECTRICIEN
SPECIALISE

Tél. 6 11 71 - 6 17 72

Installations
Force - Lumière
Téléphone

Projet général et direction des travaux

(Génie civil, béton armé, câbles)

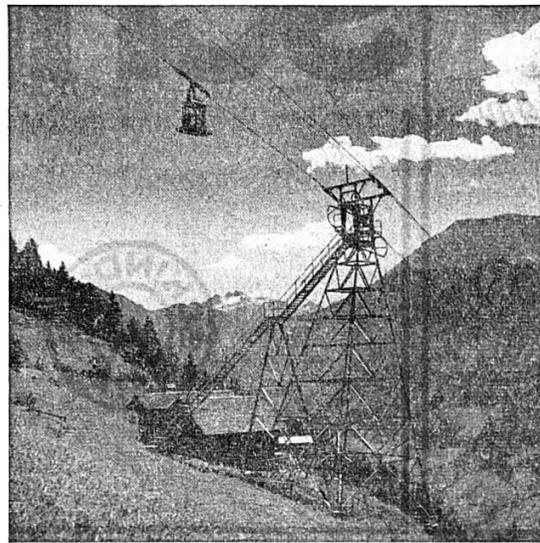
A. Schönholzer, ing. dipl. EPF/SIA

Bureau d'étude à Thoun et Spiez

Ingenieur-Conseil ASIC

pour toutes les questions de transports
par câbles

TÉLÉPHÉRIQUES



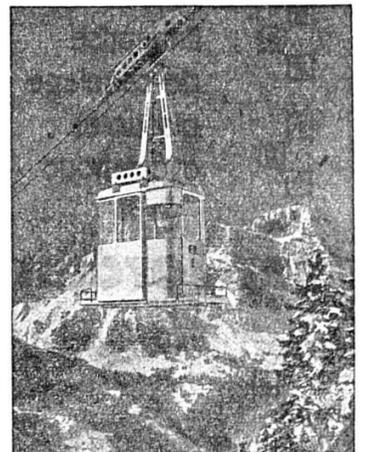
Téléphériques pour le transport de personnes
construits par notre maison :

Nussbaumbrücke-Betten
Betten-Bettmeralp
Engelberg-Brunni
Mörel-Ried
Ried-Illgau
Ried-Riederalp
Intragna-Pila-Costa
Naters-Birgisch
Küssnacht-Seeboden
Turtmann-Ergisch
Kräbe-Rigi-Scheidegg
Verdasio-Rasa
Huserenberg-Rothenfluh
Dorénavant-Alesses-Champex
Dixence

Nous fabriquons depuis plus de 30 ans des installations de transport, des treuils, mototreuils, etc.

L. & E. Küpfer

Fabrique
de machines
Steffisbourg



MARTIGNY

Ouverture de la piscine et défilé de modes

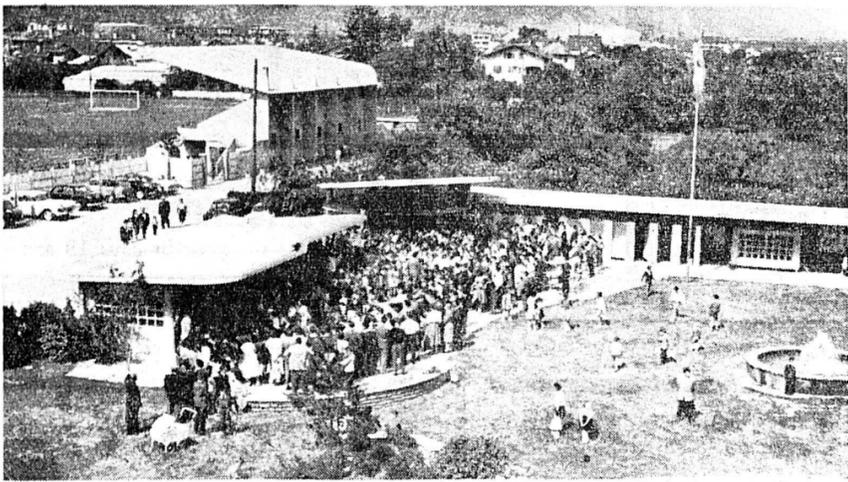
Malgré une averse nocturne, bien faite pour énerver certains organisateurs, c'est en définitive Messire Phœbus qui a une fois de plus présidé à l'ouverture de la piscine de Martigny et ce, dimanche à 14 heures, en présence d'un nombreux public. Chacun a retrouvé avec plaisir le splendide cadre de cette réalisation qui est un des plus beaux fleurons de la Municipalité. Chacun a foulé à nouveau le gazon tendre. Chacun a admiré la limpidité du grand bassin. Chacun s'est réjoui de pouvoir bientôt y faire trempette et certains courageux ont même profité de cette journée inaugurale pour tâter la température. Bravo et espérons que bientôt, tous nous pourrions goûter aux délices du bain de soleil et surtout du bain proprement dit.

A l'occasion de cette journée d'ouverture, deux maisons spécialisées de la place offraient aux spectateurs et spectatrices ravies un défilé riche en couleurs, en formes et même en minimums. Un défilé de mode estivale se conçoit aisément avec une multitude de

maillots de bains, de robes légères, de vestes et autres mille petits riens qui font le charme de tout un chacun durant les canicules. Mais encore faut-il qu'il y ait et la qualité et l'originalité et la manière. Eh bien félicitons Mme Addy-Damay et M. Krieger car nous avons eu tout cela. Qualité des tissus, originalité des modèles et grâce et charme de la présentation.

Pour le profane que nous sommes, impossible de fixer notre choix devant une telle abondance, d'autant plus que la sculpturale Nicole, la piquante Anne, la mystérieuse Ida et la charmante Francine contribuent largement à augmenter notre confusion. N'oublions pas la gracieuse petite Française qui fait déjà preuve de beaucoup d'assurance. Quant aux dames, côté spectaculaire, elle furent gâtées par les poussettes du jeune Tarzan, Bernard, qui évolua avec l'aisance d'un chevronné. Conclusion, une belle réussite.

H. R.



(Photo Ducrey, Martigny)

† M^{me} Lohrer-Moret

A Martigny vient de s'éteindre, dans sa 86^e année, M^{me} Marie Lohrer-Moret, veuve de Jacques Lohrer qui fut autrefois entrepreneur à Martigny et réalisateur de nombreuses constructions importantes et notamment du bâtiment des postes, à l'avenue de la Gare.

M^{me} Lohrer avait élevé une famille de 4 enfants et elle eut la douloureuse épreuve de perdre son fils unique, Georges Lohrer, à l'âge seulement de 18 ans, alors que son intelligence vive et éveillée le destinait à un bel avenir.

Elle était fille de Ferdinand Moret, de l'Hôtel du Déjeuner de Napoléon, à Bourg-Saint-Pierre, et l'aînée d'une famille de 8 enfants. Cette famille est actuellement mise sérieusement à l'épreuve puisqu'elle vient de perdre, en quelques mois, trois de ses membres : MM. Adolphe et Henri Moret, ce dernier tout récemment décédé à Martigny.

M^{me} Lohrer laissera le souvenir d'une personne très active, énergique, dirigeant ses affaires avec un grand sens pratique, d'un dévouement total pour sa famille et ses petits-enfants, vivant une existence volontairement effacée et pour les siens.

Nous prions toute sa famille ainsi que ses derniers frère et sœur M. Louis Moret-Rausis et M^{me} Georges Dupuis-Moret de croire à l'expression de notre vive sympathie.

Séance à Notre-Dame des Champs

Le jeudi 29 mai, à 20 h. 30, la section martigneraise de la Croix-d'Or valaisanne organise une séance pour les parents et les autres adultes de la paroisse dans la grande salle de Notre-Dame des Champs. M. A. Loutan, vice-président cantonal, présentera deux films sonores intéressants l'éducation et l'avenir de la jeunesse : « Professeur de bonheur » et « A votre santé ! ».

La présentation de ces films sera commentée par une courte conférence sur des problèmes éducatifs. Nous invitons les familles à cette séance dont l'entrée est libre.

L'après-midi du même jour, à 16 heures, une séance cinématographique aura lieu pour les enfants que les parents voudront bien y envoyer.

Nos malades se promènent

Lundi, par une radieuse journée, huit malades de la section martigneraise ont été invités, par la Fraternité des malades de Sierre, à passer une journée de pèlerinage à Longeborgne.

Ce fut une splendide journée, passée dans une atmosphère de famille et de cordiale entente qui redonna du courage à chacun.

Aux abonnés du gaz de Martigny-Ville et Bourg

L'Usine à gaz fermera ses portes le 31 mai 1958.

C'est donc le dernier moment pour commander votre nouvel appareil

Shell - Butagaz

Adressez-vous sans retard au dépositaire principal :

Stragiotti Frères S. A., Martigny-Ville

Sous-dépôt : Roger Bollenrucher, Place Centrale, Martigny-Bourg.

La Fine Goutte APÉRITIFS VINS LIQUEURS

VCEFFRAY Av. de la Gare, Martigny - Tél. 026 / 6 00 27

De bourgs en villages

Nendaz

IL TOMBE D'UN ECHAFAUDAGE. — Occupé dans un chantier de la région de Nendaz, M. Michel Mabilard, 28 ans, de Collombey-Muraz est tombé d'un échafaudage haut de plusieurs mètres. Il a été conduit à l'hôpital de Sion avec plusieurs fissures à la colonne vertébrale.

Grimisuat

PLUSIEURS COTES CASSEES. — A Grimisuat, Mme Eugène Balet, 46 ans, est tombée d'un mur et s'est brisé plusieurs côtes. Elle a été admise à l'hôpital régional de Sion.

Troistorrents

RÉCOMPENSES MÉRITÉES. — Lors du dernier pèlerinage de Suisse romande à Lourdes, M. Eugène Rossier a reçu la médaille en or pour ses 10 ans d'activité comme brancardier.

Une médaille fut également remise à M^{lle} Madeleine Botz pour ses trois années comme infirmière à la grotte de Massabielle.

Savièse

LA MANNE FÉDÉRALE. — Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais un subside pour la construction d'un chemin forestier au Pont du Diable, à Tripont, commune de Savièse.

INONDATIONS. — Un bisse roulant des eaux agitées est sorti de son cours au-dessus de Savièse. Plusieurs propriétés ont été endommagées. Des conduites d'eau potable du village ont été arrachées.

Chermignon

DÉCÈS DE M. L'ABBÉ ZUFFEREY. — C'est avec la plus vive émotion que l'on apprendit hier à Chermignon, le décès subit, à l'âge de 78 ans, de M. l'abbé Joseph Zufferey, recteur d'Ollon, paroisse de Chermignon. M. l'abbé Zufferey était né à Saint-Luc et avait été curé de Chalais, de Miège et depuis deux ans d'Ollon.

Chamoson

CEUX QUI S'EN VONT. — Alors que depuis le mois de janvier dernier aucun décès n'était survenu dans la commune, voici qu'en moins de deux semaines à la chronique nécrologique paroissiale s'ajoutent trois nouveaux noms.

Mardi 13 mai était enlevée Mme Louisa Putallaz, née Biollaz, âgée de 45 ans seulement, puis le mercredi suivant M. Louis Favre, emporté subitement, comme notre journal l'a signalé, à l'âge de 61 ans.

Et, hier lundi, avait lieu l'ensevelissement de M. Eloi Carrupt, célibataire, décédé dans sa 57^e année à la Clinique Saint-Amé, après une longue maladie.

A toutes les familles en deuil vont nos condoléances.

Cherchons

couple italien

pour travailler la campagne et en horticulture. La femme devrait connaître les travaux du ménage. Place à l'année. Bons salaires. Heures réglées. Entrée tout de suite ou à convenir. Préférence sera donnée à personnes ayant déjà travaillé en Suisse et possédant un passeport valable. — Faire offres à A. Faiss, horticulteur, Fully. Tél. 026 / 6 23 16.

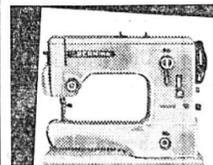
CAMPING

A vendre, en parfait état, tente Spatz III, 2-3 places, avec avant-toit et abside, faitière, divers accessoires et 2 matelas pneumatiques. Le tout valant neuf plus de 750 fr. et cédé à 300 fr. — Tél. au 026 / 6 00 48 ou 6 02 26.

A vendre 10.000 beaux plantons de

CHOUX-FLEURS

« Roi des Céants ». S'adresser à Paul Cajoux, horticulteur, Fully, téléphone 026 / 6 31 63.



BERNINA toujours à l'avant-garde !

La machine à coudre aux nouveaux avantages que vous devriez absolument connaître.

R. Waridel
MARTIGNY
Tél. 6 19 20
BERNINA

On demande

sommelière

Débutante acceptée. S'adr. au Café du Commerce, Martigny-Bourg. Tél. 026 / 6 10 29.

Café du Valais, Martigny, demande

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée. Tél. 026 / 6 11 74.

Pour les Mayens de Riddes, on demande

jeune fille

de confiance pour servir au café. — Faire offres à Jules Gillioz, Café des Amis, Mayens de Riddes.

On demande

sommelière

Buffet de la Gare, Charrat, téléphone 026 / 6 30 62.

Je demande

employée

de maison pour ménage soigné de trois personnes. Téléphone 026 / 6 19 75, L. Romagnoli, coiffeuse, Martigny-Bourg.

A vendre

Gilera

125 sport, 10.000 km. impeccable. — S'adr. sous R. 2038, au journal.

Stock permanent de

TISSUS

au mètre. Nouvelle arrivée des appréciés coupes de modèles. Aussi mi-deuil.

M^{me} B. Blaser-Brunner, Fully, tél. 026 / 6 31 08.

Collombey-Muraz

GRAND SUCCÈS DU TIR CHALLENGE CARDIS. — La Société des carabiniers de Collombey-Muraz est heureuse du beau succès remporté par son traditionnel tir Challenge Cardis. Elle tient à remercier ici tous ceux qui ont contribué à la pleine réussite de sa fête annuelle de tir. Elle exprime sa plus vive gratitude aux nombreux tireurs et les félicite pour leur victoire de ces deux jours, dont voici les principaux résultats :

Roi du tir, Emile Grenon, Champéry, Cible Barnaz, 465 ; Bellevue, 546 ; Groupe, 458. Total : 1469 pts. Voici les dix premiers groupes : 1. Sierre, 2181 pts ; 2. Bagnes, 2124 ; 3. Bouveret, 2112 ; 4. ASSO Sion, 2074 ; 5. Collombey, 2058 ; 6. Saint-Triphon, 2031 ; 7. Collombey II, 1968 ; 8. Monthey I, 1952 ; 9. Monthey IV, 1946 ; 10. Saint-Maurice, 1921.

Cible Barnaz (résultats individuels) : 1. Louis Gaechter, Martigny, 471 pts ; 2. Emile Grenon, Champéry, 465 ; 3. Erwin Ritz, Sion, 461 ; 4. Roland Ruf, Saint-Triphon, 451 ; 5. Gérard Billieux, Saint-Maurice, 449 ; 6. François Parvex, Collombey, 447/97 ; 7. Franz Joss, Saint-Triphon, 447/92 ; 8. Fritz Descombes, Illiez, 443 ; 9. Eugène Curchod, Magnot, 440 ; 10. Ferdinand Tanner, Sierre, 439.

Cible Bellevue : 1. Willy Perraudin, Bagnes, 564 ; 2. Emile Elber, Monthey, 560 ; 3. Robert Pollinger, Gampel, 558 ; 4. Fernand Ungemacht, Sierre, 556 ; 5. Frantz Joss, Saint-Triphon, 548 ; 6. Alfred Neuenchwander, Monthey, 547 ; 7. Emile Grenon, Champéry, 546 ; 8. Louis Deslarzes, Bagnes, 545 ; 9. Maurice Carrupt, Sion, 543 ; 10. Willy Siegrist, Clarens, 540. Félicitations à tous et à l'année prochaine.

Ardon

UN ARTISTE CARAMBOLE. — Un accident passablement spectaculaire s'est produit dimanche sur la route cantonale à Ardon. Une voiture conduite par M. Pierre Catino, artiste dramatique à Genève, a fait une embardée. Elle est hors d'usage. Le chauffeur n'a pratiquement pas été blessé.

Charrat

AVEC NOS TIREURS. — Les tirs obligatoires sont terminés. Treize tireurs ont décroché la mention fédérale avec les brillants résultats que voici :

Pointet Paul, 123 ; Chappot André, Darioly René, 122 ; Bruchez Henri, 118 ; Sauthier Germain, Darioly Robert, 116 ; Giroud Marcien, Caillard Renaud, 112 ; Magnin René, Caillard Gaston, 110 ; Moret Félix, Voluz Gérard, 109 ; Bruchez Yvon, 108. Félicitations à tous ces émules de Tell.

Ce qui te touche et t'irrite profondément, est-ce donc si important ? Donne-lui sa juste place : ce n'est qu'une parcelle de la vie de tous les jours. Löwe.

On demande

aide d'atelier

Place à l'année. — S'adr. à Pressing, H. Kummer, Martigny-Ville. Tél. 6 19 74.

On cherche

propriété

arborisée au coteau de Saxon. Faire offres et prix sous chiffre R. 2039 au journal.

Je cherche pour la cueillette des fraises deux ou trois

ouvrières

même à la demi-journée. Retour au domicile le soir par voiture, si nécessaire. Salaire usuel. — S'adr. à Vernayaz, tél. 026/6 58 17.

VW 1956

30.000 km., de luxe, housé, 7 pneus. Etat impeccable. Echange et facilités de paiement. Tél. 021 / 4 23 87.

Jeune homme (25 à 30 ans) travailleur et consciencieux cherche place comme

MAGASINIER

(dépôt, magasin ou garage). Date d'entrée à convenir. Ecrire osus chiffres 2146 au journal ou téléphoner au 027 / 2 31 02.

Transmission de fleurs partout par FLEUROP

La maison qui sait fleurir

J. LEEMANN, fleuriste
Martigny, tél. 6 13 17 - Saint-Maurice, tél. 025 / 3 63 23

Nous cherchons bonne vendeuse pour la

gérance d'un kiosque à journaux

à Ardon. Mise au courant possible. Travail indépendant et bien rétribué.

Nous prions d'envoyer offres avec photo et copies de certificats à Chiffre OFA 5272 R Orell Fussli-Annonces Aarau.

Graines Emery • Potagères Fourragères

Téléphone 026 / 6 23 63 — SION

Dirren Frères Création de parcs et jardins Pépinières d'arbres fruitiers et d'ornement — Rosiers
Martigny - Tél. 6 16 17 Projets-devis sans engagement

Tondeuses à gazon

à bras et à moteur. Vente, réparations. Charles MÉROZ, machines agricoles, Martigny-Ville. Téléphone 026 / 6 13 79.

SOURDS!

Nous sommes heureux de vous présenter les

nouvelles lunettes acoustiques



modèle 222, de présentation incomparable et de qualité suisse excellente. Elles s'adaptent à chaque défaut d'ouïe et à chaque visage. Modèles pour dames et messieurs. Prix raisonnables. Pas d'écouteur à l'oreille.

Grand choix d'appareils tout-transistor

Nos spécialistes vous conseillent de façon compétente. Une prise de mesure exacte de votre audition garantit une adaptation sûre. Visitez sans aucun engagement notre

DÉMONSTRATION GRATUITE

mercredi 28 mai, 10 à 12 heures et 13 h. 30 à 18 heures,

chez **Moret** Avenue de la Gare
Opticiens
MARTIGNY

MICRO-ELECTRIC S.A., LAUSANNE
Téléphone 021 / 22 56 65
2, place Saint-François



la grande marque suisse

Nos oiseaux

Un oiseau lapon égaré en Suisse

Une nouvelle espèce d'oiseau vient, une fois de plus, enrichir l'avifaune de notre pays. Il s'agit du pipit à gorge rousse, petit passereau de la taille d'une petite alouette, observé dans la réserve A. Hess, près de Witwil, par un ornithologiste bernois, qui a réussi à le photographier. Ce n'est que récemment que cet oiseau a été noté d'une façon sûre dans notre pays et la première fois qu'il y est photographié. Le pipit à gorge rousse se reproduit dans le nord de la Scandinavie, de la Finlande, de la Russie et de la Sibérie.

Sauvons le râle de genêts!

Facilement confondu avec la caille, dont il partage les mœurs et l'habitat, le râle de genêts appartient en réalité à la famille des poules d'eau. C'est un oiseau qui niche dans les prairies fertiles et qui, chaque année, est victime de la faucheuse qui détruit ses œufs et ses poussins. Actuellement cette espèce, fréquente autrefois chez nous où elle était bien connue sous le nom de roi de cailles, est en voie de disparition, sans que la cause de cette diminution soit connue. Récemment, la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux a adressé aux services de la chasse de tous nos cantons une demande visant à l'introduire dans la liste des oiseaux protégés.

Le retour des oiseaux migrateurs

Cette année, le retour des oiseaux insectivores s'est effectué avec un retard de près de trois semaines. Le passage des petits échassiers fut étonnamment maigre, excepté l'apparition de nombreuses troupes d'échasses, de hérons crabiers et d'aigrettes garzettes sur les rives du Léman et du lac de Neuchâtel dans la première quinzaine de mai. Comme chaque année, quelques oiseaux rares furent observés: un balbusard ou aigle pêcheur a été vu au-dessus de Lausanne le 21 mars, un chevalier stagnatile et un hultrier pie (échassiers des rivages marins) le 29 mars à La Sauge et une grue cendrée les 19 et 20 avril près de Cudrefin.

CINÉMA CORSO

MARDI et MERCREDI, à 20 h. 30
2 derniers jours

Ray Milland

et

Maureen O'Hara

dans

L'Homme de Lisbonne

EN CINEMASCOPE

Un film d'aventures et d'intrigue mouvementé et passionnant, entièrement tourné au Portugal



DÈS JEUDI: Un puissant film de mœurs mexicain

La professionnelle

avec Ninon Sevilla

Interdit sous 18 ans

Locat. 6 16 22

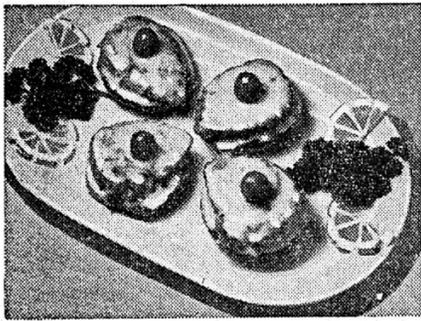


Courrier Betty Bossi

Service Conseils Ménagers

Vite et bon!

On réclame beaucoup de la femme d'aujourd'hui qui ne s'arrête pas de courir du four au moulin. Tant de femmes m'écrivent pour me demander de les aider dans leur course contre la montre. Femmes qui doivent travailler dehors, mères de famille surchargées de travail... Voici ma contribution à ce problème tellement actuel: une série de recettes rapides dont la première s'appelle...



Biftecks à la Betty

Ce qu'il faut prendre:

1-2 moitiés de petit pain par personne
4 escalopes de veau ou de porc
sel, citron, poivre ou curry | farine
1 bonne cuillère à soupe de potage en sachet (aux champignons ou au veau)
env. 3 dl d'eau
une tombée de vin blanc et quelques cuillerées de crème
ASTRA 10
pour garnir: cerises rouges, tranches d'ananas, de tomate ou de cornichons

Comment s'y prendre: Couper les escalopes en deux, saler, humecter de jus de citron et assaisonner du poivre ou de curry. Dorer les moitiés de petits pains dans suffisamment d'ASTRA 10 qui leur donnera un bon petit goût de beurre. Fariner les escalopes et les faire revenir des deux côtés dans ASTRA 10 avant de les poser sur les croûtons. Mouiller le fonds de cuisson avec du vin blanc et le potage en sachet délayé, laisser cuire 4 min., affiner avec la crème et napper les escalopes de la sauce. Décorer avec une cerise rouge, une tranche

d'ananas, de tomate ou de cornichon et servir avec de la salade.

Pour les toujours pressées!

Je vous enverrai volontiers gratuitement contre 2 étiquettes ASTRA (ASTRA 10 ou huile d'arachides ASTRA) ma nouvelle série de recettes

Vite et bon

Je suis là pour vous!

N'oubliez jamais que, si vous avez quelque problème culinaire, je suis là pour vous aider. Ecrivez-moi sans façons.

Cordialement à vous

Betty Bossi

Adresse: Madame Betty Bossi,
Astrastrasse 19, Steffisburg BE

BON

115 Veuillez m'envoyer gratuitement contre les 2 étiquettes ASTRA (ASTRA 10 ou huile d'arachides ASTRA) ci-jointes la nouvelle série de recettes

Vite et bon

Madame.....
Mademoiselle.....
Rue.....
Localité..... Canton.....
Découper et envoyer sous enveloppe ouverte affranchie de 5 ct à Madame Betty Bossi, Astrastrasse 19, Steffisburg BE (Prière d'écrire lisiblement. Merci!)

NOUVEAU!

L'huile d'arachides ASTRA et ASTRA 10 dans leur nouvel emballage anti-lumière garantissant le maximum de protection!

ASTRA 10 conserve encore mieux son délicieux goût de beurre.

L'huile d'arachides ASTRA reste savoureuse et fraîche jusqu'à la dernière goutte.



Oui dit

ASTRA dit extra!

TENDRE RÉVEIL

Roman par Emil Anton

— Voici.
— Bonjour. Ici, Lubersan.
— Bonjour. Qu'est-ce qu'il y a pour ton service?
— Je ne crois pas te demander de violer pour moi un secret d'Etat. Je reçois ma nomination pour Saïgon.
— En effet, je suis au courant. Toutes mes félicitations.
— Il est exact que cet avancement me flatte, mais la rapidité d'une décision que je n'avais pas demandée me surprend. Quelqu'un a-t-il sollicité pour moi?
Il y eut un silence.
Robert devina que Robbin hésitait ou cherchait ses mots.
— Je ne suis pas certain de ce que vais te dire, mon cher. N'en fait pas état. J'ai ta parole?
— Tu l'as.
— J'ai cru deviner que ton père serait désireux, pour le moment, de t'éloigner de Toulon.
— Je comprends. Je m'en doutais.
— Tu n'est pas contrarié. Il me semble que ta voix est assourdie...
— La distance, mon ami! Contrarié? Pas du tout. Au contraire! Très content et très fier de la flatteuse promotion dont je suis l'objet.

— Je disais cela, mon vieux, parce que si tu croyais ne pas pouvoir accepter, ton refus ne serait pas considéré comme un acte d'indiscipline.
— On sait les services que tu rends à Toulon, on penserait que ta modestie et ton dévouement et aux malades te font renoncer à une belle promotion.
— Merci, Robbin. Un Lubersan ne choisit pas la place qu'on lui donne dans le combat, il l'occupe et y fait de son mieux.
— Au revoir et merci.
Il entendit son camarade lui souhaiter bonne chance.
Il sourit.
« Bonne chance! Il y a des mots qui sont risibles tellement ils sont inopportuns. »
Maintenant que le sort, aidé par son père, avait fixé sa route en le séparant de Françoise, ses hésitations avaient disparu. Il savait ce qu'il devait faire. Tout était clair.
Il prévint de son prochain départ le docteur Duplessis.
Celui-ci s'étonna, offrit de téléphoner au ministère, s'indigna.
Robert dut lui laisser entendre que ce départ comblait ses désirs.
Le médecin-chef le regarda quelques instants en silence.

— Du moment qu'il en est ainsi, je n'ai plus rien à dire. Vous reverrai-je avant votre départ?
— Je m'en vais demain.
— Je comprends... je comprends...
— Alors, au revoir, Lubersan, et... rien. Au revoir.
Il le quitta brusquement.
Robert prévint son père par un télégramme très bref:

« Reçu nomination Indochine. Pars demain. Respectueuses tendresses. Robert. »

Une lettre à Marie Robic annonçait la chose comme très naturelle et promettait des nouvelles.

Pour éviter la corvée des visites d'adieu, Lubersan fit déposer par son ordonnance des cartes de visite avec PPC dans les boîtes à lettres de ses camarades et des maîtresses de maison chez lesquelles il était reçu.

Lorsqu'il écrivit l'adresse de Mme Vergennes, il eut une hésitation. Devait-il se contenter des formules banales utilisées sur les autres ou mettre un mot plus aimable dans lequel le nom de Françoise aurait pu trouver place?

« A quoi bon? » se dit-il.

Il avait l'impression de rompre les fils qu'elle rattachaient à un passé dont rien, bientôt, ne subsisterait plus. Il ne savait pas s'il remplissait un devoir ou s'il acceptait aveuglément un sacrifice, mais une sorte de jouissance amère était en lui. Il détourna tout pour n'avoir plus aucune raison de regretter quelque chose.

La carte de Mme Vergennes partit; il n'y était pas fait mention de Françoise.

Lorsqu'il eut fini de jeter sur tous ceux qu'il considérait déjà comme des morts les petites pincées de souvenirs que constituent quelques lignes écrites à la hâte, il regarda sa montre.

Il était quatre heures de l'après-midi. Ses valises étaient prêtes.

La perspective d'attendre le moment du dîner seul dans sa chambre dévastée lui fut désagréable. La pensée d'aller passer sa dernière soirée avec des camarades qu'il était sûr de retrouver au restaurant ne lui causait aucun plaisir.

« Je ne suis plus de Toulon. J'ai déjà pris congé de tout le monde. Il faudrait expliquer, accepter les condoléances ou les félicitations. Non. Je suis déjà parti. »

Un nom lui vint à l'esprit: Mlle de Carrennac, la vieille amie aussi seule que lui dans cette ville où s'était écoulé tout son passé. N'ayant jamais fait que penser aux autres, elle vieillissait avec ses souvenirs.

« Je ne peux pourtant pas m'en aller sans lui dire au revoir. Elle en serait peinée. »

« Je vais lui faire une visite. »

« Elle qui n'est presque plus de ce monde, moi qui n'y conserve plus aucun lien, nous sommes faits pour nous rapprocher, ce soir. »

Quelques instants après, il sonnait chez la demoiselle.

Un pas menu dans le couloir, la porte s'ouvrit. Elle fut là, toute souriante et fluette dans sa robe à l'ancienne mode.

— Robert! Grand lâcheur qui n'est point venu me voir depuis je ne sais quand... Oh! mais... Avancez ici, méchant garçon, que je regarde d'un peu plus près votre mine.

« Ma parole, vous êtes malade! Ces yeux sentent le drame, ce visage tiré crie sous la douleur. »

« Que vous arrive-t-il donc? » Elle parlait, s'agitait, le regardait en l'attirant vers la fenêtre, le forçait à s'asseoir. Il ne pouvait placer un mot.

Ce ne fut que lorsqu'elle se trouva sans souffle qu'il put s'expliquer.

— Rassurez-vous, mademoiselle, je vais fort bien. Je venais vous annoncer une importante nouvelle.

— Laquelle?

— Je pars.

— Où?

— Pour l'Indochine.

— Qu'allez-vous y faire? Qui vous y envoie? Quand vous embarquez-vous?

— Je prends l'avion demain, je vais soigner des blessés par ordre du ministère. Voilà, je pense, une réponse concise.

— Quel coup de tête vous a fait commettre cette folie? Votre père est-il au courant?

— Robert sourit.

— Je lui ai télégraphié tout à l'heure.

— Il peut intervenir, retarder votre départ...

— Je n'aurai garde de le lui demander. Un avancement, dans ma carrière, ne se refuse point et je serai là-bas plus utile qu'ici.

Elle le regarda longuement puis, soudain:

— Et Françoise Vergennes?

— J'ai envoyé un PPC à sa mère.

— Je croyais que vous l'aimiez...

— Nous étions de bons camarades, c'est tout.

— Elle aura du chagrin... (A suivre)

T. 61154
T. 61155

CINEMA ETOILE
MARTIGNY

Du mercredi 28
au dimanche
1^{er} juin

L'œuvre la plus puissante de
André Cayatte
présentée
au Festival de Venise 1957
avec
Curd Jurgens
Folco Lulli
et
Paul Frankeur

Interdit
sous 18 ans

OEIL POUR OEIL

VISTAVISION
TECHNICOLOR

Une aventure au « suspense »
extraordinaire...

Attention !
le sensationnel
documentaire

En complément ! **Tu enfanteras sans douleur**

Mardi 27
Dernière séance

Dans ce noble pays Un passionnant « western »
avec AUDIE MURPHY en Cinémascope et Technicolor

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Mardi 27, le plus passionnant des « westerns »... Un film magnifique, magistralement interprété par le grand Audie Murphy et par la ravissante Anne Bancroft et présenté en cinémascope et en technicolor : **DANS CE NOBLE PAYS**. C'est l'histoire de l'agent des Indiens qui sacrifia son fusil... et aussi sa vie... pour la paix, et changea aussi le destin de l'Ouest.

Dès mercredi 28, un spectacle exceptionnel... Une aventure au « suspense » extraordinaire... L'œuvre la plus puissante d'André Cayatte, présentée au Festival de Venise 1957 : **OEIL POUR OEIL**, avec Curd Jurgens, Folco Lulli, Lea Padovani, Paul Frankeur, Pascale Audret, etc. Le premier film français en vistavision et technicolor.

Attention ! En complément, le sensationnel documentaire : **TU ENFANTERAS SANS DOULEUR**. (Interdit sous 18 ans.)

Deux derniers jours
de l'« Homme de Lisbonne », au Corso

Ce soir mardi et demain mercredi, deux derniers jours du grand film d'aventures entièrement tourné au Portugal, en cinémascope : **L'HOMME DE LISBONNE**, avec Ray Milland, Maureen O'Hara et Claude Rains... Tour à tour mystérieux, inquiétant, audacieux, Ray Milland (qui est également le metteur en scène de ce film) nous entraîne dans une aventure au suspense habile où, l'intrigue et le drame se côtoient parmi des aventuriers sans scrupules...

Ce soir mardi et demain mercredi, à 20 h. 30.
Dès jeudi : un puissant film de mœurs réaliste : **LA PROFESSIONNELLE**, avec Ninon Sevilla, la trépidante vedette mexicaine. Interdit sous 18 ans. Location : tél. 6 16 22.

Ciné Michel - Fully

Demain mercredi, jeudi et dimanche, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : **PLANÈTE INTERDITE**, un film d'anticipation, combat épique avec les Martiens.

CINE MICHEL - FULLY

Demain mercredi, jeudi et dimanche, à 14 h. 30 et 20 h. 30

Planète interdite

Un film d'anticipation, combat épique avec les Martiens

L'HOROSCOPE
du journal
Le Rhône
du 26 mai au 1^{er} juin 1958

BELIER (21 mars-20 avril)
Vos démarches peuvent être retardées. Ne cherchez pas à gagner du temps. Votre réussite est assurée si vous avancez prudemment. Organisez votre travail longtemps à l'avance. Une preuve d'affection que vous allez recevoir vous fera oublier vos soucis.
Un peu de fatigue nerveuse. (1 et 6. Lundi et dimanche.)

TAUREAU (21 avril-21 mai)
L'influence de mars accroît votre dynamisme. Aussi avez-vous tendance à prendre des décisions brusquées. Vous ne devez opérer que les jours bénéfiques, sauf urgence. Au contraire, dans vos affaires de cœur, votre allant facilitera vos succès.
Évitez les boissons fortes. (3 et 5. Lundi et vendredi.)

GEMEAUX (22 mai-21 juin)
Présences favorables dans votre maison VI (travail) aidant à vos efforts. Répercussions propices à votre avancement. Affaires fructueuses si vous exercez un commerce indépendant. Bonheur au foyer et par les enfants pour les uns. Promesse de mariage pour les autres.
Excellente vitalité. (5 et 6. Mardi et samedi.)

CANCER (22 juin-22 juillet)
Plusieurs planètes favoriseront vos réussites financières. On vous proposera une opération intéressante dont vous tirerez un bénéfice important. Parlez un peu moins de votre bonheur sentimental à votre entourage.
État général satisfaisant. (4 et 8. Samedi et dimanche.)

LION (23 juillet-22 août)
Le hasard vous fera obtenir des entretiens avec des personnes influentes que vous hésitez à approcher. Vous pouvez compter sur les promesses qui vous auront été faites. Vos observations vous confirmeront la sincérité de certaines attaches.
Détendez-vous des troubles cardiaques. (7 et 9. Vendredi et samedi.)

VIERGE (23 août-22 septembre)
Mars accentue votre chance. Rentrées d'argent dues à la conclusion d'une affaire ou à des gains relativement minimes dans les jeux de hasard. Le magnétisme que vous exercez fait que l'on recherche votre compagnie. Nombreuses invitations.
N'écoutez pas tant votre sommeil. (4 et 6. Mardi et vendredi.)

BALANCE (23 septembre-22 octobre)
Mauvaises dispositions d'Uranus. Votre imagination trop désordonnée peut vous faire prendre des décisions inopportunes. N'entreprenez rien de nouveau cette semaine. De même dans le domaine sentimental votre esprit vous prédispose à la jalousie, sans motif.
 Crainte d'accidents de route. (3 et 7. Lundi et mercredi.)

SCORPION (23 octobre-22 novembre)
Alternative de bons et de mauvais jours. N'opérez que les jours où vous sentirez que la chance est avec vous. Les plaisirs vous tentent. L'un d'eux risque de vous coûter beaucoup d'argent pour une satisfaction que vous croyez, à tort, durable.
Régime alimentaire très strict. (5 et 8. Lundi, vendredi, dimanche.)

SAGITTAIRE (23 nov.-21 déc.)
Discussions avec vos collègues provoquant en vous un découragement contre lequel vous devez lutter en raison de l'importance de vos travaux. Ne refusez pas les distractions qui vous sont offertes. Elles constitueront un excellent dérivatif.
Maux de tête. (5 et 8. Samedi et dimanche.)

CAPRICORNE (22 déc.-20 janvier)
Un événement imprévu vous obligera à prendre une initiative couronnée de succès. Fiez-vous à vos intuitions. Réception de nouvelles rassurantes de parents éloignés. Ceux et celles qui sont solitaires feront une rencontre qui pourra transformer leur existence.
Équilibre nerveux retrouvé. (4 et 9. Vendredi et samedi.)

VERSEAU (21 janvier-19 février)
Déplacement de courte durée. Vous vous y ferez une relation qui aura une grande influence quant à l'amélioration de votre « standing ». Comptez toujours sur l'affection de vos proches. En cas d'éloignement, ne négligez surtout pas votre correspondance.
Surveillez votre foie. (3 et 6. Lundi et dimanche.)

POISSONS (20 février-20 mars)
Jupiter dans votre maison VII (associations) favorise les affaires en commun, mais vous devez en conserver la direction. La maison VII est également celle des mariages. Invitation à une cérémonie nuptiale. Si vous êtes célibataire, comptez sur des fiançailles plus tôt que vous ne l'espérez.
Gêne respiratoire. Prenez vos précautions. (5, 6 et 7. Jeudi et samedi.)
Jean de Bures.
* Lire entre parenthèses les chiffres et jours bénéfiques.

A vendre
Vespa
modèle 1954, en très bon état de marche. Prix intéressant, tél. 026 / 6 30 03.

A louer
à Martigny
APPARTEMENT
2 pièces, tout confort. Bâtiment des Rosiers, Martigny.
S'adr. par tél. N° 6 01 67.

A louer à Martigny-Ville
appartement
de 3 pièces. Libre tout de suite.
S'adresser au journal sous R. 2143.

On demande à louer à Martigny pour le 1^{er} septembre
APPARTEMENT
de 2 chambres avec confort.
Ecrire sous chiffre R. 1853 au journal.

On demande
apprenti monteur
en chauffage, de préférence région Martigny; ainsi qu'un ouvrier
appareilleur
S'adresser à Ganio Frères, Martigny, tél. 6 18 60.
Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau !

A vendre
LIT
d'enfant avec matelas et couvertures.
Téléphone 026 / 6 19 62.

On demande à Martigny, pour début octobre, un
appartement
de 3 pièces.
S'adresser au journal sous R. 2142.

A vendre
Land-Rover
10 HP, modèle 1955, en parfait état.
Fellej Frères S. A., fruits en gros, Saxon, téléphone 026 / 6 23 27.

À l'heure du déjeuner
UN BON CAFÉ
ARÔMATIQUE

VALRHÔNE

ONDES ROMANDES
(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 Quelques pages de Johann Strauss. 7.15 Informations. 7.20 Sourire aux lèvres. 8.00 L'Université radiophonique internationale. 9.00 Le Quatuor Golden Gate. 10.10 Reprise de l'émission radiocolaire. 10.40 Concerto pastoral. 11.00 Le Petit-Duc, sélection de l'opéra-comique. 11.45 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au carillon de midi. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 Le catalogue des nouveautés. 13.20 La Fiancée vendue, de Smetana. 13.45 La pianiste Marie Knokova. 16.00 Anna Karénine, feuilleton. 16.20 Valse. 16.30 Une grande œuvre romantique. 17.00 Pour les enfants : Symphonie de Bizet. 17.30 L'heure des enfants. 18.15 Nouvelles du monde chrétien. 18.25 Micro-Partout. 19.05 Le Tour cycliste d'Italie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Rumbas célèbres. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Un trio vocal. 20.30 Concert symphonique par l'OSR. 22.30 Informations. 22.35 Le magazine de la télévision. 22.55 Actualités du jazz. 23.12 Marche militaire. 23.15 Fin de l'émission.

A vendre à Bex les
COUPES
d'une prairie de 18.000 m², foins de première qualité.
S'adresser à Léon Jordan, Bex, tél. 025 / 5 27 85.

A vendre une
TRUIE
à choix sur 2, prête à saillir.
S'adresser à Théodoloy, Charrat.

A vendre par privé
VW-Ghia-Karmann
magnifique coupé, 2 couleurs, avec radio et tous accessoires. Sans accident. Prix très avantageux.
Téléphone 028 / 3 17 49.

OFFRE
... du mercredi

Blouse dame
en popeline blanche sanforisée, sans manches, col se portant ouvert ou fermé. Tailles 38 à 46.

4.90

Gonset S.A.
Sion

un cœur de Valais

Les Ateliers de constructions métalliques et mécaniques Giovanola Frères S.A., à Monthey

engageraient, pour entrer le 7.7.58 quelques apprentis :

serruriers de construction (charpentiers sur fer), chaudronniers, forgerons.

Les offres écrites de main propre, accompagnées du livret scolaire, devront parvenir à la Direction, jusqu'au 3 juin 1958 inclus.

Raphaël LERYEN MARTIGNY-VILLE
Faites toutes les branches d'assurances
Bureau : Bât. des Messageries - Tél. 6 19 67

Coup de force à Ajaccio

Un comité de salut public a été constitué à Ajaccio, préfecture de l'île

C'est à 17 h. 30, samedi, à la suite de l'arrivée d'un détachement de 250 parachutistes venus en camions de Corte, qu'une manifestation, comprenant des civils, a marché sur la préfecture, aux cris de « Vive Massu ! ».

Le bâtiment a bientôt été entouré par une foule de plusieurs milliers de manifestants, ralliés aux cris de « Vive Massu ! », chantant la « Marseillaise » et acclamant « l'Algérie française ».

La constitution du comité de salut public était annoncée à 18 h. 15.

Samedi soir encore, Radio-Alger a lancé un appel, aux habitants de Bastia, dans le nord de la Corse, leur demandant d'occuper les bureaux de l'administration locale et de « hisser à ses portes la croix de Lorraine » (symbole du général de Gaulle). « Le peuple d'Ajaccio, ajoutait l'appel, a pénétré dans la préfecture et a constitué un comité de salut public. Le système s'effondre. Nous serons bientôt 50 millions de Français. Vive de Gaulle ! »



Le comité du salut public est proclamé à Ajaccio. De gauche à droite, Denis, du comité de sécurité d'Alger ; le colonel Thomaso, levant la main avec le signe V de la victoire et Delbecque, membre du comité algérien.

En France : les événements se précipitent

De Gaulle est arrivé à Paris

Le dénouement de la crise française ne peut plus tarder. Les derniers événements vont précipiter les choses.

On sait, en effet, qu'à la suite de la rébellion survenue en Corse, l'Assemblée nationale a décidé par 428 voix contre 119 la levée de l'immunité parlementaire de M. Arrighi.

L'assemblée a ainsi autorisé qu'une action pénale soit engagée contre le député corse pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

On apprend d'autre part qu'une heure après être rentré de sa promenade quotidienne, le général de Gaulle a quitté précipitamment Collombey-les-deux-Eglises à bord de sa voiture automobile.

La voiture, qui est sortie du village à plus de cent à l'heure, a pris la direction de Paris.

On croit savoir que le général de Gaulle est arrivé lundi soir à Paris. Le bruit court qu'il rencontrera M. Pierre Pflimlin, président du Conseil. Selon certaines rumeurs, le président de la République, M. René Coty, pourrait participer lui-même à un entretien avec le général de Gaulle. Toutefois, ces dernières indications n'ont reçu jusqu'à présent aucune confirmation de source sûre.

Des comités de salut public en France

Des comités de salut public se sont constitués dans quatre villes du département des Basses-Pyrénées. A Pau, le comité a fait distribuer des tracts demandant que le général de Gaulle prenne le pouvoir.

On apprend, d'autre part, que M. Joseph Cathala, professeur des sciences naturelles et qui serait membre du comité de salut public constitué à Toulouse, a été appréhendé. La police annonce qu'il a été mis en résidence forcée. D'autre part, elle recherche les autres membres du comité. Cependant, à Toulouse, la situation est calme.

Les élections italiennes

Légère avance de la gauche

Hier, les opérations de vote ont pris fin en Italie, dans les 55.000 bureaux électoraux.

Le pourcentage officiel des votants aux élections est de 93,7 % pour la Chambre, contre 93,8 % en 1953 et pour le Sénat de 94 % contre 93,8 % également en 1953.

Environ 200.000 Italiens résidant à l'étranger sont arrivés en Italie pour voter, et certains d'entre eux venaient même du Siam, d'Amérique du Sud ou d'Afrique du Sud. La plupart étaient des ouvriers ou des mineurs venus de France, de Belgique ou de Suisse.

Pour deux millions de suffrages dépouillés pour le Sénat, sur plus de 27 millions 400.000 exprimés, la répartition entre les trois principaux partis italiens est la suivante (entre parenthèses le pourcentage obtenu en 1953) :

— Démocratie chrétienne : 874.651, soit 43,5 % (40,7).
— Parti communiste : 510.765, soit 25,5 % (20,9).
— Parti socialiste (nennien) : 380.569, soit 19 % (12,1).

Ces résultats font apparaître une nette progression des partis de gauche et une progression moindre du parti démocrate chrétien, mais il faut tenir compte de leur caractère partiel.

Terribles inondations en Turquie : 31 morts

Lors des inondations dans la région de Tchankiri, au nord de la Turquie, 31 personnes ont péri, selon les rapports officiels, tandis que 350 bâtiments s'écroulaient. Toutes les communications avec la région inondée sont interrompues. On craint de devoir déplorer d'autres morts et d'autres dégâts encore.

Nouvel appel à de Gaulle

Un communiqué anonyme annonce que « devant le caractère dramatique de la situation de la France, un groupe de hautes personnalités représentatives des milieux les plus divers vient de créer aujourd'hui à Paris l'Association nationale pour l'appel au général de Gaulle dans le respect de la légalité républicaine. »

Les noms des membres fondateurs de l'association et l'adresse de son siège seront incessamment portés à la connaissance du public.

Partant de la position prise par le général de Gaulle à sa dernière conférence de presse, cette association a pour but primordial de mettre en lumière et faire connaître par tous les moyens légaux le désir profond qui anime le pays de voir le général de Gaulle devenir chef du gouvernement dans le respect de l'ordre républicain et en rejetant tout recours à la violence ou à l'illegalité. »

TOUR D'HORIZON

Epreuve de force

La rébellion qui vient d'éclater au pays de Napoléon a-t-elle été préparée par le comité d'Alger ? C'est ce qu'on saura sans doute ensuite de l'instruction ouverte par ordre du gouvernement français. D'après les premières nouvelles, ce serait un député corse, M. Arrighi, qui aurait préparé le coup avec des officiers d'Alger et l'aurait réalisé à son arrivée à Ajaccio avec les concours des parachutistes cantonnés dans cette ville.

Décidément, M. Pflimlin a pris le gouvernement de la IV^e République à un bien mauvais moment. Il semble, en effet, que le fossé entre la « junte » algérienne — colons et militaires — et le gouvernement légal s'approfondit toujours plus. Si le calme règne toujours — un calme officiel en tout cas, qui a permis aux Parisiens d'« émigrer » à Pentecôte — il n'en demeure pas moins que la situation paraît sans issue à moins d'un nouveau coup de théâtre de droite... ou de gauche.

On aurait pu croire, à un moment donné, que MM. de Gaulle et Pflimlin trouveraient un terrain d'entente grâce aux bons offices de M. Antoine Pinay mais il n'en est rien, le général ne voulant pas transiger avec les chefs des partis et le président du Conseil, fort de sa majorité parlementaire, se refusant à céder le pouvoir. C'est dans ces circonstances troubles, et sous la menace du danger, que les députés vont s'atteler d'urgence à cette réforme de la Constitution qui, autrement, ne serait peut-être jamais venue. Mais sera-ce encore assez tôt ? D'après des journalistes rentrés d'Algérie, les militaires seraient décidés d'aller jusqu'au bout, ne se gênant pas de dire que, « pour eux, c'est la victoire ou le conseil de guerre ! » Avec de tels arguments, cela peut aller assez loin. Et dire que le gouvernement Pflimlin a transmis ses pouvoirs pour l'Algérie au général Salan !

Mais, en France, la riposte s'or-

ganise, du moins en paroles pour l'instant, quoique le ministre Pflimlin donne l'impression d'une fermeté inaccoutumée. En outre, les milieux de gauche s'émeuvent. Les communistes lancent des tracts pour galvaniser leurs troupes ; les partis tels que les socialistes SFIO, les radicaux, l'UDSR et le MRP ont conclu une entente pour la défense des institutions républicaines contre de Gaulle et le comité d'Alger. Le dimanche de Pentecôte a été marqué par un discours du président du Conseil demandant au peuple de rester fidèle à la légalité, ainsi que par un pressant appel de députés de la Corse dans le même sens. A l'encontre d'Ajaccio, Bastia se rangerait derrière le gouvernement.

Espérons qu'un recours aux barricades d'antan sera épargné à la France qui a, tout de même, autre chose à faire chez elle et dans le monde ! Pour le moment, le Maroc et la Tunisie sont dans l'expectative. A Alger, le général Salan aurait fait libérer un millier de prisonniers ; d'autre part, dans le pays, on signale encore des accrochages et un incident à la frontière tunisienne. Malgré la censure préventive des informations, décrétée par le gouvernement de Paris sur les nouvelles d'Algérie, on se rend compte que la rupture de ces deux fronts — qu'on pourrait tout simplement appeler la droite et la gauche — est en train de se consommer. L'armée et la flotte suivent leurs chefs et nombre de ceux-ci ont montré qu'ils n'étaient pas derrière le pouvoir civil. Le « consul » d'Alger a envoyé un émissaire au président de la République pour l'engager à former un gouvernement de Gaulle. Le raidissement des partis de gauche s'est accentué dès lors et l'on parle dans les comités de défense républicaine de « mobilisation civique » et même de levée de milices ! Au surplus, selon des correspondants de Paris, on craindrait dans la capitale qu'une ag-

gravation de la situation ne provoque une intervention américaine. Et alors, si le communisme levait la tête, on peut prévoir la suite... L'édition spéciale de l'« Humanité », qui vient d'être saisie, invitait déjà, paraît-il, la classe ouvrière « à passer à l'action contre les fascistes ». Il est permis de se demander si les « bourgeois » du XX^e siècle verront plus clair que les « ci-devant » du XVIII^e...

Les Arabes entre eux

C'est aujourd'hui que le Conseil de sécurité examine la plainte du Liban contre la République Arabe Unie accusée d'ingérence dans les affaires intérieures libanaises. On peut constater là aussi de influences extérieures rivales, fondées sur l'intérêt, qui divisent les nations pour mieux les asservir.

Les élections italiennes

Nos amis transalpins ont mobilisé, pour la cause civique cette fois, environ 32 millions d'électeurs et d'électrices appelés aux urnes pour le renouvellement des deux Chambres (députés et sénateurs). La démocratie chrétienne et la gauche divisée groupent de loin les plus gros effectifs, les monarchistes, les républicains et les néo-fascistes ne réunissant plus que des forces réduites mais capables, cependant, de jouer un rôle sur le plan parlementaire. L'opposition au régime institué par feu M. de Gasperi était surtout formée des communistes de M. Togliatti et des socialistes « avancés » de M. Nenni. Le scrutin a été très fréquent ; il offrait d'ailleurs une exceptionnelle occasion aux Italiens résidant à l'étranger d'aller revoir la mère-patrie et leurs familles, aux frais de l'Etat.

Ces élections se sont déroulées, selon les reporters, dans le calme et la dignité sous l'œil débonnaire des carabinieri. Les résultats en seront connus aujourd'hui.
Alphonse Mex.

A l'assemblée de la Fédération des producteurs de fruits Fermes décisions et pluie de nominations

Membres des bourses respectives

Asperges : Martigny, René Valloton ; Charrat, Aloïs Dini ; Sion, Maurice Gaillard ; Sierre, Bruno Arbella.

Fraises et petits fruits : Entremont, Joseph Felley ; Fully, Jules Dorsaz ; Saillon, Gaston Bruchez ; Saxon, Louis Delaloye ; Nendaz, Joseph Glassey ; Sierre, Candide Tschopp.

Fruits à noyau : Saxon (syndicats), Louis Delaloye ; Saxon (coopératives), Etienne Perrier ; Martigny, René Valloton ; Charrat, Aloïs Dini ; Nendaz, Joseph Glassey ; Sierre (coopérative), René Arbella.

Fruits à pépins : Fully, Jules Dorsaz ; Savièse, Edouard Roten ; Riddes, Louis Rézert ; Ardon, Emile Gaillard ; Sion, Marc Constantin ; Sierre, Maurice Bagnoud.

Tomates choux-fleurs : Charrat, Aloïs Dini ; Fully, Armand Gay ; Saxon, Louis Delaloye ; Saillon, Jean Cheseaux ; Riddes, Jules Monnet ; Leytron, Rémi Martinet.

La coopérative de Saillon a obtenu un délégué en la personne de M. Claude Roduit, à la suite d'une « énergique » intervention de M. Georges Roduit !

Comptes et divers

M. Michelet commente les comptes. Il en ressort que la fortune nette est portée à Fr. 64.114.48 (augmentation Fr. 3060.85). Les cotisations, dont la rentrée a été beaucoup plus facile que les autres années, dépassent les 2000 francs.

La cotisation est maintenue à Fr. —.50 par membre. M. Perraudin, directeur de la sous-station, souhaite qu'on puisse établir à Chiboz une succursale de la sous-station pour sélectionner des petits fruits et légumes, la région étant idéale. Il faudrait pour cela prévoir un poste au budget de l'an prochain pour couvrir les dépenses nécessaires.

Au chapitre des communications M. Brocard souhaite que la Fédération valaisanne soit représentée au sein de l'Union maraîchère suisse. Il est beaucoup question du Valais à l'Union suisse. Il faut que les Valaisans soient présents pour défendre leurs intérêts. La cotisation reste cependant très élevée et dépasserait les 4000 francs !

M. Brocard s'élève ensuite contre le triage par sondage, tout comme contre l'entreposage dans les frigos de fruits non triés.

Pour ce qui est de la centrale de conditionnement à Sion, les études et pourparlers sont toujours en cours. Chacun est convaincu de sa nécessité. C'est le seul moyen de lutter contre la concurrence étrangère.

Après avoir encouragé chacun à la plantation de l'asperge, M. Michelet annonce que dès cet automne les stations cantonales seront en mesure de livrer aux producteurs en suffisance des plantons de fraise sélectionnés.

Pour ce qui est du dépérissement de l'abricotier, le canton et la Confédération participeront aux frais de recherches des causes. Des terrains seront achetés pour faire les divers essais.

Il a été longuement question en fin de séance des fonds de compensation. L'assemblée a été d'accord avec les prélèvements en vigueur l'an passé : Fr. —.10 par 100 kilos à charge de la production et Fr. —.05 par 100 kilos à charge du producteur.

C'est devant une salle quelque peu dégarnie que vers 17 h. 30 M. Octave Giroud rappelle les services rendus par l'Union qui est à la veille de ses 25 ans d'existence et souhaite que la récolte 1958 vienne enfin récompenser les producteurs des peines qu'ils ne cessent de se donner.

Folle embarquée à la Porte-du-Scex

Un grave accident s'est produit entre Les Evouettes et la Porte-du-Scex, plus exactement à Barnex dans la nuit de lundi à mardi.

Une voiture genevoise conduite par Mlle Denise Michel, 1929, et occupée également par M. Serge Talanchina, âgé d'une trentaine d'années, est sorti brusquement de la route. Il semble que la conductrice ait perdu le contrôle de sa machine.

Les deux occupants ont été conduits à l'hôpital de Monthey. Mlle Michel s'en tire avec des blessures légères. L'état de M. Talanchina, Tessinois, domicilié à Genève, est plus grave. Il souffre notamment de lésions internes.

En style télégraphique...

* Le professeur Ernest Ansermet, directeur de l'Orchestre de la Suisse romande, est actuellement en Argentine pour une tournée de concert qui a débuté à l'Opéra du Teatro Colon, à Buenos Aires.

* Un avion de sport suisse s'est écrasé d'une hauteur de 150 mètres à proximité de l'aérodrome de Klagenfurt. Le pilote a été tué sur le coup, tandis que son passager était grièvement blessé.

* Roulant à plus de 100 kilomètres à l'heure sur la quai Gustave-Ador, à Genève, un automobiliste ivre a fauché et tué un cycliste, M. Pasquale Carzana, Italien, 53 ans. Le malheureux fut projeté 52 mètres plus loin. Le conducteur de la voiture a été arrêté.

Décès de Francis Carco

L'écrivain français Francis Carco est décédé hier à Paris.

Poète, romancier, critique d'art, Francis Carcopino-Tusoli, dit Francis Carco, est né à Nourmèa (Nouvelle-Calédonie), où son père était fonctionnaire, le 3 juillet 1886.

Poète sensible et très personnel, son vers chantant et fluide a de profondes résonances dans l'âme de ses lecteurs. Romancier, il s'est surtout attaché à la peinture du monde de la pègre. Il l'a fait avec un art consommé qui est la marque du grand écrivain. Au-delà du pittoresque de ses mauvais garçons et de ses filles, il recherche les sentiments humains et l'explication de la psychologie et des lois de « milieu ». Ami des peintres et des bohèmes de Montmartre et d'ailleurs critique d'art pénétrant et sensible, on lui doit de très fines études sur Vlaminck, Utrillo, Asselin, Dignimont, etc. Son ouvrage sur François Villon est une pénétrante étude sur ce mauvais garçon de jadis.

En 1922, il a reçu le Grand Prix du roman de l'Académie française pour son roman « L'Homme traqué ». Le 13 octobre 1937, il a succédé, à l'Académie Goncourt, à Gaston Chérau.

Réfugié en Suisse sous l'occupation, il a dépeint avec beaucoup d'art ses sentiments d'exilé dans « Nostalgie de Paris » (1941). Ses récents « Poèmes en prose » (1948), sont une charmante collection de croquis.